OTTAWA— 98, RUE GEORGES Téléphone: Rideau 514
HULL— 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
Nuageux — Averses Locales
MAXIMUM HIER 74
MINIMUM (NUIT) 60
A 8 H. CE MATIN 64

17e Année No 214 — OTTAWA MARDI 16 SEPTEMBRE 1930 — Le numéro 2 sous

Le bill contre le dumping subit hier sa première lecture

Cette loi est destinée à donner le coup de mort à l'importation des produits étrangers en Canada. — L'hon. E. B. Ryckman, ministre du Revenu National, continue son plaidoyer en faveur de son amendement.

EXPLICATION DEMANDÉE

(Galerie de la Presse)

Cet après-midi la Chambre des Communes reprendra l'étude du projet d'amendement à la Loi des Douanes. Bien qu'hier plusieurs députés aient eu l'occasion de poser des questions et de faire revivre les anciens débats sur la nécessité de protéger les consommateurs, nous aurons plusieurs autres discours. Ainsi M. Moore, ancien président de la Commission du Tarif, n'a pas encore pris part à la discussion. Il le fera sûrement à moins qu'il n'attende les modifications nombreuses que M. Bennett a l'intention de soumettre à l'approbation du parlement.

Si l'étude de cette loi ne traîne pas, le premier ministre, l'honorable Bennett, pourra faire sa déclaration sur les changements au tarif aujourd'hui même.

La proposition amendant la Loi des Douanes dans le but d'arrêter le dumping a été adoptée hier soir et le bill basé sur elle fut lu pour la première fois. La seconde lecture du bill aura lieu lorsque la Chambre se réunira de nouveau cet après-midi. Voici le texte du bill:

Loi modifiant la Loi des douanes

Sa Majesté sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada décrète:

1. Est abrogé l'article trente-six de la Loi des douanes, chapitre quarante-deux des Statuts revisés du Canada ,1927, et remplacé par le suivant:

"36. (1) Cette valeur marchande doit être la juste valeur marchande, dans l'acception commerciale usuelle et ordinaire du terme, de ces effets tels qu'ils se vendent dans le cours ordinaire du commerce, cette valeur, dans aucun cas, ne devant être inférieure au prix de vente desdits effets aux commissionnaires ou marchands de gros généralement à l'époque et à l'endroit d'expédition directe au Canada.

(2) Toutefois, la valeur imposable des marchandises neuves ou qui n'ont pas servi ne doit, en aucun cas, être inférieure au coût réel de production de marchandises semblables à la date d'expédition directe au Canada, plus une augmentation raisonnable pour prix de vente et profit, et le ministre doit être le seul juge de ce qui constitue, dans les circonstances, une augmentation raisonnable, et sa décision est finale en l'espèce."

(1) L'article abrogé se lit comme il suit: "Cette valeur marchande est la juste valeur marchande, dans l'exception commerciale et ordinaire du terme, de ses effets tels qu'ils se vendent dans le cours ordinaire du commerce. Toutefois, pour la liquidation des droits, l'escompte pour argent comptant ne peut excéder deux et demi pour cent et n'est pas admis à moins qu'il n'ait réellement été accordé et déduit par l'exportateur dans sa facture à l'importateur.

2. Est abrogé l'article trente-sept de ladite loi et remplacé par le suivant:

"37. En déterminant la juste valeur marchande imposable des marchandises importées au Canada, dont les prix sont publiés ou cotés par les fabricants ou producteurs ou par des personnes agissant en leur nom, le gouverneur en son conseil peut, de temps à autre, fixer et établir un certain taux d'escompte qui peut être appliqué à ces prix publiés ou cotés, et ces prix publiés ou cotés, déduction faite du montant de l'escompte conforme à ce taux, sont réputés la juste valeur marchande des articles

(suite à la 5ième page)

LA CRISE POUR LES FERMIERS DANS L'OUEST

Ces fermiers ont à faire face à une crise, au dire du lieutenant gouverneur et du premier ministre du Manitoba.—L'hon. Bracken prétend que cette crise a été amenée par les bas prix des céréales.

DES CONFÉRENCES

WINNIPEG, 16 (P. C.):—Le premier ministre et le lieutenant gouverneur du Manitoba attirent aujourd'hui l'attention sur la "crise sérieuse" à laquelle ont à faire face les fermiers de l'ouest, et ils cherchent une solution au problème. Le premier ministre John Bracken a annoncé une série de quatre conférences à son bureau, auxquelles prendront part les banquiers et les représentants des municipalités, des fermiers et des associations de crédits.

Une crise a été amenée qui ne peut que réagir plus tard sur toutes les parties de la population, dit M. Bracken, et il annonce que des délégués des institutions bancaires s'assembleront aujourd'hui dans son bureau. Demain, les municipalités seront représentées et il y aura délibérations sur le chômage en général. Vendredi, ce sera le tour des représentants des associations agricoles et des bestiaux.

L'hon. McGregor dit que des mesures immédiates sont nécessaires, si on épargne aux fermiers une liquidation à sacrifice des grains bruts et des jeunes bestiaux. Le lieutenant gouverneur a été fermier pendant cinquante ans et est un des éleveurs de bestiaux les plus en vue du Canada.

Après une analyse soignée de la situation des récoltes, dit le premier ministre, nous constatons qu'une crise menace l'industrie agricole de l'ouest du Canada. Elle a été amenée par les bas prix des céréales. Ces prix sont tellement bas, que, lorsque les autres dépenses sont payées, il reste presque rien pour faire face aux autres obligations et acheter les nécessités ordinaires de la vie. Après déduction des dépenses de production du blé, de l'avoine et de l'orge cette année, la valeur nette de la récolte est d'environ un tiers de celle de l'an dernier.

IL EST NOMMÉ REPRÉSENTANT

LE LIEUTENANT-COLONEL M. ALEXANDER, AUTREFOIS DE MONTREAL, EST NOMME REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT ANGLAIS AU TRIBUNAL DE LA HAYE.

LONDRES, 16. (P.C.) — Le lieutenant-colonel Maurice Alexander, gradué de l'Université McGill, qui demeurait autrefois à Montréal, a été nommé représentant du gouvernement anglais au tribunal international de La Haye, relativement aux réclamations de guerre interalliées contre les anciens ennemis de guerre. Le colonel Alexander a été avocat au Canada et en Angleterre et fut député de Southwark-sud-est (1922-23). Né en 1889, il étudia à l'Université McGill de Montréal et fut appelé au barreau de la province de Québec en 1918. Fit partie de la raison légale Davidson, Wainwright, Alexander et Elder, de Montréal.

Un médecin israélite convient d'une guérison miraculeuse à Lourdes

Un cas de péritonite tuberculeuse. L'aveu du Dr Freedman au sujet de sa patiente. — Aucune explication naturelle possible, dit-il.

LONDRES, 16.—(Spécial au Droit) "Pour un docteur, c'est étonnant", disait le docteur W. A. Freedman, un Israélite, en discutant le cas de son malade. Mlle Emma Johnson, de Gosforth, après une maladie de quatre ans pendant laquelle elle dut constamment s'aliter, peut marcher à la suite du pèlerinage à Lourdes.

Elle souffrait d'une péritonite tuberculeuse et fut conduite à Lourdes sur un brancard. Elle se portait si mal lorsqu'elle se décida à s'y rendre que son docteur lui dit qu'il serait mieux de ne pas entreprendre le voyage.

Elle est retournée il y a quelques jours avec le pèlerinage diocésain de Hexham et de Newcastle. Lorsqu'un journaliste alla la visiter, elle vint le recevoir à la porte.

"Pouvez-vous fournir une explication naturelle", demanda le nouvelliste au docteur israélite.

"Non, je ne puis pas", répondit le médecin. "Ce semble être un miracle, ce qui me frappe particulièrement, c'est qu'elle est capable de marcher après avoir été quatre ans au lit. Une personne en santé trouverait de la difficulté à marcher dans de semblables conditions."

Le docteur ajoute que la jeune fille était encore faible. Il ne veut pas déclarer qu'elle est guérie. Il préfère attendre encore avant de se former une opinion. Telle est l'attitude des Catholiques ici à propos de toutes les guérisons, jusqu'à ce que le Bureau de Lourdes se soit prononcé après un soigneux examen du cas soumis.

Une autre guérison remarquable survenue au cours de même pèlerinage est celle de Mlle Charlotte Reed, de Darlington. Depuis onze ans elle était incapable de marcher si ce n'est avec un support pour la jambe. En revenant chez elle, à 3 heures, a. m., alors qu'elle se trouvait dans le train, elle étonna tout le monde en enlevant le support et en marchant toute seule. Les docteurs du pèlerinage s'intéressent particulièrement à ce cas.

La mère de la jeune fille n'est pas catholique. On a appris qu'elle avait demandé que, si c'était la volonté de Dieu que sa fille soit guérie, cela arrive pendant son retour, afin qu'elle puisse apporter son support en fer, comme preuve de sa guérison.

UN COMITÉ VA ÉTUDIER LE PROJET BRIAND

Au cours d'une conversation entre MM. Briand et Henderson, on décide de référer à un comité européen spécial l'étude du projet de confédération européenne.

L'AN PROCHAIN

Genève, 16, (P.A.)—La Société des Nations a commencé hier de mettre la main au vrai travail de la présente session qui se fera devant les divers comités

Pendant que les délégués des diverses nations continuent à passer en revue le travail de la Société des Nations au cours de l'an dernier, les chefs discutent des recommandations à soumettre.

Aristide Briand ,ministre des Affaires étrangères de France, et Arthur Henderson, ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, ont eu ensemble une longue conversation. Le résultat fut que l'on renverrait à un comité européen spécial l'étude du projet de fédération européenne. Le rapport serait soumis à l'assemblée de la Société des Nations, l'an prochain.

Cette décision fut prise, après que le ministre des Affaires étrangères de la Yugoslovachie, M. Marinkovicth, eut proposé un projet semblable.

POURPARLERS SUSPENDUS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Vu la session actuelle du parlement canadien et la conférence impériale prochaine, les négociations avec les Etats-Unis sur la canalisation du St-Laurent sont suspendues.

NOTE AMÉRICAINE

WASHINGTON, 16 (P. A.):—Les négociations récemment entamées entre les Etats-Unis et le Canada en vue d'un traité sur le développement du St-Laurent sont suspendues temporairement, par suite d'une requête canadienne, comme le montrent des notes publiées par le ministère d'Etat. Dans sa réponse à la note récente des Etats-Unis proposant la nomination de commissaires et l'élaboration d'un traité, le premier ministre Bennett a déclaré qu'il n'était pas possible d'étudier la question d'une façon compréhensible dans le moment. Il donne pour raison que certaines phases ont été récemment étudiées, il est vrai, mais que le parlement est actuellement en session et que la conférence impériale de Londres s'ouvrira le 30 septembre. Toutefois, continue le premier ministre, j'ai l'intention d'étudier le problème dès mon retour de la conférence, en novembre, et après cela je communiquerai avec vous.

La note américaine fut transmise au Canada directement par M. Hanford MacNider, ministre des Etats-Unis à Ottawa. Les propositions qu'elle contient sont à peu près les mêmes que celles faites par les Etats-Unis dans les échanges diplomatiques de 1928. La note réitère le désir des Etats-Unis de procéder le plus tôt possible au développement du St-Laurent.

DES PRIMES POUR L'ABATTAGE DES OURS

QUEBEC, P.Q., 16. (P.C.) — Les ours noirs continuent d'être nombreux dans la province de Québec, si nous en jugeons par les primes que le gouvernement paient pour ceux que l'on tue. Du 7 septembre 1929 au 4 septembre 1930, d'après un rapport publié par le ministère de la Colonisation, il y eut pas moins de 1,792 demandes de la prime de $15 que le gouvernement paye pour chaque ours abattu. Le ministère de la Colonisation a payé en primes l'an dernier $26,880.

NOUVEL AÉROPLANE

Le nouvel aéroplane "Arado", dont le plan a été conçu en Allemagne. Les sièges des pilotes y sont disposés l'un à côté de l'autre, à l'encontre des autres aéroplanes, où les sièges sont en arrière l'un de l'autre. Il n'y a pas de mécanisme pour les pieds.

NN. SS. Charbonneau et Chartrand sont nommés protonotaires apostoliques

Une dépêche de la United Press, datée de la Cité Vaticane, annonce que la liste officielle des honneurs ecclésiastiques publiée hier au Vatican, contient trois noms canadiens-français.

Ce sont Monseigneur Joseph Charbonneau et Monseigneur Joseph-Hilaire Chartrand, vicaires généraux de l'archidiocèse d'Ottawa, qui sont nommés protonotaires apostoliques, et M. le chanoine François Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, qui a été nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

La production d'or au Canada en 1929 est évaluée à $39,861,663

La production d'or au Canada en 1929 a établi un nouveau record, ayant été de 1,928,308 onces évaluées à $39,861,663, d'après l'étalon régulier. Comme le montrent les chiffres revisés publiés aujourd'hui par le bureau des statistiques, la comparaison est favorable avec les totaux de 1928, soit 1,890,592 onces évaluées à $39,082,005.

La production des mines de la Nouvelle-Ecosse, soit 2,687 onces, est plus que le double de celle de 1928. Celle de Québec est de 90,798 onces, celle d'Ontario, de $1,622,267 onces ayant une valeur de $33,535,234; celle du Manitoba, de 22,455 onces, augmentation sur l'année précédente; Colombie-Anglaise, 154,204 onces, près de 23 pour cent de moins qu'en 1928. La production d'or des mines de quartz aurifère a été plus grande.

Il est attaqué par cinq hommes

UN NOMME MARCHAND EST GRIEVEMENT BLESSE ET ACCUSE DE VOL.

MONTREAL, 16 (P. C.):—W. Marchand, alias Merlyn, 26 ans, a été grièvement blessé hier par cinq hommes qui le poursuivaient, l'accusant de vol. Marchand prétend n'avoir pas commis de vol. La police l'a arrêté et fait transporter à l'hôpital.

LES RÉCOLTES DANS ONTARIO

LE RENDEMENT EST BON EN GENERAL DANS LA PROVINCE.

Toronto, 16. (P. C.)—Le rendement du grain déjà récolté dans l'Ontario en général est bon, annonce le rapport hebdomadaire du ministère d'agriculture de la province. Le blé a donné un rendement de vingt-cinq à quarante boisseaux par acre et l'avoine de quarante-cinq à quatre-vingts.

Un livre qui fera époque

Sous le titre "L'EVEIL DE LA RACE", M. Alfred Longpré, ancien président du Cercle Lorrain et fondateur de l'Ecole Jeanne d'Arc, à Pembroke, narre l'un des plus beaux épisodes de la résistance franco-ontarienne.

Un cercle. Une école. Une paroisse. Une héroïne.

Nos lecteurs de toujours, et particulièrement ceux de 1923, se rappellent qu'il s'est joué, à cent milles de la Capitale, un drame de beauté, à l'honneur de notre langue française. On se souvient, en effet, qu'en automne de la dite année, nos compatriotes de Pembroke durent faire face à une situation scolaire des plus humiliantes. Une toute jeune institutrice, Mademoiselle Jeanne Lajoie, enseignait alors à l'école Saint John aux petits enfants de langue française. A cause de circonstances qu'il serait trop long d'exposer ici — le livre de M. Longpré le fait avec clarté et layouté, — les maîtres finirent par comprendre que seule la fondation d'une école libre bilingue catholique répondrait aux données de la saine pédagogie et à leur patriotique désir de conserver aux générations naissantes la langue et les traditions de nos ancêtres. Le cercle Lorrain et son vénérable président, M. Alfred Longpré, aidés de Mlle Lajoie et des dames canadiennes-françaises de Pembroke, ouvrirent donc des classes, au domicile de M. Moïse Lafrance, autre excellent Canadien français, qui hospitalisait gratuitement les 55 premiers élèves et leur institutrice. Le local ne pouvait être que temporaire. Aussi, dès les premiers jours, les fondateurs de l'école libre achetaient une maison voisine, y ouvraient des classes, sous le vocable de la grande Française, sainte Jeanne d'Arc... Mais il fallait défendre tout cela, et la lutte dura quatre longues et glorieuses années. Fait qui peint les héros de Pembroke, il n'y eut pas de défaillance à enregistrer. Cependant, ce que nos compatriotes de là-bas, leurs chefs, Mlle Lajoie tout particulièrement, eurent à faire pour tenir, le beau livre de M. Longpré vous le dira. Une préface, préparée par un de nos confrères, assure que la bonne bataille menée là-bas pour nos libertés scolaires, a la beauté d'un poème.

L'édition, ouvrage de nos presses, sortira prochainement, et nul doute que le grand public lecteur, nos maisons d'éducation, nos bibliothèques, les cercles et tous leurs membres, lui feront un chaleureux accueil. Il s'agit d'une page d'histoire à faire revivre dans les mémoires, et d'un témoignage de gratitude à offrir à nos vaillants compatriotes de Pembroke.

La journée de la Bonne Presse promet d'être un succès

L'organisation de la grande journée annuelle de la Bonne Presse, qui doit avoir lieu dans le diocèse d'Ottawa, dimanche prochain, est menée très activement, et tout indique à date, que cette journée sera, comme par le passé un très grand succès. Déjà le comité diocésain a donné son mot d'ordre aux nombreux comités paroissiaux, qui, pour leur part, ne négligent rien pour assurer la réussite de la journée.

Dans plusieurs paroisses, on fera venir des prédicateurs spéciaux, qui tratieront de la Bonne Presse, aux différentes messes dimanche prochain. Aussi des causeries de circonstance seront données dans plus d'une salle paroissiale.

Au cours de cette journée, les membres des comités paroissiaux visiteront les paroissiens pour faire la cueillette des abonnements aux journaux catholiques. Cette journée de la presse catholique ayant été instituée par Sa Grandeur Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, on s'attend à ce que tous les catholiques répondent comme par le passé aux désirs du pasteur du diocèse.

Nous republierons un de ces jours cette semaine le programme de la journée.

LA CONVENTION ANNUELLE DES BONNES ROUTES

La 17ème convention annuelle de l'association des bonnes routes s'est ouverte ce matin à Québec. — Le lieutenant gouverneur Carroll a prononcé un discours de bienvenue.

LE PROGRAMME

QUEBEC, 16 — (P. C.) — Des experts dans la construction et le maintien des routes et des ministres du cabinet responsables des fonds affectés à ces routes sont réunis aujourd'hui à Québec, pour assister à la dix-septième convention annuelle de l'association des bonnes routes canadiennes qui s'est ouverte ce matin. Les sous-ministres de la Voirie de presque toutes les provinces sont présents. Un discours de bienvenue a été prononcée par le lieutenant-gouverneur H. G. Carroll à la première séance, qui fut présidée par l'hon. D. A. Stewart, ministre des Travaux Publics du Nouv.-Brunswick. Le premier ministre L. A. Taschereau a aussi porté la parole. Cet après-midi, un travail sur la largeur, les courbes et le nivellement, a été lu par R. M. Smith, sous-ministre de la Voirie d'Ontario, et il a eu réception à Spencerwood, chez le lieutenant-gouverneur. Ce soir, l'hon. H. A. McKeown, C.R., président du bureau des commissaires de chemins de fer du Canada, parlera sur la passages à niveau. La convention se terminera jeudi.

UNE THÉORIE QU'APPORTE LE MAJ. BURWASH

Les survivants de l'expédition Franklin auraient péri sur les flancs rocheux de la terre du Roi Guillaume.—Le retour du major Burwash à Edmonton.

VOYAGE DE LUXE!

EDMONTON, Alberta, 16 (P. C.) On a cru que les membres malheureux de l'expédition arctique de sir John Franklin d'il y a huit décades s'étaient perdus sur la côte nord du Canada, quand en réalité ils furent abandonnés sur les bords rocheux de l'île King William.

Cette nouvelle théorie est apportée par le major L. T. Burwash, explorateur au service du gouvernement fédéral.

Le major a découvert il y a quelques jours les tombes dans la partie sud de l'île. On croit maintenant que les survivants de l'expédition, qui abandonnèrent les bateaux Erebus et Terror dans une baie sur la côte occidentale de l'île, se dirigèrent vers le sud-ouest dans la pensée qu'ils allaient vers le pays habité.

Mais la nouvelle théorie veut que les membres de l'expédition rencontrèrent le détroit Simpson, qui sépare la terre du roi Guillaume du sol canadien, à quelque 1,000 milles au nord de Winnipeg. L'emplacement des tombes découvertes prouverait que les membres de l'expédition, mal pourvus et exposés au mauvais temps de la région, rebroussèrent chemin jusqu'à leurs bateaux.

Quelques hommes probablement atteignirent les bateaux après un voyage de plus de 100 milles aller et retour. Peut-être ont-ils essayé de mettre en marche les bateaux et fait un bout de chemin, avant que les navires coulassent. L'expédition du major Burwash n'a pas réussi à localiser les débris et l'endroit des bateaux naufragés.

Le major a refait le voyage des malheureux membres de l'expédition de sir John Franklin dans le luxe, si nous comparons sa situation avec celle de ces derniers.

"Nous avons eu des fruits frais à déjeûner chaque matin pendant tout le voyage", dit le major Burwash. Des troubles dans la machine retardèrent le premier départ de l'aéroplane. Celui-ci devait quitter le golfe Coronation le 19 août, mais il dut attendre jusqu'au 26 du même mois. On amena un autre aéroplane. On laissa Bernard Harbord pour Gjoashaven. Cette distance de 600 milles fut couverte en un jour.

Gjoashaven est situé sur le bord de la terre King William. La place n'était pas prise dans les glaces. Ce fut un temps un camp d'Amundsen. C'est maintenant un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le major survola le détroit Ross, puis le pôle magnétique.

L'aéroplane visita ensuite Felix Cape, en arrière de la terre King William. C'est le point le plus au nord de cette terre de glace. De là, il se dirigea vers le sud, puis l'ouest, filant à une vitesse de 100 milles à l'heure et survolant la route où tombèrent un à un les membres de l'expédition de sir John Franklin. On s'arrêta fréquemment. Chaque jour on explorait le pays et de nombreuses photographies furent prises.

A part le major Burwash, seulement deux blancs jusqu'ici ont rapporté des détails sur cette terre fatale à l'expédition de Franklin. Ce sont Colisson, en 1860, et Schatze, en 1869 et en 1870.

Le major Burwash partira pour Ottawa immédiatement.

SESSION FEDERALE

L'hon. R.-B. Bennett obtient son premier vote hier en chambre

Le bill demandant une somme de $20,000,000 pour le chômage a été voté à une majorité de 38 voix. —C'est donc la première victoire du nouveau gouvernement en chambre.

UNE OBJECTION

(Galerie de la presse)

Le bill demandant une appropriation de $20,000,000 pour venir en aide aux chômeurs, soit en entreprenant des travaux publics ou en organisant des secours là où il ne sera pas possible de faire des travaux, a été voté hier soir à une majorité de 38 voix.

C'était le premier vote de la session spéciale et du nouveau parlement. Le gouvernement conservateur obtenait en même temps sa première victoire. Depuis 1921, aucun gouvernement n'avait obtenu pareille majorité à l'aide de ses seuls partisans. Chacun des votes qui a été pris au cours de cette décade avait été remporté grâce à une coalition de partis.

Les députés conservateurs n'ont pas caché leur satisfaction de ce succès. Et il y eut, quand le résultat du scrutin fut connu, un chahut digne d'être comparé aux trépignements étourdissants des écoliers auquels on annonce un congé.

A la reprise de la discussion sur cette appropriation de $20,000,000 hier soir, le premier ministre a proposé en amendement à son bill "que toute portion de la dite somme de $20,000,000 qui ne sera pas dépensée ou "inappropriée" le 31 mars, 1931, dans le but de cet Acte, retournera au trésor et ne sera pas utilisée". Le chef de l'Opposition s'objecta au mots "ou inappropriée" et suggéra qu'ils furent biffés et qu'on introduisit dans le bill une clause stipulant que toute nouvelle dépense d'après cet Acte, après le 31 mars, 1931, soit de nouveau votée lors de l'adoption des subsides à la prochaine session. Le premier ministre ne fut pas de cet avis, parce que les subsides sont d'ordinaire la dernière chose que le Parlement approuve à la fin d'une session. Quand le gouvernement s'engage à payer une certaine somme à une date fixée, cette somme doit être versée à cette date ou le gouvernement encoure une mise en demeure. Dans plusieurs circonstances cela est arrivé et il est bon de protéger le peuple contre les procédures qui s'ensuivent.

UNE RECOMMANDATION

Le premier ministre expliqua ensuite qu'il avait mûrement considéré la recommandation de M. King au sujet d'une vérification des sommes versées aux provinces et qu'il en était venu à la conclusion que l'argent approprié aura les mêmes garanties que les subsides ordinaires versés aux provinces, soit: une vérification faite par l'Auditeur Général et une vérification des dépenses par les autorités provinciales.

Après certaines remarques de l'honorable Peter Heenan qui recommandait que le Sénat devrait retourner le bill à la Chambre des Communes avec une clause au sujet de la journée de huit heures et du salaire équitable, et de MM. Gardiner, leader des Fermiers-Unis et A. A. Heaps, député ouvrier de Winnipeg-Nord, le bill a été retiré du comité et le premier ministre, l'honnorable R. B. Bennett, en a proposé la troisième lecture.

Le chef de l'Opposition voulut alors insister auprès du premier ministre sur "l'importance d'une vérification complète, détaillée et attentive" des sommes accordées aux provinces à même le fonds d'appropriation. "Un bon principe de finances publiques veut que le corps administratif qui dépense l'argent soit précisément celui qui le vote." Or, en cette occasion, on était prêt à s'éloigner de cette ligne de conduite en votant $10,000,000 et à les confier aux provinces qui à leur tour en donneraient une partie aux municipalités. En définitive, non seulement le gouvernement fédéral abandonnait le contrôle de l'argent dépensé aux provinces, mais celles-ci le perdaient aussi. "C'est un renversement du gouvernement responsable en matière d'argent obtenu au moyen des taxes." Au cours de la guerre, on a fait une vérification, pour le Canada, des sommes dépensées outre-mer. Si la méthode était louable en ce temps-là, elle devrait l'être encore cette année.

UN AMENDEMENT

A la suite de quelques remarques de MM. J. L. Brown et J. F. Pouliot, députés de Lisgar et de Témiscouata respectivement, M. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg-Nord-Centre, a proposé un amendement qui aurait obligé le bill à revenir en comité pour l'insertion de cette clause:

"Partout où des octrois fédéraux sont accordés pour des travaux publics afin de remédier au chômage, on devrait stipuler que le paiement des salaires se fera conformément à la Loi des Salaires équitables, là où elle est en vigueur, et qu'ailleurs on paiera des salaires raisonnables et équitables."

Après certaines précisions de MM. Bennett et King au sujet de cet amendement, M. I. C. McDougall, député conservateur d'Inverness, a soulevé une tempête d'applaudissements d'une part et de protestations bruyantes de l'autre, quand il dit que l'Opposition n'avait aucun droit de réclamer que la clause des salaires raisonnables, vieille de 36 ans et qui ne fut jamais mise en vigueur par un gouvernement libéral, fût insérée dans le bill. Il fit allusion à la correspondance échangée entre John D. Rockfeller, Jr. et l'honorable Mackenzie King lors de la grève des em-

Suite à la 5e page

La Librairie du "Droit"

La Vie Ardente et Féconde de Léon Harmel par Georges Guitton, s.j. — Un volume in-8° écu, 308 pages, avec un portrait. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V).

L'Histoire d'un Homme après l'Histoire d'une Epoque.—En présentant à ses lecteurs le **Léon Harmel** du P. Georges Guitton, un critique disait: "Je ne sais rien de plus instructif ni de plus intéressant que ces "vies" copieuses mais scrupuleusement exactes, faites de lettres, de journaux intimes, et de souvenirs personnels, dont les Anglais nous ont les premiers donné l'exemple. Depuis un demi-siècle, les Français à leur tour y sont passés maîtres. Au rang de ces oeuvres remarquables il faudra placer désormais le **Léon Harmel** du P. Guitton." (Les Lettres, 1er juillet 1928).

La Presse de chez nous et de l'étranger, en s'associant à cet éloge, a fait remarquer que, dans cet ouvrage, c'est "la France catholique et sociale de la seconde moitié du XIXe siècle en travail, qui apparaît toute, passionnante et transfigurée" et aussi, a daigné écrire le Cardinal Vanutelli, "l'oeuvre sociale exercée dans le monde par le grand Pape Léon XIII."

Cependant, de plusieurs côtés on pressait l'auteur, afin de pouvoir atteindre un public plus vaste, de dégager de cette "histoire d'une époque" l'"histoire de l'homme" qui en est le principal héros. C'est chose faite.

Dans cette "Vie ardente et féconde", on l'y retrouve tout entier, avec la flamme qui le fit parfois traiter de mystique et les audaces qui lui ont valu de la plume du Maréchal Lyautey le titre d'admirable réalisateur.

L'ardeur exprime la fécondité. C'est parce qu'il vivait intensément sa foi que Léon Harmel la faisait dans toutes ses activités magnifiquement rayonner.

A la Libraire, 75 sous; par la poste, 80 sous.

• • •

ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa. Tél. Rideau 516.
ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.

Ils renonceraient à cette envolée

BROMLEY ET GATTY CRAIGNENT FORT DE NE POUVOIR ENTREPRENDRE UNE AUTRE ENVOLEE AU-DESSUS DU PACIFIQUE.

OMINATO, Japon, 16 (G. Babb, P. A.):—H. Bromley et H. Gatty craignent aujourd'hui ne pas pouvoir entreprendre une autre envolée sans arrêt au-dessus du Pacifique, du Japon à Tacoma, Washington. Bromley, aviateur canadien, dit que le manque de finances le forcera peut-être à abandonner son projet. Gatty, un Australien, est franchement d'avis que l'envolée doit être abandonnée. C'est, dit-il, un tuyau d'échappement qui a été endommagé et a forcé le retour du monoplan City of Tacoma au Japon, après une envolée de près de 25 heures, durant laquelle les aviateurs ont parcouru 1,200 milles. Le voyage de retour fut très difficile, et à certains temps nous étions tous deux à demi-conscients.

UN MOULIN À PAPIER FERMÉ

L'INTERNATIONAL PAPER COMPANY A FERME UN MOULIN A DEGRASSE. DANS L'ETAT DE NEW-YORK.

Québec, 16. (P.C.)—La nouvelle que l'International Paper Company avait fermé son moulin de papier à journal de Degrasse, entre le lac Champlain et le fleuve St-Laurent, dans l'Etat de New-York, et transféré son tonnage au Canada, a été confirmée au bureau principal de la compagnie. C'est le huitième moulin fermé cette année aux Etats—Unis par la compagnie.

Le premier ministre Taschereau a déclaré hier que la fermeture de ces moulins aux Etats—Unis serait un bien pour le travail cet hiver au Canada, vu l'augmentation du rendement des moulins de l'International à Gatineau, Trois-Rivières et Dalhousie. N.-B.

TORONTO, 16. — La pression reste basse dans l'Ontario et le Québec, mais le baromètre est élevé dans l'Alberta et les Etats du nord-ouest, au large de la côte de l'Atlantique. La pluie a été générale depuis les grands lacs jusqu'au golfe St-Laurent, et il est tombé de légères averses au Manitoba. Le temps a été modérément chaud en Ontario et frais dans les provinces de l'ouest.

Pronostics: Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent: Partiellement nuageux aujourd'hui et mercredi, avec averses locales; vent tournant au sud-ouest mercredi; devenant plus frais.

Bryson-Graham Ltd

60 **Vente Anniversaire** 60

1870 Jubilé de Diamant 1930

Le Temps et l'Occasion s'envolent. Profitez MAINTENANT de cette vente

Cette Grande Vente offre plusieurs Aubaines pour la Garniture du Foyer

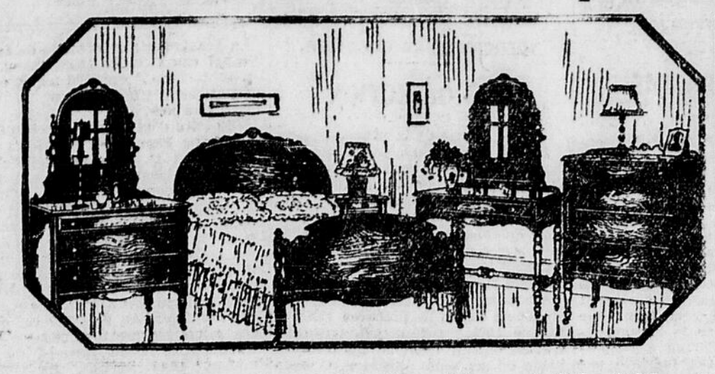

Mobiliers de Chambre à Coucher, Noyer Solide Gibbard

(Tel qu'illustré et aussi dans le genre Reine-Anne)

Une aubaine extraordinaire en un fascinant mobilier de chambre à coucher de 5 morceaux de noyer solide. Se composant d'un bureau de toilette, d'une table-coiffeuse, d'un chiffe-robe, d'un lit et d'un banc. Prix de Vente Anniversaire **$159.50**

Mobilier Chesterfield Kroehler

de 3 morceaux

Attrayant mobilier Chesterfield Kroehler, de 3 morceaux, de mohair taupe ou bleu. Avec coussins réversibles à ressorts, à ressorts à couverture de moquette. Construction entièrement garantie. Prix de Vente Anniversaire,

$87.50

Bryson-Graham

Au Troisième Etage

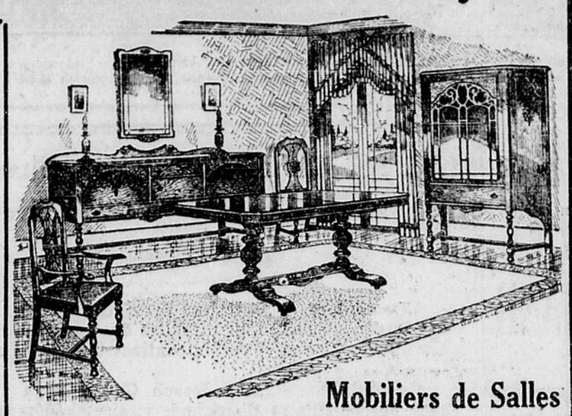

Mobiliers de Salles à Manger, 9 morc., Noyer Solide Gibbard

Mobiliers de noyer solide, en un attrayant modèle et fini antique. Se composant d'un gros buffet, d'un vaisselier, d'une table d'extension et d'une série de chaises à dîner recouvertes en véritable cuir. Prix de Vente Anniversaire..... **$187.50**

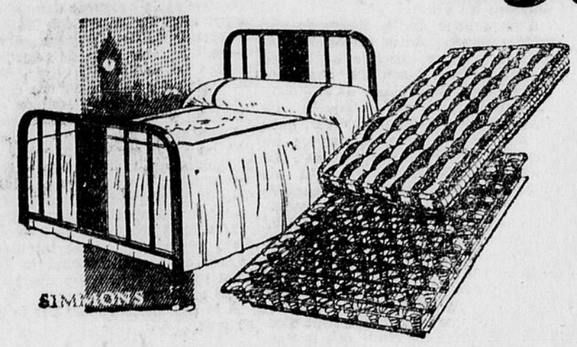

LIT COMPLET No 1

Se composant d'un lit d'acier fini noyer avec piliers continus, sommiers à spirales trempées à l'huile et matelas de coton. Prix de Vente Anniversaire **$14.25**

Grandes Aubaines en Lits Complets d'Acier

Trois lits complets à prix spéciaux qui vous permettront d'acheter de la bonne qualité avec épargnes.

LIT COMPLET No 2

Exactement tel que le cliché

Se composant d'un lit à piliers d'acier continus de 2 pouces de Simmons, avec panneau solide au centre; sommiers à spirales trempées à l'huile et matelas de coton blanc garanti avec bord roulé impérial. 4 pds 6 pcs, 4 pds et 3 pds 3 pcs. Prix de Vente Anniversaire **$16.95**

LIT COMPLET No 3

Se composant d'un lit d'acier fini noyer avec panneau canné au centre, d'un sommier à câbles rigides et d'un matelas de coton blanc pur. Prix de Vente Anniversaire, **$19.95**

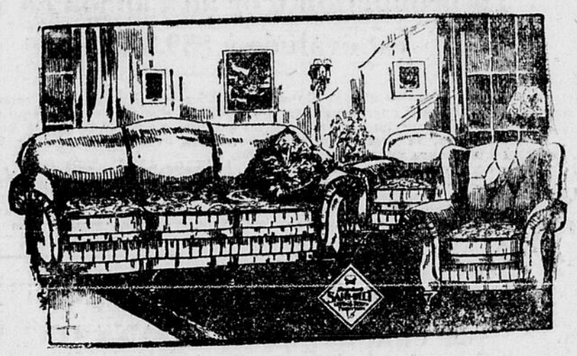

Rappelez-Vous que la Semaine Sani-Bilt se Termine Samedi

Durant cette semaine, grâce à la coopération des fabricants, nous sommes en mesure de vous offrir cette aubaine extraordinaire pour l'achat de ces mobiliers réputés, à une grande épargne.

Attrayant Mobilier Chesterfield Sani-Bilt Garantis à l'Epreuve des Mites

(Tel que le cliché)

Pour seulement **$199** Une Epargne de $51.

Dans un nouveau modèle, avec deux nouvelles caractéristiques de confort et de durabilité, ces fascinants mobiliers de trois morceaux sont couverts en mohair de haut ton (choix de six couleurs) et avec coussins de frieze réversibles.

Bryson-Graham — Seuls marchands de Mobiliers Sani-Bilt à Ottawa

Payez Un Dixième Maintenant -- Le Solde en 10 Versements Mensuels

Voilà la méthode du Club des Amateurs de Foyers pour l'achat de meubles et garnitures de maison. Et il n'en coûte pas plus cher — il n'y a pas de frais supplémentaires quelconques.

Aubaine Extra Spéciale

Lits de Jour Doubles

de Simmons

Fini noyer avec bouts panneaux. Un sommier garanti et un coussin recouvert de cretonne fleurie. Prix de Vente Anniversaire,

$18.75

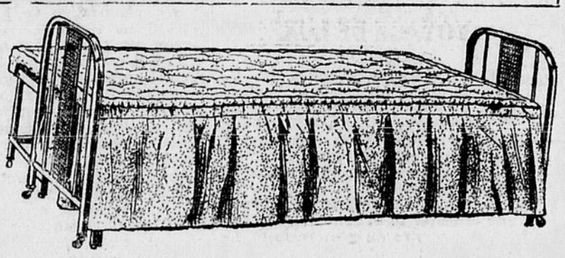

Achetez Votre Nouveau Complet d'Automne au Prix de Vente Anniversaire

Complets 2-Pantalons

de Haut Ton pour Hommes

$28.75

Les plus récents modèles ajustés et réguliers pour l'automne. Excellente confection de worsted tout laine, serge de bonne qualité et tweed écossais, en dispositions de fantaisie, et dans les teintes de brun, gris et bleu.

Joliment doublés en satin et les habits ont le devant hymo entredoublé. Grandeurs 35 à 44 dans le lot. Régulier $38.50 à $45. Prix de Vente Anniversaire, $28.75.

Bryson-Graham—Au Rez-de-chaussée

Les Complets pour Hommes peuvent être achetés suivant le Mode du Club Gra-son de Cinq Versements Mensuels Egaux.

Mercredi — Seulement

200 Combinaisons à Tricot Elastique

$1.49

Ce sont des sous-types de la marque Harvey, des combinaisons à tricot élastique. Les imperfections sont si légères qu'elles sont à peine visibles.

Elles se présentent en blanc uni et blanc avec rayures de soie, et sont d'une bonne épaisseur pour l'usage actuel et de l'hiver. Styles à manches longues et longueur à la cheville. Grandeurs 34 à 44. Prix de Vente Anniversaire, $1.49.

Pyjamas Chauds et Bien Confectionnés pour Hommes

600 pyjamas de coupe ample en tissu yama et flanellette anglaise de bonne qualité, à chics rayures larges et diverses teintes. Joliment finis avec brandebourgs de soie. Grandeurs 34 à 44. Régulier $2.95 à $3.50. Prix de Vente Anniversaire. **$1.95**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Poupées Bébés de 12 pcs

$1.19

Coquettes poupées bébés avec tête bisque et yeux dormants. Avec longue robe blanche et touches de rose ou bleu. Prix de Vente Anniversaire, $1.19.

Malles à Poupées

à Couverture Métallique

$2.39

Malles à poupées à couverture métallique, d'un attrayant fini et très robustes, avec plateau de bois à intérieur. 12 pouces de longueur. Régulier $2.75. Prix de Vente Anniversaire, $2.39.

Bryson-Graham — Rayon des Jouets—Entrée rue Queen

Cartes de Noël en Boîtes

Un achat très spécial nous permet de vous offrir cette aubaine extraordinaire en fascinantes cartes de Noël.

2,000 boîtes contenant seize cartes la boîte. En un choix de dessins assortis, d'une qualité que l'on ne trouve pas dans les assortiments de boîtes bon marché.

Prix de Vente Anniversaire, **43c** Prix régulier 75c la boîte.

Bryson-Graham — Rayon de la Papeterie Au Rez-de-chaussée

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Costumes de Nuit à Envers Duveteux pour Enfants, 69c

Seulement 200 confortables costumes de nuit à envers duveteux, en style à siège tombant avec dos se boutonnant. Qualité de la première production de la manufacture, mais les imperfections sont si légères que l'on peut à peine les voir. Dans les teintes de blanc, naturel, rose et bleu. Grandeurs pour les âges de 1 à 8 ans. Prix de Vente Anniversaire, le costume, 69c.

Pas plus de trois costumes à chaque client.

Bryson-Graham — Sous-sol d'Aubaines

Profitez de la Vente Anniversaire pour Acheter de

CHICS DRAPERIES

à des Epargnes prononcées

Marquisette de Fantaisie de 60c, pour 35c vg.

2,000 verges de marquisette blanche et ivoire avec dispositions fleuries de fantaisie ou chics effets à pois, dans les teintes de rose, bleu, or, vert, orchidée et mauve. 36 pouces de largeur. Régulier 60c la verge. Prix de Vente Anniversaire, 35c.

Nets Nottingham à Rideaux

1,500 verges de Nets Nottingham à rideaux de qualité de choix, finis avec attrayante bordure de dentelle et tailleur. 36 pouces de largeur. Régulier 60c la verge. Prix de Vente Anniversaire. **35c**

Attrayants Rideaux Plissés

150 paires de rideaux de voile blanc ou crème de qualité de choix avec bordures à piqûres de fantaisie, dans les teintes de rose, bleu, vert ou or. Complets avec volant et attaches. 2¼ verges de longueur. Valeur courante de $1.60. Prix de Vente Anniversaire, la paire. **98c**

Seulement 100 Garnitures de Rideaux de Cuisine

Garnitures de 7 morceaux, comprenant un volant, des attaches, et des rideaux de fenêtres séparés pour le haut et le bas. Joliment confectionnés de mousseline blanche à barres croisées avec quadrillé de couleur et finis avec ourlet tailleur. Régulier $2.25 la garniture. Prix de Vente Anniversaire. **$1.29**

Portiers de Velours double face $18.50 la paire

35 paires de fascinantes portières prêtes à poser. De velours français double face, richement mercerisé, 50 pcs de largeur et 7 pds de longueur. Dans les teintes de vert, brun, bleu, rose, mûre et taupe. Prix de Vente Anniversaire, $18.50.

Velours Français de Soie, $3.75 la verge

200 verges d'attrayants velours face simple, dans les teintes de bleu, rose et terracotta. 50 pouces de largeur. Approprié aux draperies, lambrequins, etc. Régulier $6. Prix de Vente Anniversaire, $3.75.

Velours Face Simple $1.19 la verge

350 verges de velours face simple de bonne qualité en un riche et fascinant fini. 50 pcs de largeur. Approprié aux portières, draperies, couvertures de coussins, etc. Régulier $1.75 la verge. Prix de Vente Anniversaire, $1.19.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Coussins de Fantaisie

Un bel assortiment de coussins à couvertures de soie taffetas et satin baronet bien remplis de kapok. En diverses formes et dans les teintes de rose, bleu, vert, or, pêche et chics effets nuancés. Régulier jusqu'à $5. Prix de Vente Anniversaire,

$2.25

Nattes Axminster

$2.75

250 Nattes Axminster de bonne qualité durable, en attrayant dessin sauté. Grandeurs 27 x 54 pcs. Régulier $4.50. Prix de Vente Anniversaire, $2.75.

Nattes de Coco pour Portes

300 Nattes de bonne qualité durable. Grandeurs 14 à 24 pcs. Prix de Vente Anniversaire. **49c**

Bryson-Graham

Au Deuxième Etage

Services à Dîner

de 50 morceaux

Attrayantes services à dîner pour six personnes. Avec chic dessin d'oiseau en couleur au centre et fascinantes ramilles fleuries. Les plats sont de forme ronde et sont finis avec bordure dorée. Régulier $12.95. Prix de Vente Anniversaire,

$10.35

Bryson-Graham—Au Deuxième Etage

Morceaux Dépareillés de Services à Dîner à ½ Prix pour Ecouler

Un assortiment comportant des plateaux, légumiers, tasses, etc., et divers styles. Votre choix à **Moitié Prix.**

Prélart Dominion

Prix de Vente Anniversaire, **49c** LA VERGE CARREE

Ce prélart de qualité parfaite est bien imprimé en dessins fleuris et bloqués d'une qualité exceptionnelle. Les plus récents patrons de 1930, et fait sur canevas résistant, d'une bonne qualité durable. Il mesure 2 verges de largeur et est coté spécialement pour la Vente Anniversaire à 49c la verge carrée.

Bryson-Graham—Au Deuxième Etage

Horloges 8-Jours pour Cuisines

Attrayantes horloges murales 8-jours en forme losange avec monture de bois fini bleu et blanc. Garanties pour 1 an. Régulier avec $3.95. Prix de Vente Anniversaire,

$2.95

Bryson-Graham

Rayon de la Vaisselerie

Vadrouilles (Mops) WOD à Planchers et Murs, avec Torchon Supplémentaire

Une vadrouille (mop) WOD régulier $1.50 avec manche résistant de bois de 5 pds de longueur et un torchon sec régulier de 75c, s'attachant facilement au manche et s'en détachant pour le laver. Valeur courante de $2.25. Prix de Vente Anniversaire, LES DEUX POUR... **$1.50**

Fers Electriques

Fers électriques "Star" Superior de frabricaton robuste, très durables. Pesant à peu près 6 livres. Joliment nickelés et complets avec cordon et fiche. Garantis pour [illegible]. Régulier $3. Prix de Vente Anniversaire,..... **$2.19**

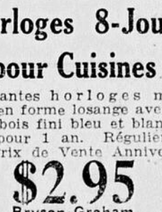

PHARMACIES

Pharmacies bien faites avec miroir de bonne qualité et tablette à l'intérieur. Finies émaillées blanches Régulier $3.50. Prix de Vente Anni. **$2.19**

Bryson-Graham—Rayon des Ustensiles de Cuisine

Deux Aubaines Extraordinaires en

Chics Gants de Chamo-Suède

pour Dames

GROUPE 1

Gants de chamo-suède de bonne qualité, pour dames, avec poignets repliés, assortis de fantaisie. Dans les teintes de fawn et gris. Toutes les pointures 6 à 7¼. Régulier 75c la paire. Prix de Vente Anniversaire,

39c

Bryson-Graham

Au Rez-de-chaussée

GROUPE 2

Gants de chamo-suède genre fourreau pour dames, avec garnitures de soutache de fantaisie, poignets évasés et effet de couture à trois boutons-pression. Dans les teintes de mode, castor tan, brun et gris. Régulier jusqu'à $1.25 la paire. Prix de Vente Anniversaire,

89c

Bryson-Graham

Au Rez-de-chaussée

BONS BAS A PRIX D'AUBAINES

La Vente Anniversaire vous offre l'occasion d'acheter des Bas de qualité à des prix très spéciaux. En vente, mercredi.

Bas de Soie Chiffon de $2

Prix de Vente Anniversaire, **$1.17** 2 paires pour $2.25.

Bas de soie chiffon, soie jusqu'au haut, de bonne qualité pour dames. Avec talons, boutons de pieds et semelles renforcées et haut à bordure picot. Dans les teintes de bronze soleil, beige clair, brise, métal oxydé, fusil, bisque mocha, rosador, chair, allure et muscadine. Toutes les pointures.

Bas de Laine Entièrement Façonnés

Prix de Vente Anniversaire, **85c** Régulier $1.25 la paire.

Bas de laine entièrement façonnés, de bonne qualité, pour Dames, avec haut évasé et talons, bout de pieds et semelles renforcés. Dans les teintes de biscuits, nu, brouillard, zinc, gris plaza et noir. Toutes les pointures 8½ à 10.

Bryson-Graham—Au Rez-de-chaussée

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor.

Si la majorité décidait de commettre un vol, il serait plaisant de soutenir que les spoliés sont tenus de se conformer à cette décision.

Jules SIMON.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MERCREDI, 17 SEPTEMBRE 1930 — 260e jour de l'année.
Lever du soleil 5.39 — Lever de la lune Mat.
Coucher du soleil 6.10 — Coucher de la lune 3.45
QUARANTE-HEURES
Grenville: 15, 16 et 17 septembre — St-Bernardin: 17, 18 et 19 septembre.
FETE DU JOUR — Quatre-Temps. — S. Lambert évêque et martyr.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	$6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$2.00	E.-Unis et Union Postale,	$3.00

OTTAWA, LE 16 SEPTEMBRE 1930

Ce fonds de secours

Comment seront utilisés les vingt millions votés. — Le gouvernement fédéral n'aura aucun contrôle. — Abus des gouvernements provinciaux au cours de la dernière campagne électorale. — Des témoignages stupéfiants.

Ce n'est pas sans raison qu'une partie des députés de la Chambre s'est inquiétée de la façon dont seraient dépensés les vingt millions que le gouvernement a fait voter hier dans le but de remédier quelque peu à la crise du chômage.

Nous savions déjà que, pour aggraver la situation, des gouvernements provinciaux, amis de l'ancienne opposition, avaient créé du chômage artificiel en arrêtant ou modérant des travaux décidés et nécessaires, et que certains industriels les avaient imités.

Depuis, des révélations stupéfiantes ont été faites par trois députés: le Dr Hurtubise, MM. Véniot et Bradette, sur la pression qui a été exercée, en Ontario et dans le Nouveau-Brunswick, non seulement sur les entrepreneurs et les contremaîtres, mais sur de simples manoeuvres.

Avant d'avoir de l'ouvrage dans les entreprises publiques du Nord de l'Ontario, les ouvriers étaient interrogés. Ils n'avaient de l'emploi que s'ils se disaient conservateurs. Et, par mesure de précaution, ils ne devaient recevoir leur salaire qu'après les élections et sur présentation d'un affidavit attestant qu'ils avaient véritablement voté pour les candidats conservateurs.

Aucun parti politique n'est à l'abri de telles tactiques, qu'elles soient inspirées directement par les têtes dirigeantes, ou appliquées par des subalternes trop zélés. Mais nous devons les blâmer quand on les rencontre et où elles se trouvent, car il est odieux d'affamer un ouvrier pour la simple raison qu'il n'est pas de la même couleur politique que ceux qui l'emploient. Et lorsque les coupables sont les gardiens du Trésor public, l'expédient est encore plus honteux; c'est un retour au servage.

Les revenus des provinces proviennent de la contribution de tous les citoyens, quelle que soit leur affiliation politique: ils devraient être employés au bénéfice de tous.

Les vingt millions que le gouvernement offre aux provinces qui les utiliseront elles-mêmes ou les distribueront aux municipalités proviennent des fonds publics. Ils n'ont pas de couleur politique et ceux qui sont chargés de les répartir ont été placés à la tête du pays pour protéger les intérêts de tous.

Cet argent a été voté afin de venir en aide aux chômeurs, non pas aux sans-travail conservateurs ou libéraux, mais aux chômeurs tout court.

Les gouvernements provinciaux sont conservateurs, libéraux ou progressistes. Il est à espérer que les demandes de ces gouvernements seront aussi bien accueillies les unes que les autres et que les provinces elles-mêmes pas plus que les municipalités ne se rendront coupables de favoritisme politique dans l'utilisation des fonds qui seront mis à leur disposition.

Le gouvernement fédéral n'aura guère de contrôle sur l'administration de ces vingt millions de secours et c'est la raison pour laquelle l'opposition a fait tant d'objections. Il doit se rappeler pourtant que les mesures prises n'atteindront pas leur but si les chômeurs ne sont pas également secourus et qu'il souffrira des abus que commettront les gouvernements provinciaux. A lui donc d'avertir sévèrement les provinces qui recevront de l'argent et d'avoir l'oeil ouvert. Autrement il n'aurait pas été nécessaire de faire tant de potin avec le "five-cents piece" de M. King.

Charles GAUTIER.

AU JOUR LE JOUR

La liberté de penser!

Un riche touriste américain expliquait récemment en ces termes la popularité de l'alcool aux Etats-Unis:

"Notre douane, disait-il, devient aussi célèbre que l'a été l'Inquisition d'Espagne. Nous, Américains, avons complètement transformé nos moeurs de famille pour lui résister. Nous étions fiers de notre puritanisme, nous le sommes devenus de notre alcoolisme. Ce qui distingue aujourd'hui la jeunesse américaine n'est pas la connaissance de la Bible, mais celle des cocktails. Nous nous saoulons par liberté de penser, depuis la prohibition."

Et celui qui rapporte cette naïveté semble y ajouter foi avec le plus grand sérieux du monde!

Pour la prochaine conférence impériale.

Il y a quelque temps, l'on a dit que la question de la défense impériale serait l'une des questions importantes à la prochaine conférence impériale de Londres. Cette nouvelle venait d'Angleterre. Ceux qui l'ont émise ne goûteront guère la déclaration du représentant de l'Australie à la Société des Nations.

L'honorable Frank Brennan, en effet, disait devant les délégués de l'Angleterre et des autres pays que l'Australie en avait fini avec la politique australienne d'il y a 25 ans, consistant à apprendre aux jeunes gens l'art de la guerre.

Cette heureuse évolution du sentiment australien ne sera pas de nature à encourager les impérialistes de Londres jugeant que les Dominions ne participent pas assez à la défense militaire de l'Empire.

Le retour à la terre.

Le pays le plus prospère, dit-on, c'est celui où les forces industrielles et agricoles se balancent très bien. Du moment que l'industrie l'emporte au détriment de l'agriculture, il arrive, un jour ou l'autre, un malaise grave. C'est précisément ce que l'Angleterre éprouve aujourd'hui.

Après avoir essayé toutes sortes de plans de colonisation à l'étranger, par exemple en envoyant dans les Dominions de l'Empire le plus grand nombre possible de ses chômeurs, l'honorable Christopher Addison, ministre de l'Agriculture, prêche enfin le retour à la terre aux sans travail de l'Angleterre.

L'autre jour, devant une réunion de cultivateur, il disait: "Avec nos deux millions de chômeurs dans le pays, c'est le temps de voir si nous pouvons faire un meilleur usage de notre sol natal." Le ministre de l'agriculture exposa alors ce qu'il entendait faire à la prochaine session pour amener plus d'hommes sur la terre.

L'idée de l'honorable Christopher Addison est probablement l'une des meilleures que l'on ait entendu exposer dans la solution du chômage anglais. Le retour à la terre de la part des sans travail anglais résoudrait dans une mesure appréciable le malaise actuel de l'Angleterre. Ce projet aurait un peu plus de chance de réussite que l'exportation des chômeurs sur les fermes des Dominions. Ceux-ci ne souffriraient pas, du moins, du déracinement national.

Un train-exposition.

Grâce à la coopération du Canadien National, du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, et de plusieurs compagnies d'engrais chimiques, un train exposition de chaux et d'engrais chimiques traverse une partie des cantons de l'est et des comtés de Bagot et de Saint-Hyacinthe. Les cultivateurs des diverses paroisses par où passera le train seront invités à le visiter.

Un wagon est destiné aux analyses du sol. Les cultivateurs pourront soumettre à des chimistes des échantillons du sol de leurs fermes, de manière à ce que ceux-ci puissent leur donner les meilleurs moyens de l'engraisser. Dans un autre wagon, les cultivateurs verront une exposition des divers engrais du sol. Des pancartes leur diront leur importance en agriculture. Enfin, un dernier wagon est aménagé en salle de conférences. Là, des experts y donneront des leçons et des conseils sur le rôle de la chaux et des engrais chimiques dans la fertilisation du sol.

Cette initiative est louable. Le mal de nombreuses fermes québécoises, c'est l'épuisement du sol. Il faut que les cultivateurs comprennent la nécessité d'en prendre soin, s'ils veulent obtenir un meilleur rendement. C'est le but de ce train-exposition. Les quelque dix mille cultivateurs qui le visiteront assisteront à une véritable leçon de choses.

Pour que le succès de cette démonstration soit complet, il faudrait que, dans chacune des paroisses par où passera le train et où l'on ne se préoccupe pas ou peu d'enrichir la terre par des engrais chimiques, quelques cultivateurs se donnent la peine de mettre à l'épreuve le printemps prochain les conseils donnés. Le cultivateur québécois ne se convainc pas par des paroles, mais par des faits. En voyant ses voisins réussir davantage en usant d'engrais chimiques, les fermiers plus rebelles aux idées nouvelles se verraient forcés d'admettre que là est la vraie voie du progrès.

C. L'H.

NOS MÉDECINS AU CONGRÈS DE LA MÉTROPOLE

PLUSIEURS MEDECINS DE LANGUE FRANÇAISE D'OTTAWA ET DE LA REGION VONT ASSISTER AU GRAND CONGRES MEDICAL DE MONTREAL.

Nous publions plus bas une liste des médecins d'Ottawa et de la région qui se rendent à Montréal, aujourd'hui pour assister au congrès annuel de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. On sait que ce congrès s'ouvre aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, pour se continuer jusqu'au 20. Le programme comprend, en plus de travaux très importants par d'éminents médecins et chirurgiens d'Europe et du Canada, une visite de tous les hôpitaux de la Métropole canadienne.

Voici les noms des médecins de la Capitale et de la région qui participeront aux délibérations du Congrès: MH. les docteur R. E. Valin, Eugène Gaulin, Hector Lapointe, Léo. Mantha, P. Bélanger, R. Delisle, J. E. Woods, A. Desrosiers, W. Lebel, Lorenzo Lamy, E. DeHaitre, R. Chevrier, Noël Sauvé, H. Legault, R. H. Parent, J. M. Laframboise, E. Couture, A. Drouin, J. L. Coupal, M. Ravary, E. Bourque, T. Fink, Albert Charlebois.

LA PLUIE EST LA CAUSE D'ACCIDENTS

Les averses intermittentes qui arrosèrent copieusement les rues de la Capitale, un peu avant cinq heures hier après-midi et juste au moment où les employés de bureau sortaient du travail, ont été la cause d'un grand nombre d'accidents facheux, de retards dans la circulation des tramways, de chutes, de grippes et de rhumes.

L'auto de James-T. Moxley, stationné à l'arrière d'un tramway, à l'extrémité sud du pont Alexandra, a été légèrement endommagé par un auto qui le frappa d'arrière. L'autre machine qui tourna de bord et fila vers Hull, après l'accident, était conduite par deux jeunes hommes.

Deux automobiles ont été endommagés assez considérablement hier après-midi sur la rue Wellington, entre les rues Sparks et Kent. L'auto de M. D.-P. Smith, 217 rue Waverley dérappa et frappa une machine qui roulait vers l'est, conduite par Andrew Welch, 45 rue Hampton.

Un comion-automobile conduit par Leslie-J. Ginn, 457 rue Metcalfe, entra en collision avec un automobile que conduisait Raymond Lepine, 195 avenue Holmwood, à l'intersection de l'avenue Holmwood et de la rue Craig. Les dommages aux automobiles sont insignifiants.

Valois condamné à 3 mois de prison

René Valois, de Westboro, accusé d'avoir mis le feu à la grange Heney, sur le chemin de Richmond, le 23 juin dernier, a été condamné à 3 mois de prison par le magistrat Wm. Joynt en cour de police du comté hier après-midi. Il a avoué sa culpabilité. Il était représenté par Me C.-C. Gibson qui fit un vibrant appel auprès du magistrat pour une sentence légère.

Valois, avant sa comparution définitive hier après-midi avait passé 5 semianes en prison du comté, depuis la date de son arrestation par le chef McCarthy. Une couple d'accusations semblables à celle pour laquelle il a été condamné, pesaient contre lui.

Me J.-A. Ritchie, substitut de procureur général, occupait pour la Couronne.

$5 d'amende.

John Manchester, de canton de Huntley, a été trouvé coupable d'avoir frappé son frère William Manchester, et a été condamné à payer une amende de $5 plus $6 de frais par le magistrat Wm Joynt, en cour de police du comté hier après-midi. Me Samuel Berger de la raison légale McNulty et Berger représentait William Manchester. L'accusé était représenté par le colonel V. F. S. McClenaghan, M. C.

SUR LA COLLINE

(Galerie de la presse)

Il est décrété que les députés siègeront mercredi soir et qu'ils perdront leur congé traditionnel. Le premier ministre avait soumis une délibération à cet effet. M. E. J. Young, député libéral de Weyburn, a fortement protesté contre elle et il a accusé le gouvernement d'employer des mesures arbitraires et de bousculer les règlements parlementaires. En dépit de cette chaude intervention la délibération a été adoptée avec ce résultat que les députés perdront leur congé.

Cependant on n'a pas suspendu l'article 7 des règlements de la Chambre qui veut que la séance se proroge automatiquement à onze heures du soir. On n'a pas non plus touché à cette autre proposition du premier ministre, qui indiquait que la Chambre se réunirait samedi matin à 11 heures et de 3 à 6 heures de l'après-midi. Est-ce une preuve que la session spéciale se terminera samedi?

* * *

Ce fut sur les recommandations de M. A. M. Robichaud que le contremaître des réparations à Shippegan Breakwater, Nouveau-Brunswick, a été remercié de ses services, a déclaré l'honorable H. A. Stewart, ministre des Travaux Publics, en réponse à une question de l'honorable Pierre Véniot. Le même ministre, en répondant à d'autres questions a dit que Charles L. Comeau, de Caraquet, Nouveau-Brunswick, fut le seul soumissionnaire pour la construction d'un quai à Little Shippegan et que le projet de construction d'un brise-lame à Tracadie Harbor, Nouveau-Brunswick, était à l'étude. Le plus bas soumissionnaire pour cette construction est Waldo Busca, de Bathurst, Nouveau-Brunswick.

* * *

M. Robert Gardiner, qui en tient évidemment au projet de la Beauharnois, est revenu sur cette question hier après-midi. Il a rappelé qu'à la fin de la dernière session, le premier ministre actuel (qui était alors chef de l'Opposition) avait dit qu'il devrait y avoir une enquête dans toute cette affaire. Il a demandé à M. Bennett ce que la nouvelle administration avait fait sous ce rapport. M. Bennett a répondu qu'une enquête départementale était en marche à l'heure actuelle mais que le gouvernement n'avait pas encore reçu de rapport.

* * *

Les documents que le premier ministre a déposés au début de la séance, relativement à la canalisation Saint-Laurent, se bornent à deux lettres. La première, en date du 2 septembre dernier, est du col. Harford MacNider, ministre des Etats-Unis au Canada, à l'hon. R. B. Bennett, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. M. MacNider y fait allusion à une correspondance antérieure et y annonce, conformément aux instructions du président des Etats-Unis, que le gouvernement américain est disposé à entreprendre la canalisation le plus tôt possible. Il demande si le gouvernement canadien est maintenant en mesure de nommer des commissaires qui discuteraient avec les commissaires des Etats-Unis les détails du plan du canal projeté et prépareraient un traité destiné à atteindre ce but.

M. Bennett a répondu, le 10 septembre, que le gouvernement a étudié certains aspects du problème, mais qu'à cause de la session en cours et de la conférence impériale qui s'ouvrira le 30 septembre, il lui est impossible de s'occuper de l'ensemble de la question, pour l'heure. A son retour de la conférence, en novembre prochain, il examinera l'affaire et il communiquera de nouveau avec le ministre des Etats-Unis.

* * *

Le premier ministre, l'honorable R. B. Bennett, en réponse à une question du chef de l'Opposition, l'honorable Mackenzie King, a dit hier après-midi qu'il ferait une déclaration au sujet de la nomination des ministres canadiens à Washington et au Haut Commissariat à Londres, à la fin de la présente session spéciale.

L'honorable King avait demandé au premier ministre si le gouvernement avait quelque chose de nouveau à annoncer au sujet de ces nominations.

* * *

L'honorable sénateur Onésiphore Turgeon, du Nouveau-Brunswick, a reçu aujourd'hui un colis précieux accompagné d'une lettre qui en expliquait la signification. Il s'agit de la médaille d'honneur de l'Académie Française accordée pour son ouvrage publié l'an dernier sur les Acadiens. On sait que cet ouvrage avait été couronné l'an dernier, mais la médaille d'or ne fait que parvenir au distingué écrivain canadien. La médaille est d'un magnifique dessin comportant, sur un côté, l'effigie du cardinal de Richelieu et sur l'autre une inscription disant qu'elle constitue le prix de langue française accordé à M. Onésiphore Turgeon.

Le sénateur Turgeon a été vivement félicité pour ce témoignage précieux venant de l'Académie Française.

MAISON DÉTRUITE PAR LE FEU À CARP

La maison de M. et de Mme W.-H. Boucher, de Carp, Ont., a été complètement détruite hier matin, un peu avant midi, et les pertes de $8,000 ne sont pas recouvertes par les assurances. Pendant trois fois, le feu se répandit jusqu'à des maisons avoisinantes mais grâce au travail ardent des pompiers de l'endroit, les flammes ne causèrent des dommages qu'à un endroit. La cause du feu est l'explosion d'un poêle à l'huile.

La bonne adresse.

L'adresse d'Edmond Bourgault qui a comparu en correctionnelle hier est 388½ rue St-Patrice et non 338½ comme une erreur typographique nous faisait annoncer hier.

LA TOURNÉE DU "BON VOULOIR" DANS L'ONTARIO

ELLE EST DEJA EN BONNE VOIE D'ORGANISATION. ELLE AURA LIEU LE 18 JUIN 1931.

Le "Good Will Tour", croisière magnifique autour de notre province, est en voie d'organisation et est projetée pour le 18 juin 1931. M. H. K. Carruthers, secrétaire du Board of Trade, d'Ottawa, en est l'organisateur et l'itinéraire est déjà dressé, les principaux hôtels retenus, et M. Carruthers espère réunir sous son étendard du grand tourisme, près de quarante personnages influents des Etats-Unis, spécialisés dans les questions touristiques, afin de leur dévoiler les beautés de notre province.

M. Carruthers est revenu hier matin d'un voyage à Peterborough Ont., où il s'est assuré la coopération des autorités locales et là où passeront les touristes l'été prochain.

Le secrétaire du Board of Trade confiait ce matin au "Droit" que cette croisière est des plus significatives pour notre tourisme provincial, étant donné que ceux qui en prendront part seront à la suite nos meilleurs médiums de publicité aux Etats-Unis. M. Carruthers a choisi parmi cette quarantaine de touristes, les secrétaires de différents Auto-Clubs et les gérants des agences touristiques américains.

Plusieurs hôtels ont déjà promis leurs salles pour la date fixée, tels que le King Edward Hotel, de Toronto; le Clifton Hotel, de Niagara; le Prince Edward Hotel, de Windsor, le Château Laurier, Ottawa, etc ... A Peterborough, un vapeur sera mis à la disposition des excursionnistes et l'hôtel de l'endroit leur sera retenu.

Dans le but de s'assurer du succès de cette promenade d'automobile autour de la province, M. Carruthers a déjà retenu les services des autorités touristiques des principales villes qu'ils visiteront. M. C. O. Shaw, propriétaire du Bigwin Inn sur le Lac des Baies, et les autorités de l'Auto-Club de Howe Sound projettent des moyens d'amusements pour les visiteurs.

M. A. T. Guay, de l'Ontario Motor League, accompagnera M. Carruthers, au cours de ce voyage à titre de secrétaire-trésorier. Un représentant de la Presse Canadienne les accompagnera également et les autobus de la Colonial Coach Lines se mettront à leur service.

Ce tour autour de la province, tel que marqué sur l'itinéraire et que nous reproduisons plus tard est le plus féérique que l'on ait jamais élaboré. Il fait voir au voyageur les plus beaux sites de notre belle province, et les lui montre en rapport avec nos industries établies en ces endroits et ne manquera certainement pas de produire l'effet attendu sur les visiteurs américains.

Payez vos taxes.

La police du comté a lancé une offensive contre les propriétaires de chiens du canton de Gloucester qui n'ont pas payé leur taxe pour garder leurs chiens. Les premiers coups de canon et la première charge a donné 15 prisonniers aux officiers de la police. En effet, une quinzaine de résidants du canton de Nepean devront comparaître jeudi après-midi, devant son honneur le magistrat Wm Joynt pour répondre à l'accusaton d'avoir gardé un chien sans licence.

La plupart des accusations ont été déposées par le détective Harry Snider.

Un service pour le repos de l'âme de feu Gabriel Legault

IL A ETE CHANTE CE MATIN A L'EGLISE DU SACRE-COEUR EN PRESENCE DE TOUS LES ELEVES DE L'UNIVERSITE.

Un service solennel pour le repos de l'âme de Gabriel Legault, brillant élève de l'Université d'Ottawa qui est décédé pendant les vacances, a été chanté à l'église du Sacré-Coeur ce matin avant l'exercice régulier de la retraite annuelle des élèves de l'Université. Le R. P. Joseph Gravel, O.M.I., préfet des études classiques, officiait au service. Il était assisté des RR. PP. L'Abbé et Lavigne, O.M.I., de l'Université, comme diacre et sous-diacre.

La chorale des élèves de l'Université, dirigée par le R. P. Conrad Latour, O.M.I., a exécuté la messe des morts en grégorien. M. Rodolphe Rhéaume touchait l'orgue.

On remarquait au choeur, le R. P. G. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université, le chanoine Raoul Lapointe, prédicateur de la retraite des élèves et plusieurs Pères Oblats de l'Université. Tous les élèves de langue française étaient présents.

Feu Gabriel Legault était le fils de M. Théo. Legault, de Sturgeon Falls. Il aurait fait cette année ses études philosophiques.

Ste-Anne de Prescott, Ont.

16 septembre, 1930.

Marielle Lavigne, enfant de M. et Mme Georges Lavigne, est décédée le vingt-six août après une courte maladie, à peine âgée de dix mois.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Vaissellerie et Verrerie pour l'Epousée

Services ou articles nouveautés en porcelaine, cristal de couleur ou verre taillé, voilà de fascinants cadeaux, des cadeaux dont l'épousée fera souventes fois usage et qu'elle appréciera toujours.

Une visite dans notre magasin vous révèlera bien des suggestions pour cadeaux.

McIntosh & Watts
The China Hall
245-247 Bank St Near Lingan
Phone 4041 Queen

Un Grand Ecoulement de Victrolas

Orthophonic
"True in Sound"

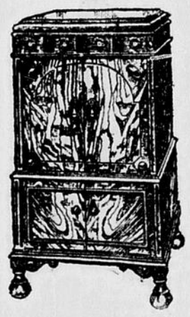

Orthophoniques, rég. de $425. pour $149.50
Orthophoniques, rég. de $385, pour $134.50
Orthophoniques, rég. de $225, pour $ 96.00
Orthophoniques, rég. de $190, pour $ 99.50
Orthophoniques, rég. de $165, pour $ 89.50
Orthophoniques, rég. de $115, pour $ 69.50
Orthophoniques, rég. de $ 95, pour $ 49.50

$5 Only down

et n'importe lequel de ces réputés Orthophoniques vous sera livré.

Agissez Maintenant!
Tous ces instruments sont garantis en parfait état!

ORME'S
THE MUSIC CENTRE
175, rue Sparks ORME LIMITED Tél: Queen 6108
LES COMMANDES PAR LA POSTE
recevront une prompte attention. Ecrivez-nous tout de suite, avant qu'ils soient tous vendus.

Le Cercle Familial

Pourquoi la "London Life" est un Nom Domestique au Canada!

LA London Life est la seule compagnie canadienne qui se spécialise dans l'assurance industrielle et ordinaire. C'est grâce à ce fait qu'elle peut assurer tous les membres de la famille, y compris le jeune bébé. Elle a acquis son rang en vedette par le service qu'elle rend.

Si vous n'avez pas assuré les enfants ou si vous n'êtes pas suffisamment assuré vous-même, nous permettrez-vous de vous recommander des modes d'assurance qui vous donneront toute satisfaction?

London Life
Insurance Company
"Compagnie Industrielle-Ordinaire du Canada"
SIEGE SOCIAL - LONDON, CANADA

R. R. BROOKS, W. H. GARNER, Représentants de la Région
Edifice Jackson, 122, rue Bank, Ottawa.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

HULL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1930

UNE NOUVELLE PREUVE

Tout ce qui se rapporte à la question du tramway et de l'autobus ne saurait nous laisser indifférent par le temps qui court. Nous prenons soin de lire et d'utiliser, chaque fois qu'ils nous tombent sous la main, les faits relatifs à cette question. C'est ainsi que nous disions dernièrement que l'autobus devenait de plus en plus en vogue dans la ville américaine de Philadelphie, ce qui par contre signifie que le tramway y perd sans cesse du terrain.

Une nouvelle preuve de la popularité de l'autobus nous est arrivée dernièrement. C'est le "Devoir" qui reproduit et commente une nouvelle du "Toronto Star".

Ce dernier journal rapporte une entrevue accordée à son représentant par Sir Daniel Stevenson, membre depuis 22 ans du conseil municipal de Glasgow, ville d'Ecosse. Ce monsieur, qui a étudié l'administration municipalisée du tramway à Toronto, parle de ce qui se passe dans sa ville relativement au tramway et à l'autobus.

Il prédit tout simplement que le tramway est en voie de disparaître en Ecosse. "Vous paraissez ici, dit-il au journal de Toronto, vous attacher aux voies fixes. A Glasgow, au contraire, l'autobus gagne de la popularité et le tramway faiblit. De sorte qu'il est probable que d'ici un petit nombre d'années il n'y aura plus de tramways.

"L'autobus, à notre avis, a des avantages notables. Il n'est pas si sûr et peut-être à certains égards pas aussi commode; mais il est plus rapide; il peut vaincre les embarras de circulation beaucoup plus facilement et la célérité semble être le facteur essentiel de nos jours."

Le "Devoir", auquel nous empruntons cette traduction, ajoute, par la plume d'un de ses rédacteurs: "L'autobus devrait supplanter le tramway, même à Montréal, même si cela ne fait pas du tout l'affaire des compagnies électriques qui vendent de l'énergie et qui contrôlent les tramways. L'autobus est tellement plus souple et tellement plus rapide! De plus, il permet des expériences qu'on ne saurait tenter avec le tramway. On peut essayer de nouvelles lignes et, si elles ne payent pas, les discontinuer.

Et le journal montréalais de réclamer le service de l'autobus dans les parties de sa ville que les tramways ne desservent pas comme il faudrait.

Tout cela s'accorde parfaitement avec des choses que nous avons dites et répétées à maintes reprises ici: l'autobus, à bien des points de vue, est le système de transport qui paraît le plus propre de nos jours à donner satisfaction au public. Particulièrement dans la ville de Hull, ainsi que nous l'avons également souligné. Chez nous en effet le tramway ne dessert aucunement le centre physique de la ville, ni son extrémité ouest, et il nous impose à Ottawa un terminus nullement convenable. L'autobus, plus souple, obvierait à tous ces graves inconvénients, sans compter que, pour une période de neuf ans, il nous garantirait un taux de transport relativement peu élevé.

Mais il y a ceci: il faut, paraît-il, protéger les capitaux investis dans le tramway par un certain nombre d'individus, et alors peu importe que ce soit le public qui en subisse les conséquences en payant plus cher pour se faire voiturer moins bien!

Quant à ceux qui pensaient qu'un système de transport existait pour le public et non celui-ci pour celui-là, ils avaient tout simplement tort!

Il se peut tout de même qu'en se remuant davantage l'on pourrait faire triompher ses vues. Mais si nous ne bougeons pas plus, il ne nous restera qu'à compter sur le temps, ce qui peut être fort long, pour obtenir la circulation des autobus, qui ne cessent et ne cesseront de se répandre.

Henri LESSARD.

AUX FUNÉRAILLES DE MADAME B. MYRE

UN GRAND NOMBRE DE PARENTS ET D'AMIS Y ASSISTENT, EN L'EGLISE NOTRE-DAME, A 8 HEURES CE MATIN.

De belles funérailles ont été faites ce matin dans Notre-Dame à feu Madame veuve Barnabé, Myre, (née Virginie Villeneuve), décédée dimanche à sa résidence, 76 rue Wellington, à l'âge de 76 ans, après une longue maladie. Elle était née à Plantagenet et demeurait à Hull depuis 65 ans. Elle était Dame de Ste-Anne et tertiaire.

Elle laisse dans le deuil trois fils: MM. Barnabé, Clovis et Josaphat, Myre, à Hull; six filles, Mme A. P. Lévesque, à Trail, C.-B; Mme J. L. Bigras, à Montréal; Mme veuve J. O. May, à Hull; Mlles Eveline, Dorilda et Yvonne Myre, avec lesquelles elle demeurait à l'adresse précitée. Lui survivent aussi, une soeur, Mme Alfred Beauchamp, et un frère, M. Olivier Villeneuve, tous deux à Hull.

Le service funèbre a été célébré à 8 heures par le R. P. Beaudry assisté des RR. PP. Garneau et Chartrand comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale a rendu la messe de requiem de Borduas et à la fin de la cérémonie M. Ed. Bédard a chanté les Adieux. M. H. Boulay était l'organiste. L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Clovis, Barnabé et Josaphat Myre; ses gendres, J. L. Bigras et J. B. Lafleur; son frère, Olivier Villeneuve; ses beaux-frères, A. Beauchamp, J. Myre, Sam. Myre, celui-ci, de Montréal; ses petits-fils, Lucien Lafleur, D. Lafleur, R. Myre, J. P. Lafleur, Dan. Myre, Aurélien Myre, Auguste Lafleur, Hector Larose, Maurice May, Romuald Myre, F. Myre, Georges Myre; ses neveux, H. Villeneuve, Arthur Myre, J. B. Jacques, E. Villeneuve, H. Bélanger, M. Myre, Jos Myre, Eug. Ménard, G. Laurin. Dans le cortège il y avait aussi MM. Evariste Loyer, Ths Barnes, M. Dompierre, G. Lafond, E. R. Bisson, A. Fréchette, Adel. Labelle, Ed. Bédard, le chef Tessier, Adjutor Couture, Roger St-Jean, N. Charbonneau, Alph. Goulet, Hilaire Thérien de Montréal, G. Massé, Jos. Deslauriers, Gaston de Repentigny, J. R. Décosse, A. Séguin, G. Ardouin, F. G. Ardouin, Emile Rériger, Lionel Charron,. Oscar. Gauvin,. Josaphat Couture, A. Berniquez, E. Hébert, J. N. Fortin, J. Thériault, R. Côté, H. Couture, J. B. Legault, Arthur Loyer, C. Boland, Napoléon Legault, J. B. Paré, R. Laprade, Omer Lemieux, Jos. Moyneur, Ovila Joanette, H. Dumontier, Jos Fournier, J. D. Kelly, J. B. Lafleur, A. Chantiny, F. Trudel, A. Carrière, G. Pelletier, Jos. Malette, P. V. Leduc, Jos. Couture, Oscar Lafleur et autres.

DE RETOUR

Mme Gabriel Dupuis, de la rue Papineau, est revenue enchantée d'un séjour de cinq semaines à Riverbend, Lac St-Jean, chez son fils, M. Hector Dupuis.

NAISSANCE

QUINN—M. et Mme Harold Quinn, (née Nini Tassé), d'Ottawa, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 12 septembre à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, et baptisée le 14 sous les noms de Pauline, Béatrice, Rhéa. Parrain et marraine, M. et Mme Bethléem Fréchette, de Hull, grand oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme B. Quinn, grand'mère de l'enfant.

EUCHRE --- CE SOIR
A LA SALLE MONETTE

A VENDRE
Gros bois de 4 pds, $7.00 la corde; Bois franc, $10.00 la corde; Bois sec, coupé, au voyage, $2.00 et $3.00.
WILFRID ARVISAIS
258, rue Maisonneuve - Hull
Sher. 6062.

Nettoyage à Sec
TEINTURAGE et PRESSAGE de haute qualité seulement, des MANTEAUX, ROBES, HABITS, PALETOTS, ETC.
APPELEZ SH. 189
NOTRE VOITURE PASSERA CHEZ VOUS.
CLASSIC
Nettoyeur - Teinturier — 148, rue Wellington, Hull

LUMIERE — POUVOIR — TRACTION
Spécial:
LAMPES MAZDA
25, 40, 60, 100, 200 watts.
6 lampes vendues au prix de 5, une se trouvant donnée GRATUITEMENT.
THE GATINEAU ELECTRIC CO.
117, rue Principale, Hull. — Tél: Sher. 1660.

LE CONSEIL ADOPTE HIER SOIR SON REGLEMENT D'EMPRUNT DE $296,000 POUR DES TRAVAUX

Ce règlement sera soumis au vote des contribuables à la date du 1er octobre.— Il est encore question du tramway de la Hull Electric.— Le droit d'expropriation du système d'éclairage sauvegardé.

DES OBLIGATIONS VENDUES À 99.799

Les propriétaires fonciers de la ville seront appelés mercredi le 1er octobre à se prononcer sur un règlement d'emprunt de $296,000 élaboré depuis longtemps par le conseil municipal et que ce dernier a enfin adopté définitivement à sa séance d'hier soir. La proposition d'adoption a été faite par les échevins Laramée et Laverdure. L'argent sera ainsi dépensé: $117,000 pour des pavages, $98,000 pour des égouts, $49,500 pour des trottoirs, $18,000 pour de l'aqueduc, $13,500 pour augmenter le système des lumières et alarmes ainsi que pour acquérir une pompe de 600 gallons et un camion à moteur pour le département des incendies.

Si, comme on le croit bien, les contribuables votent en faveur du règlement, il faudra ensuite attendre la ratification du département des affaires municipales de la province avant de commencer les travaux.

VENTE D'OBLIGATIONS

Le conseil a accepté hier soir la soumission de Gairdner and Co., de Toronto, pour l'achat de $293,400 d'obligations de la ville, en vertu des règlements 274 et 277 pourvoyant à des améliorations locales déjà exécutées. On avait retardé la vente des obligations, le marché n'étant pas dans le temps très favorable. Le prix payé est de 99.799, soit une base de 5.02%, ce qui est considéré comme très satisfaisant dans les circonstances. Plusieurs maisons de courtage, outre celle qui a obtenu l'émission, avaient soumissionné aux prix suivants: Banque Provinciale, 99.16; Geoffrion et Cie, 99.06; Hudson Bros., 98.80; Dyment Anderson, 99.09; Woods Gundy, 99; Dominion Securities, 99 et 99.18; Fry Mills, 99.27; Mead and Co., 99.14; C.-H. Burgess, 99.23; Wood Gundy, 98.91; L.-G. Beaubien, 99.27; Crédit Anglo-français et E. Savard, 99.03; McLeod, Young, Weir, 99.08. La proposition pour faire la transaction a été amenée par les échevins Larose et Boucher.

Sur motion des échevins Laramée et Moncion, un règlement de commutation de taxes sera préparé en faveur de la manufacture de portes et châssis de M. J.-B. Harper, basée sur l'évaluation actuelle, pour une période de dix ans. M. Harper projette de doubler son établissement, ce qui multiplierait aussi par deux le nombre présent de ses employés. Il payera les frais du règlement, qui comportera le privilège d'un renouvellement éventuel au bout de la première décade.

Les 286 tonnes de charbon dont on a besoin pour chauffer cet hiver les édifices de la municipalité seront achetées chez Bélanger Frères et la Hull Coal Co., d'après leurs soumissions reçues et acceptées hier soir. Il y avait une troisième soumission que l'on a jugé à propos de ne pas considérer, parce qu'il s'agit plutôt d'une agence, tandis que les deux autres établissements sont dans la ville et contribuent au trésor municipal.

POUR LES PARCS

Les échevins J. Chénier et Laverdure ont fait adopter, après lecture, le règlement 284 pour la régie des parcs.

Le point principal, c'est que personne ne pourra stationner dans les parcs de la ville, de minuit à 7 heures du matin, s'il s'agit des parcs de l'hôtel de ville et du bureau de poste, et de 10 heures du soir à 7 heures du matin s'il s'agit du parc Flora.

Sur proposition des échevins Larose et J. Chénier des félicitations ont été votées à M. Louis Cousineau à l'occasion de sa récente nomination comme juge de la Cour Supérieure de Québec.

Sur motion des mêmes, l'aviseur légal est autorisé à faire une nouvelle codification de la charte municipale, et le greffier demandera des soumissions aux imprimeurs pour l'impression de cent, 200 et 300 exemplaires du volume.

LE TRAMWAY

La Hull Electric a écrit au conseil qu'elle était prête à faire une entente au sujet du tramway pour une période d'un an, à titre d'essai, au tarif actuel de 5 sous, à condition de n'avoir aucune redevance municipale à payer et de ne subir aucune concurrence pour le transport. Elle offre aussi d'accepter dans son bureau de direction un représentant de la ville nommé par le conseil.

La Cie E.-B. Eddy écrit au conseil sur le même sujet, lui suggérant d'en venir à une entente amicale avec la Hull Electric, relativement au tramway. Elle est intéressée dans l'affaire parce que la Hull Electric fait presque tout son fret. Elle offre son concours pour le règlement de la question et suggère que le conseil nomme un représentant de la ville au sein du bureau de direction de la Hull Electric, pensant bien que celle-ci acceptera telle nomination.

Les municipalités de Templeton-Est, Angers, Ste-Rose de Lima, répondent au conseil ne pouvoir contribuer au coût de reconstruction du pont Hull-Pte-Gatineau, comme demande leur en a été faite. La Pte-Gatineau pour sa part est prête à seconder les démarches du conseil de Hull. Ste-Rose est d'avis que la reconstruction doit être faite par le gouvernement provincial, puisque le pont est sur la route provinciale, et sert surtout pour les touristes, pour des gens venant d'en dehors des municipalités environnantes et d'en dehors du district.

L'échevin Moncion a demandé de voir la lettre envoyée par la ville au gouvernement de Toronto au sujet de l'autobus, et la réponse de ce dernier. Le maire Lambert lui a dit de s'adresser à l'aviseur légal, chargé de rédiger la missive.

M. GERVAIS SOMMÉ DE SE RETRACTER

IL A ACCUSE M. TREMBLAY, HIER, DE S'ETRE PARJURE EN SE PRESENTANT COMME CANDIDAT A L'ECHEVINAGE.

M. François Tremblay, de Val-Tétreau, adversaire de M. Z. Gervais au siège échevinal No 1 du quartier 1, a fait signifier à ce dernier hier après-midi, par huissier, d'avoir à rétracter son affirmation faite à la mise en nomination des candidats, le matin à l'hôtel de ville. M. Gervais a déclaré que M. Tremblay en serait parjuré en se présentant comme candidat, parce qu'il n'aurait pas payé toutes ses redevances à la municipalité, comme l'exige la charte.

Entre temps, M. Tremblay poursuit son organisation et a tracé son programme d'assemblées publiques au cours de la semaine. Mercredi soir, il tiendra une assemblée à la salle Lafrance, angle de la rue Bégin et du chemin d'Aylmer, Val-Tétreau, et vendredi soir ce sera à la salle N. Lepage, parc Colombia. Dimanche après-midi il y aura une nouvelle assemblée dans cette dernière partie du quartier, dans un local à être indiqué plus tard, et le soir aura lieu un grand ralliement général à la salle Lafrance, Val-Tétreau.

Deux arrondissements électoraux à Thurso

Le règlement divisant la municipalité de Thurso en deux arrondissements de votation, promulgué le 2 septembre, entre en vigueur demain. La division est faite suivant la loi électorale de la province de Québec.

LA VIE SYNDICALE

Union Interprofessionnelle.

Assemblée régulière ce soir, à 8.15 heures pour l'Union et à 7.45 heures pour les Officiers.

Le Sec.

Comité de la Fête du Travail.

Le Comité a siégé hier soir, sous la présidence du Confrère L. Harper. Les derniers comptes ont été adoptés pour payement. Le Trésorier avait fait parvenir rapport finanrier final de la célébration. Des remerciements et félicitations ont été adressés à nouveau à l'endroit de tous ceux qui ont contribué au succès de la Fête.

Le Sec.

Menuisiers-Charpentiers.

Le local a siégé hier soir. L'assemblée a été de courte durée, et les questions de routine ont été pratiquement les seules amenées à la réunion. Rapport de divers "chantiers" a été fait. Bien que le Conseil des Métiers en Construction contrôle actuellement une dizaine de "chantiers fermés" le nombre des chômeurs est considérable.

Le Sec.

Les funérailles de M. G. Picard demain

Les funérailles de M. Gérard Picard, hôtelier de la Pointe-Gatineau, décédé subitement à Hull hier, auront lieu demain matin à 8 h. 30 en l'église et au cimetière de la Pointe-Gatineau.

Le camp du parc Lansdowne sera fermé le 22 sept.

La commission de publicité, réunie lundi soir en assemblée régulière, à décidé de fermer le camp de tourisme du parc Landsdowne, le 22 septembre. Ce camp, malgré la saison avancée, jouit encore d'une grande popularité, puisque la semaine dernière on y enregistra 42 automobiles venus de l'étranger.

Il a aussi été décidé de donner une bonne couche de peinture à l'ameublement du camp.

Le ministère de la voirie a fait savoir à la commission qu'il ne lui permettrait pas d'afficher sur les routes de la région les enseignes qu'elle vient d'acheter en vue d'indiquer le chemin d'Ottawa. Le ministère explique qu'il fait tout en son possible pour éliminer les affiches le long des routes.

M. MacDonald a déclaré qu'il avait entendu des choses très étranges ces jours derniers: on lui a rapporté, en effet, que le Château Laurier dirigeait sur les hôtels de Hull les visiteurs qu'il ne pouvait accommoder. La commission, mécontente d'une telle attitude, fera enquête, car elle veut protéger en tout point les hôtels d'Ottawa.

La nomination du Col. Alexander au Tribunal de la Haye

LONDRES, 16 (P. C.):—Le lieutenant-colonel Maurice Alexander, gradué de l'Université McGill et un ancien citoyen de Montréal, a été nommé représentant du gouvernement anglais à la cour internationale de la Haye sur le comité chargé de s'occuper des réclamations de guerre de la part des pays ennemis.

Le colonel Alexander a pratiqué le droit et au Canada et en Angleterre. Il fut député en 1922-23 dans la circonscription de Southwark-sud-est. Né en 1889, il étudia à l'Université McGill, de Montréal et fut admis au barreau dans la province de Québec en 1910. Il faisait partie de la raison légale Davidson, Wainwright, Alexander et Elder, de Montréal.

Lieutenant dans les grenadiers en 1911, capitaine en 1913, il devint major en 1914. Il prit part à la guerre de 1914 et fut créé lieutenant-colonel en 1916.

Mme FRS TREMBLAY DÉCÉDÉE HIER SOIR

Mme François Tremblay, née Marie-Louise Alain, est décédée hier soir chez son fils, M. Sylvio Tremblay, 20 rue Papineau, après une longue maladie. Elle était native de Rivière Caplan, comté de Bonaventure, demeurant dans Hull depuis 40 ans et en comptait 63. Son époux est décédé il y a trois ans. Elle était Dame de Ste-Anne et tertiaire de Notre-Dame.

Elle laisse deux fils, Sylvio et Louis Tremblay, à Hull; une fille, Mlle Dolorès Tremblay; deux frères, MM. Jean-Louis Alain, à Hull, et Félix Alain, à Hudson Bay Jonction, Sask., une soeur, Mme veuve Ovila Marleau, à Hull.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 h. 45 en l'église et au cimetière Notre-Dame.

Nos sincères sympathies à la famille.

ERREUR DE NOM

Une distraction constante a fait dire tout au long du rapport paru hier au sujet du voyage de la chorale paroissiale Notre-Dame à Hawkesbury, que l'aumônier de ce groupement était le R. P. Létourneau. Il y a eu erreur répétée: il s'agit du R. P. Labossière, O.M.I., de Notre-Dame, qui a pris part au voyage et a chanté la grand'messe là-bas.

DE PASSAGE ICI

Le colonel S. Gaudreau et le sergent-tambour Victor, Dormoy, de la Garde Indépendante Sainte-Jeanne d'Arc, de Montréal, sont de passage dans Hull, dans l'intérêt de leur groupement.

UNE ÈRE DE PROGRÈS AU COLLÈGE DE RIGAUD

Au cours d'une entrevue qu'il accordait au représentant du "Droit", ces jours derniers, à Thurso, le R. P. Alphonse Gauthier, C.S.V., supérieur du collège Bourget, à Rigaud, diocèse de Valleyfield, déclarait qu'en dépit de la dépression dans les affaires, les perspectives sont excellentes cette année dans la grande maison d'éducation qu'il dirige depuis deux ans.

"L'entrée au collège apporte beaucoup de contentement", dit-il. "Le nombre d'élèves a augmenté sur l'année dernière, alors que les inscriptions étaient plus nombreuses que jamais dans les annales du collège. Nous avons actuellement quelque 220 pensionnaires. C'est dire que par le nombre, notre collège est le plus considérable dans la région de Montréal. Le collège de Ste-Anne de la Pocatière vient en tête dans la province."

45e ANNIVERSAIRE

Des parents et des amis se sont réunis samedi soir chez M. et Mme Philippe Régimbald, 191 rue St-Laurent, pour célébrer le 45e anniversaire de naissance de Mme Régimbald. L'adresse a été lue par Mlle Aurore Paquette et les fleurs ont été présentées par les jeunes Jeannine Régimbald et Gaston Villemaire. Il y a eu divers amusements et goûter au cours de la soirée.

Etaient présents: MM. et Mmes Philippe Régimbald, Adélard Régimbald, Adélard Goulet, O.-A. Goulet, Honoré Béland, Joseph Demers, Napoléon Demers, Joseph Paquette, Théophile Régimbald, Xavier Cousineau, Fidèle Charbonneau, Adélard Villemaire, Thomas Amyot, Elzear Régimbald, Alfred Villemaire, Phillas Maheu, Omer, Jean-D. Bertrand, M. S. Campeau, Mme Sarah Lévesque, Osias Legault, Adrien Demers, Louis Jetté; Mesdemoiselles Aurore Paquette, Cécile Paquette, Olivine Blondin, Précillia Goulet, Cécile Pilon, Emelda Leblanc, Marie-Marthe Régimbald, E. Normand, Sylvio Goulet, Théodore Régimbald, Omer Régimbald, Alias Rainville, Lucien Régimbald, Aurélien Régimbald, Antonio Paquette, Edgar Blondin, Willie Portugaire, Aldéric Mercier et Isaie Béland.

La musique a été faite par MM. Ferdinand Beaulne et Gédéon Cardinal.

EN VISITE

M. et Mme Donat Bellefeuille, d'Alexandria, sont en visite chez leur cousin, M. Albert Bellefeuille, rue Charlevoix. Ils ont fait le voyage en auto.

Délégué à Montréal

Le docteur Ephrem Perras est parti pour Montréal où il est allé assister au 11e Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Le docteur Perras est délégué des médecins de Hull.

Il sera de retour vendredi soir.

VENTE DE 30ème ANNIVERSAIRE J. PHARAND

Le montant exact des étiquettes portant le nom des fameux poêles "FINDLAY" collées sur les vitres et contenues dans les vitrines du magasin, tel que comptées par les juges ci-dessous mentionnés est de

4092

Hull le 16 sept. 1930

M. Josaphat Pharand,
85-91, ave Champlain
Hull, Qué.

Monsieur,

Nous soussignés certifions avoir vérifié le nombre d'étiquettes portant le nom de "FINDLAY" collées sur les vitres et contenues dans les vitrines de votre magasin.

Nous déclarons avoir compté

4092 pièces

LUCIEN MASSE, C. P. A.
JOSEPH JOLICOEUR
EDMOND LEMIEUX
DONAT VIEN
HENRI TASSE

VEUILLEZ NOTER CECI

Les bulletins d'estimation sont maintenant au bureau de M. Lucien Massé, C. P. A., comptable licencié, qui en fera la classification.

Rappelez-vous qu'il y a plus de 79,000 bulletins à examiner avant que les résultats soient annoncés.

La liste des heureux gagnants sera affichée dans nos vitrines et publiée dans le journal le "Droit" aussitôt que possible et la décision de M. Lucien Massé, C. P. A. sera finale.

De nouveau la Maison Josaphat Pharand REMERCIE

—Les citoyens de Hull et des environs qui ont assuré le succès de cette Vente Anniversaire.

—Les manufacturiers qui ont si généreusement coopéré avec nous et qui ont rendu possible les extraordinaires aubaines que nous avons offertes.

—Tout le personnel de la maison Josaphat Pharand qui apporta son précieux et loyal concours.

—Tous ceux qui contribuèrent d'une façon ou d'une autre au succès quasi incroyable de notre Vente de 30ème Anniversaire.

J. PHARAND

Carnet Mondain

Mlle Margaret Southam et M. I. MacAdam, de l'Institut des Affaires Internationales, de Londres, ont dîné hier, à Rideau-Hall, avec Leurs Excellences.

L'honorable P. J. A. Cardin est de retour en ville, après avoir passé la fin de semaine, à Sorel.

Le Président de la Chambre des Communes et Mme Black ont reçu à un dîner de quarante couverts, au Château-Laurier.

M. Oscar Boulanger, M. P. et Mme Boulanger, ont passé la fin de semaine, à Québec.

Mlle Rose Stewart, fille de l'hon. M. et Mme Charles Stewart a reçu à dîner samedi soir, à la résidence de ses parents, avenue Clemow.

Mlle Henriette Bourque, partira prochainement pour Montréal, où elle étudiera le droit, à l'Université de Montréal.

Mme S. A. V. Martin passe quelque temps, à Toronto, chez sa mère, Mme J. J. Hagarty.

M. et Mme Alphonse Valiquette, Mme H. LaHaise, et Mlle R. Handy sont partis samedi en auto, pour un voyage, à travers la nouvelle-Angleterre. Ils visiteront: Montpellier, Vt. Portland, Maine, Providence, R. I., Hartford, Conn, Springfield, Mass et Albany, N. Y. et seront de retour le 23 septembre.

M. le notaire Edgar Laberge et Mme Laberge, de Hull, sont de retour d'un voyage, de dix jours, dans les Provinces Maritimes.

M. et Mme J. H. Gervais sont partis, pour un voyage, de quelques semaines à Sherbrooke.

Mlles Marguerite et Madeleine Charlebois, sont actuellement à St-Zotique, les invitées, de Mlle Désy.

M. et Mme Arthur Cadieux et leurs enfants, Claire et Clément, sont à Montréal, pour assister au mariage Beaudin-Gauvin.

M. René St-Pierre, de Montréal, a passé la fin de semaine, dans la Capitale, l'hôte de M. et de Mme P. A. Robichaud.

Mlle Evelyn Lajoie, est retournée à Montréal, après avoir passé quelques semaines ,dans sa famille.

M. Honoré Mantha, de Hull, est parti dernièrement, pour un voyage d'un mois, à Toronto, Winnipeg et Vancouver. Au retour, il visitera son frère, à Mattawa.

Un shower de variétés, organisé, par Mme J. O. Pagé et Mlles Amyot était offert la semaine dernière, à Mlle Germaine Amyot, à l'occasion, de son prochain mariage. Près d'une centaine d'invitées assistaient à cette réception.

M. et Mme Georges Turgeon annoncent pour la dernière semaine de septembre, le mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Emmett McGillicuddy.

Le Dr et Mme Norman Guiou sont de retour d'un voyage, à Rochester, Minnesota.

Mme Warren Lyman a reçu à déjeuner, au "Country Club" en l'honneur de Mlle Mary McLean, à l'occasion de son prochain mariage.

M. J. A. Chassé, Mlles Juliette et Estelle Chassé et M. et Mme Edouard Chassé, ont passé quelques jours, à Québec.

Mme Harry Peck et Mlle Peck partiront mercredi, pour l'Angleterre.

M. et Mme G. J. Desbarats ont passé quelques jours à Beaurepaire, les hôtes, de M. et de Mme Edward Desbarats.

Mme B. Neville est de retour, de Davidson, Qué., où elle a été l'invitée, de Mlle Béatrice Lindsay.

SCULLAND-MAJOR

A sept heures ce matin, en la Basilique, le R. P. O. Lalonde a béni le mariage, de Mlle Marie-Paule Major, fille de M. et de Mme Charles Major, avec M. Francis Sculland, fils de M. F. Sculland décédé et de Mme Scullan. M. Major accompagnait sa fille, et M. Alexandre Major, de Utica, N. Y., servait de témoin, à M. Sculland. La mariée, portait une robe de crêpe georgette, bleu Monet, et un grand chapeau de velours et de dentelle noir. Son bouquet était composé de roses et de muguet, Mme Major, mère de la mariée était vêtue d'une robe de georgette noir et coiffée d'un chapeau de velours noir. Mme Sculland, mère du marié portait une robe de satin noir, une parure de renard argenté et un chapeau noir. Pendant la messe, M. et Mme Harry Schieman et M. Wilfrid Charette, ont exécuté le programme musical.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi, à la demeure des parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite, pour un voyage, à Montréal et Québec. Mme Sculland portait alors un costume rouge marron, un chapeau de velours de même ton et une parure de renard rouge. A leur retour, M. et Mme Sculland habiteront à 424 rue Lisgar.

M. Auguste Grant, fils de M. et Mme . G. Grant s'est embarqué aujourd'hui à New-York à bord de l'Allésia pour Constantine, Algérie, où il poursuivra ses études au collège des Jésuites.

Mademoiselle Irène Hamel, est de retour d'un voyage de trois semaines aux Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, et Champlain.

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, Le Droit, Ottawa, Ont.

QUALITÉ

Faite de produits purs-dans des usines ensoleillées.

Rien n'est épargné pour assurer sa propreté et sa saveur.

WRIGLEY'S

reste toujours bonne, grâce à son enveloppe cachetée.

Toute cela fait que WRIGLEY'S est la meilleure gomme qui se puisse fabriquer.

Sa délicieuse saveur de menthe rafraichit la bouche et aide la digestion.

Des MILLIONS la savourent

CK 51

APRÈS CHAQUE REPAS

LE BILL...

(suite de la 1ère page)

ou produits spécifiés respectivement dans l'arrêté en conseil."

2. L'article abrogé se lit comme suit: "37. S'il s'élève quelque contestation au sujet de la détermination de la juste valeur marchande pour l'imposition des droits sur des effets importés au Canada de fabrication ou de production étrangère ou britannique tels que les instruments de musique, les machines à coudre, les machines ou instruments aratoires, les préparations médicinales, généralement appelés médicaments brevetés, et autres effets de même genre, dont les prix sont publiés par les fabricants ou producteurs, ou par des personnes qui agissent en leur nom, le gouverneur en son conseil peut, de temps à autre, fixer et établir un certain taux d'escompte qui peut être appliqué aux prix publics de n'importe lequel de ces articles ou produits, et ces prix ainsi publiés, déduction faite de l'escompte autorisé, sont censés la juste valeur marchande des articles ou produits spécifiés respectivement dans l'arrêté en conseil." [illegible] en italiques sont omis et les mots soulignés "ou cotés" à la [illegible] en regard ont été ajoutés.

3. Est abrogé le paragraphe six de l'article trente-huit de ladite loi et remplacé par le suivant:

"(6) En établissant la valeur imposable, nulle déduction ou nul escompte ne doit être permis qui ne figure ou n'est autorisé sur les factures relatives aux ventes pour consommation domestique dans le pays d'exportation, au cours usuel et ordinaire du commerce." (Nouveau).

3. Le paragraphe abrogé se lit ainsi qu'il suit:

"6. L'estimateur, ou le percepteur faisant fonction d'estimateur, en estimant la valeur imposable, peut ne pas tenir compte des fluctuations insignifiantes de la valeur marchande survenue après l'achat des marchandises par l'importateur canadien et peut admettre un escompte raisonnable pour argent comptant qui ne sort pas de plus de deux et demi pour cent, quant il est accordé et déduit par l'exportateur dans sa facture."

4. Est abrogé l'article quarante-trois de ladite loi et remplacé par le suivant:

"43. Si, à quelque moment, il appert à la satisfaction du gouverneur en son conseil, sur rapport du ministre, que des **marchandises quelconques** sont importées au Canada, soit pour la vente, soit en consignation, à des conditions qui portent préjudice ou nuisent aux intérêts des producteurs **ou fabricants** canadiens le gouverneur en son conseil peut autoriser le ministre **à fixer** la valeur imposable de **toute classe ou catégorie de ces marchandises**, et, nonobstant toute autre disposition de la présente loi, la valeur ainsi **fixée** est réputée la juste valeur marchande de ces marchandises."

4. Voici le texte de l'article abrogé:

"43. Si, à quelque moment, il appert à la satisfaction du gouverneur en son conseil, sur rapport du ministre, "que des produits naturels de même classe ou de même sorte que ceux de provenance canadienne sont importés au Canada, soit pour la vente soit en consignation, à des conditions qui portent préjudice ou nuisent aux intérêts des producteurs canadiens le gouverneur en son conseil peut, "dans tous les cas ou catégories de cas", autoriser le ministre à établir la valeur imposable de ces marchandises, nonobstant les autres dispositions de la présente loi, et la valeur "ainsi déterminée" est réputée la juste valeur marchande de ces produits."

Les mots en italiques dans l'article ci-dessus ont été omis et les mots soulignés à la page en regard sont nouveaux.

Hier après-midi, l'honorable E.-B. Ryckman, ministre du Revenu National, a continué son plaidoyer en faveur de son amendement. Vendredi soir, M. Ryckman avait eu juste le temps d'expliquer le projet de loi que le gouvernement avait l'intention de soumettre à la Chambre des Communes. La loi est destinée à donner le coup de mort (death knell) au dumping des produits étrangers au Canada. Le ministre d'ailleurs n'a pas apporté beaucoup de nouvelles explications. On sait que la proposition se lisait dans ses termes:

"Qu'il est opportun de modifier la Loi des Douanes en rapport avec les dispositions qui ont trait à la juste valeur marchande imposable des marchandises importées et sujettes aux droits **ad valorem**, et des marchandises importées dont les prix sont publiés ou enregistrés par les manufacturiers, les producteurs ou des personnes agissant en leur nom, l'octroi de remises, et l'évaluation d'importations qui affectent préjudicieusement ou d'une manière nuisible les producteurs canadiens."

Et voici le coeur même, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la proposition: la valeur marchande des produits importés, dans le pays d'origine, ne sera pas moindre que le prix du vendeur au gros dans ce même pays. Présentement la valeur marchande est calculée d'après le prix du manufacturier. Le changement qu'on se propose d'apporter à la loi aura pour effet d'augmenter l'évaluation de la marchandise et par le fait de fournir des armes pour le moins égales aux producteurs canadiens.

Et cependant a dit l'honorable Ryckman à la reprise des débats, quelques-uns pensent que ce ne sera pas suffisant pour arrêter le dumping. Le gouvernement est convaincu toutefois qu'en modifiant ainsi la loi des Douanes, il aura accompli tout ce qui était humainement possible pour le rendre impraticable. Dans certains cas de dumping on a accordé un escompte incroyable, jusqu'à 86 p. 100, aux importateurs canadiens de marchandises étrangères. Certains producteurs étrangers qui, trouvant les affaires défavorables et ne voulant pas réduire les prix sur le marché domestique, n'hésitaient pas à couper les prix lorsqu'il s'agissait de les exporter.

"Nous voulons que les gens qui font ce commerce versent un montant raisonnable au revenu national et en même temps nous protégerons nos producteurs," dit l'honorable Ryckman.

La loi actuelle accorde au conseil des ministres le droit de fixer une valeur raisonnable aux produits naturels lorsqu'il est évident qu'il se fait des importations qui deviennent préjudiciables aux produits canadiens. Le gouvernement propose que ce droit du conseil des ministres soit étendu à tous les **produits naturels ou manufacturés.**

Les récentes hausses tarifaires sur les fruits et les légumes ont été reçues favorablement d'un bout à l'autre du pays. Les seules objections qui ont été émises le furent pas les metteurs en conserve "qui achetaient des fruits américains. Ils seront obligés, autant qu'ils pourront se procurer des produits canadiens à des prix raisonnables, de se passer des produits étrangers."

Le ministre a résumé toute sa thèse dans les quelques mots qui précèdent. L'honorable W.-E. Euler, ancien ministre du Revenu National dans le cabinet King, a demandé à M. Ryckman d'expliquer un passage de la déclaration qu'il avait faite vendredi soir. M. Ryckman avait dit:

"Nous sommes convaincus que la législation qui se rapporte au dumping n'a pas été aussi effective qu'elle aurait dû l'être et que, si la loi avait été plus sévère dans sa lettre et dans son esprit, nous serions mieux aujourd'hui au pays, nous aurions moins de chômage et les affaires seraient plus prospères."

M. Euler a interprété cette remarque comme une accusation personnelle ou comme une accusation portée contre le personnel de son ministère. Pendant sa durée d'office "pas une seule plainte faite par un manufacturier ou un producteur ne fut prise en sérieuse considération, et, quand les circonstances le réclamaient, elle ne fut pas rectifiée par la loi." Des instructions ont été données au personnel de son ministère de faire respecter la loi, sans peur et sans favoritisme, partout où elle était violée," M. Euler croit que le personnel n'a pas failli à sa tâche.

M. Ryckman dit qu'il, n'avait pas l'intention de porter une accusation personnelle. Il fit remarquer que lorsque le gouvernement Meighen arriva au pouvoir en 1926, une loi semblable à celle-ci fut approuvée au sujet des fruits et des légumes, mais qu'elle fut abrogée dès le retour au pouvoir du gouvernement King. C'était à cela qu'il faisait allusion vendredi dernier.

Mais l'honorable Mackenzie King ne l'entendit pas de la même oreille et il répondit à M. Ryckman que ce n'était pas juste de dire qu'il avait été le seul responsable du rappel de l'arrêté du-conseil de 1926. Il a rappelé au ministre du Revenu National que tout le cabinet fédéral était responsable, comme corps administratif, de l'abolition d'une loi et non pas seulement le premier ministre, qui préside le Conseil Privé.

La discussion s'engagea d'une façon ininterrompue jusqu'à l'ajournement de six heures pour reprendre à huit heures. L'honorable Ryckman fut pratiquement le seul orateur du gouvernement. Il se contenta de répondre aux multiples questions qu'on lui [illegible] Les libéraux et les progressistes ont fortement mis en garde le [illegible]ent contre une loi qui, par [illegible]ure, aura pour effet de hausser les prix. Le consommateur a le droit d'être protégé aussi bien que l'industriel. A toutes les questions, le ministre du Revenu National répondait invariablement que le consommateur, l'ouvrier et le fermier seraient protégés en toute justice. Ses explications ne dépassaient pas cette précision.

On on ausis mis en relief les pouvoirs discrétionnaires accordés au conseil des ministres qui pourra dorénavant hausser indéfiniment l'évaluation des produits importés, naturels ou ouvrés. L'honorable Charles Stewart a été jusqu'à dire que "c'était la mesure la plus arbitraire d'un gouvernement ai jamais prise à sa connaissance, et encore une fois le gouvernement fut accusé d'employer des moyens dictatoriaux.

M. Isley, (député libéral de Hants-King) a demandé si cette mesure [illegible]ndait pas au ministre du Revenu National plus de pouvoir au sujet du tarif que n'en avait le président des Etats-Unis. Le président, lui-il, peut hausser ou abaisser le tarif de 50 p. 100, mais cette mesure permettrait au ministre du Revenu National de prohiber totalement l'importation des produits étrangers ou de l'encourager en toute liberté, en [illegible]ant qu'avec l'évaluation. Il demande si d'autres pays avaient adopté une loi semblable. M. Ryckman lui répondit qu'en effet l'Allemagne, la France, l'Italie et les Etats-Unis étaient protégés contre le dumping. Aux Etats-Unis on a apporté certaines restrictions, rectifia M. Isley.

La discussion porta ensuite sur des questions de détail jusqu'à l'adoption de la proposition.

L'HON. R. B...

(suite de la 1ère page)

ployés de la Colorado Fuel and Iron Company. Le chef de l'Opposition eut une riposte cinglante et il déclara que M. McDougall devrait produire la correspondance dont il venait de faire mention "au lieu de se prononcer sur des questions dont il ne connaissait absolument rien et sur lesquelles il ne pouvait pas parler d'une façon intelligente."

M. McDougall ajouta simplement que la correspondance était déjà publiée.

LE VOTE

L'honorable Rhodes, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et ministre des Pêcheries, commença un débat académique en alléguant que l'amendement était hors d'ordre. Le président de la Chambre, M. George Black maintint cependant qu'il était parfaitement dans l'ordre.

L'Opposition réclama alors le vote.

Quand la Chambre prend le vote c'est toujours une scène typique. Cela a le don de mettre de bonne humeur les fronts les plus ridés. Et des deux côtés de la Chambre on entonna les chansons fameuses que de session en session et de parlement en parlement, on se transmet selon une tradition très respectable: "My Wild Irish Rose", "Allouette", "Show me the way to go Home", "There's a long long way..." etc.

L'enrégistrement des votes a donné lieu à quelques mécomptes qui firent rire et les députés et les visiteurs qui, à ce moment, occupaient les galeries. L'honorable Ian Mackenzie, ancien ministre de la Colonisation qui défit l'honorable H. H. Stevens dans Kootenay Est, fut bien accueilli par la gauche et, chose remarquable, les trois ministres fédéraux, les honorables Maurice Dupré, Alfred Duranleau et Arthur Sauvé, furent applaudis par les députés canadiens-français des deux côtes de la Chambre lorsqu'ils se levèrent pour répondre à l'appel de l'assistant-greffier de la Chambre.

L'amendement fut défait par une majorité de 38 voix. Ceux qui avaient "paire" ont expliqué leur silence et la Chambre s'ajourna à demain.

Le Sénat s'est réuni hier soir à neuf heures et s'ajourna immédiatement à mercredi soir à neuf heures alors qu'il étudiera le bill d'appropriation des $20,000,000 pour venir en aide aux chômeurs.

Christies WATER ICE WAFERS

Ils fondent dans la bouche. Personne ne dit jamais "Non merci" pour un dessert tel que les Christie's Water Ice Wafers. Servez-les à qui que ce soit et n'importe quand avec la certitude de faire plaisir. Seulement une savoureuse garniture glacée mise entre de purs et croustillants biscuits légers. Délicieux . . . et délicats aussi.

Un violoniste maigre et épuisé engraisse de 10 livres en 4 semaines

WELDEN, Man. — M. Fred Duneluke, violoniste bien connu, dit ceci: "Je souffris d'une grande dépression plusieurs mois durant. Puis j'essayai la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). Je pris de la vigueur tout de suite. J'engraissai de 10 livres en 4 semaines."

La Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) fait engraisser de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les membres décharnés, les laides dépressions s'arrondissent. La peau tachée se clarifie. L'état nerveux, l'indigestion, la constipation disparaissent en une nuit. Elimine le danger de sérieuses maladies. Nouvelle vigueur dès le premier jour.

La Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) est deux grands toniques en un seul. De la Levure de brasseur donnant de l'embonpoint plus le fer fortifiant qui enrichit le sang. De beaucoup plus effective que la levure non médicamentée. Résultats en la moitié moins de temps.

Reprenez promptement de l'embonpoint et de la santé. Evitez le risque des maladies sérieuses. Prenez ces agréables petites pastilles. Pas de goût de levure. Si vous n'obtenez pas des prompts résultats, le manufacturier vous remboursera votre argent. Procurez-vous aujourd'hui en toute pharmacie de la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). Vous vous porterez mieux demain matin. Vous engraisserez rapidement.

LETTRE CIRCULAIRE DE S. G. Mgr GAUTHIER À SON CLERGÉ

La grande Semaine de Missiologie. — Les Journées Missionnaires. — Le tombeau des évêques.

(Spécial au DROIT)

MONTREAL, 16. — Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a envoyé aux membres de son clergé une lettre circulaire.

Sa Grandeur traite d'abord de la grande semaine de missiologie, devant se tenir au manège militaire de la rue Craig, à Montréal, du 21 au 28 septembre courant. Elle rappelle l'importance de cette exposition à laquelle prendront part trente-quatre instituts religieux et les quatre grandes oeuvres de mission: l'Union missionnaire du clergé, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre-Apôtre.

"Au cours de cette même semaine, continue-t-elle, et précisément pour éveiller la conscience de nos fidèles, il y aura des journées missionnaires dans les différentes parties de la ville, avec sermons spécia x, et il sera facile, pour un peu de bonne volonté, de donner à ces réunions un rayonnement régional.

"Enfin, nous aurons d'importantes conférences de missiologie, des causeries chaque soir au radio qui répandront les enseignements utiles sur la vie des missions et permettront à tous de s'ajuster de plus près aux intentions de l'Eglise."

Monseigneur fait savoir que la fête de la Propagation de la Foi sera, cette année, devancée du 19 octobre au 28 septembre. Ce sera le couronnement de la semaine de missiologie canadienne.

Dans la même lettre, Sa Grandeur annonce que la nouvelle chapelle mortuaire destinée aux restes des évêques sera bientôt terminée. La dépouille mortelle de S. G. Monseigneur Bourget, le grand évêque de Montréal, reposera dans un tombeau spécial.

S. G. Monseigneur Gauthier annonce encore que cette année, comme par le passé, l'hôpital Sainte-Justine se propose d'organiser la journee d'un dollar et il encourage ses fidèles de lui donner tout leur appui.

HICKEY OBTIENT LA SIGNATURE DU GOUVERNEUR

LE GLOBE-TROTTEUR DU TEXAS S'EN VA CONTENT. IL EMPORTE UN BEAU SOUVENIR DU CANADA.

E. J Hickey, jeune étudiant de l'Université du Texas qui fait chaque année, pendant ses vacances, une petite marche de quelques milliers de milles pour sa santé, et qui cette année avait dirigé ses pas vers l'est canadien, nous quittera demain matin pour "rentrer en classes" au milieu d'octobre. Arrivé à Ottawa au commencement de la semaine dernière, il comptait n'y séjourner que deux jours. Il n'en repartiments qu'après dix jours, tant son séjour chez-nous l'a enchanté. Il repart, gai et confiant, et surtout enthousiasmé des nouvelles acquisitions qu'il a faites.

Il ne sollicite pas grand'chose. Tout au plus des signatures d'hommes importants, qu'il fait inscrire sur le vaste sombrero qu'il a pour coiffure.

Il voulait en arrivant ici, serrer la main à Son Excellence Lord Willingdon, gouverneur général, à l'honorable premier ministre Bennett et à M. Hanford MacNider, ministre américain au Canada L'accueil que lui firent ces trois personnages dépassa toutes ses espérances. Le gouverneur général, le reçut bien cordialement et causa avec lui pendant trois quarts d'heure; MM. Bennett et MacNider de même. Tous apposèrent bienveillamment leurs signatures sur le chapeau du globe-trotteur.

Hickey se propose bien de dire à ses compatriotes du Texas, combien sa visite au Canada lui a plu. "J'eus voulu demeurer avec vous plus longtemps, disait-il ce matin au représentant, mais la diète canadienne ne me va pas. Je ne conteste pas son excellence. Mais elle m'a fait tellement engraisser pendant mon séjour dans votre pays, que si je ne réintègre pas mon domicile incontinent, il me faudra acheter de nouveaux habits, dépense que je ne puis certainement pas faire en ce moment."

"La gracieuse entrevue que m'a accordée votre gouverneur général, fut la plus belle et la plus mémorable de tout mon voyage."

Sa randonnée canadienne l'a tellement émerveillé, nous a-t-il confié, qu'il compte, l'an prochain, revenir passer trois mois complets dans l'est de notre pays.

Hickey se mettra en route demain matin pour Toronto, d'où il partira ensuite pour le Texas, par chemin de fer.

La POUDRE À PÂTE MAGIC

donne une pâte infiniment meilleure...

3 ménagères canadiennes sur 4* disent utiliser la Poudre à Pâte "Magic" parce qu'elle leur assure toujours de meilleurs résultats.

Servez-vous-en, vous aussi, pour toutes vos pâtes et elle vous donnera toujours entière satisfaction.

*Ce fait a été révélé au cours d'une enquête récente à travers tout le Dominion.

Si vous cuisinez à la maison, commandez le Nouveau Livre de Cuisine "Magic," envoyé gratis sur demande. Vous y trouverez d'intéressantes recettes qui vous aideront considérablement.

● Vérifiez la présence de cette marque sur chaque boite. C'est notre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient pas d'alun ni d'ingrédients nuisibles.

STANDARD BRANDS LIMITED
PRODUITS GILLETT
Toronto Montréal Winnipeg Vancouver
et succursales dans toutes les grandes villes du Canada.

Nouvelle Sensationnelle en RADIO

Le Nouveau BROCK

Grille Ecran

Série Dominion

$148

Complet avec Lampes

Un Surprenant Nouveau Modèle par

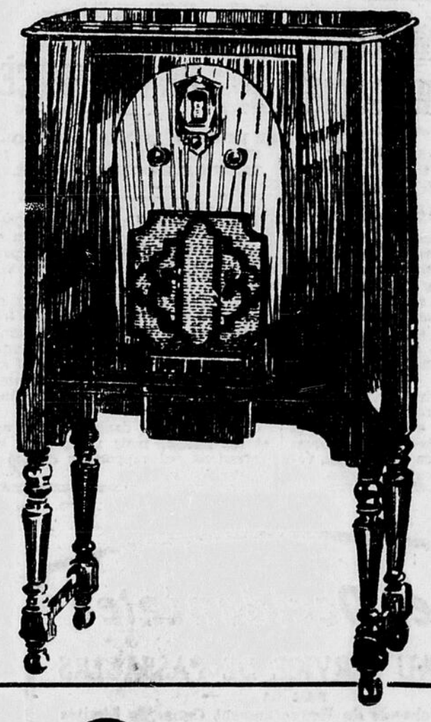

DEFOREST CROSLEY

C'est le développement le plus sensationnel de 1930 — avec toutes les caractéristiques modernes — coté à beaucoup meilleur marché que les radios dits "bon marché"

Songez à ces conditions

Le sensationnel BROCK à Grille-Ecran met le bon rendement radiophonique à la portée de toutes les bourses. Il se vend suivant un généreux mode de paiements échelonnés très avantageux pour vous.

Seulement $14 à Compte

en mettront un dans votre foyer. Vous pouvez avoir jusqu'à une année entière pour acquitter le solde à raison de

$2 par Semaine

Et vous possédez un des instruments les plus modernes qui soient avec toutes les nouvelles caractéristiques en plus de l'Amplification HARMONIQUE exclusive De Forest Crosley.

Toute une année pour payer

RESERVEZ Votre BROCK MAINTENANT

NOTRE premier modèle de ce radio ABSOLUMENT SANS PRECEDENT que la compagnie DeForest Crosley a annoncé est arrivé. L'industrie radiophonique n'a jamais vu un apareil pour approcher celui-ci.

Voyez-le à notre magasin — comparez-le avec d'autres instruments beaucoup plus coûteux. Il va jouir d'une prompte vente. Des milliers de foyers canadiens l'ont attendu.

Nous vous recommandons de réserver le vôtre maintenant. Evitez les retards dans la grande presse qui s'en vient.

JOHN RAPER

PIANO CO., LTD.

177-179, rue Sparks

Le club Lauzon loge un protêt auprès de la ligue

VICTOIRE AMÉRICAINE — LES CUBS DÉFAITS — BÉLANGER VAINQUEUR

La décision du juge cause d'un protêt de la part du Lauzon

Les jeunes transpontins mécontents de certains jugements au cours de la partie de dimanche avec le Frontenac.

LA REPRISE DES HOSTILITÉS

Ce soir à six heures précises, au Parc Strathcona, le Notre-Dame-Shamrock rencontre le Strathcona pour la deuxième partie de la série semi-finale de la ligue de balle molle de la Cité. Il y aura certes une foule nombreuse comme les deux équipes sont d'égale force et tiennent à gagner en se livrant à un combat sérieux.

QUESTIONNAIRE

M. le rédacteur du sport.—Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien me donner les quelques renseignements suivants.—D.B., Montréal.

1.—Qui est reconnu comme champion welterweight du Canada?

Rép.—Jackie Phillips de Toronto.

* * *

2.—Qui contrôle le club de hockey Canadien?

Rép.—Un syndicat dont MM. Louis Létourneau et Jo. Cattarinich sont les principes moteurs.

* * *

3.—Pensez-vous que le club Ottawa obtiedra $50,000 pour Clancy, son joueur de défense?

Rép.—La chose n'est pas impossible mais je doute fort que la transaction se réalise. Rares sont les clubs qui seraient prêts à verser $50,000 pour un joueur, par le temps qui court.

* * *

4.—Est-ce que New-York a des chances de prendre le championnat de la ligue Nationale?

Rép.—Oui. La course est des plus serrées dans cette ligue.

UN ARBITRE DE LA CAPITALE EN LICE

Le club Lauzon, battu par le Frontenac dans la quatrième partie de la série des salles de billard de Hull, a logé un protêt au sujet d'une décision des arbitres quand deux hommes étaient sur les buts.

Il appert que le 3e-but du Lauzon força le coureur arrivant à son sac, mais l'arbitre refusa de déclarer l'homme hors-jeu sous le prétexte que le gardien du but ne toucha pas le sac de la bonne manière.

C'est passablement compliqué, et l'on s'attend à une séance mouvementée lorsque les magnats se réuniront pour discuter le protêt. En vérité, les arbitres sont les seuls maîtres du jeu sur le terrain: il est assez difficile de supposer que les magnats renverseront la décision des hommes à qui est confiée la direction des parties.

AUTRES JUGES

La seule solution au problème serait de changer les arbitres. C'est ce qui sera probablement fait pour la partie décisive dimanche prochain.

M. Beauparlant, arbitre régulier derrière la plaque, n'était pas au poste avant-hier, car il faisait partie du pèlerinage diocésain à Rigaud et la ligue engagea un juge d'Ottawa: c'est une de ses décisions qui est cause du protêt.

Nous croyons comprendre que le Lauzon ne démarrera pas si la ligue ne change pas l'arbitre en question. Inutile de dire que les magnats se rendront à la requête du jeune club protestataire.

VENTE ANNUELLE AU P. WOODBINE

PLUSIEURS PUR-SANG D'UN AN SERONT VENDUS A L'ENCAN LES 23 ET 24 DE CE MOIS.

TORONTO. — Les éleveurs canadiens monteront une vente dans le paddock de Woodbine les 23 et 24 septembre, selon la coutume établie depuis de longues années. Plusieurs propriétaires bien connus y enverront des pur-sang d'un an et les encanteurs s'attendent à ce que le succès de la vente soit necore plus prononcé que dans le passé.

L'établissement Moorland a fait savoir qu'elle disposerait alors de trois poulains: un issu d'Old Koenig et Planette; un de Fitzwilliam et Great Hawk et un autre de Dr O'Mara, vétéran de nombreuses campagnes.

CONFIELD A EU DE VIFS SUCCÈS

LE VETERAN ENCAISSE $405 POUR SES SERVICES DURANT LA REUNION DE THORNCLIFFE.

TORONTO. — Le jockey Lee Canfield, vétéran du turf américain, a eu une semaine profitable au parc Thorncliffe où il a remporté de vifs succès.

Ses gains pour les sept jours de la réunion ont atteint le chiffre très satisfaisant de $405. Paul McGinnis a encaissé avec ses montures indépendantes la somme de $345. Il est aussi à la solde de l'écurie Seagram.

Frank Mann a gagné $295 et Glen Horn $290.

C'est un métier dangereux que celui de jockey, mais rares sont les professions qui rapportent de $40 à 360 par jour!

DES INCIDENTS À LA VIE SPORTIVE

L'AUTOMOBILISME POUSSE AUX RECORDS EXCEPTIONNELS. — L'ATTRAIT DU GAIN EST UNE MENACE AU SPORT SAIN.

L'automatisme n'est encore connu scientifiquement que d'une manière insuffisante. Nous ne savons pas bien comment il peut s'implanter d'efforts pour y remédier. Il entrerait dans le corps au point de devenir une sorte de seconde nature. En sport d'ailleurs cela ne saurait se réaliser intégralement car où l'effort cesse, cesse aussi le sport.

D'autre part, la limite du perfectionnement sportif recule puisque les records se voient dépassés par de nouveaux records; la limite de l'automatisme recule en même temps. En fait il n'y a point de véritable incitant.

Cette question du record a aussi évolué. L'"état d'esprit du record-man" était alors une circonstance psychologique exceptionnelle; aujourd'hui c'est chose banale. Tout le monde y participe. Du sport l'habitude d'en appeler au record a débordé dans les domaines les plus inattendus.

Que l'on prête l'oreille à n'importe quelle conversation, on entendra vite évoquer le principe du record appliqué à des sujets n'ayant rien de sportif. Faut-il en inférer qu'il y a là une "idée-force" contenant de l'action en germe? Il semble que ce soit plutôt une "idée-reflet" issue de la mode et attachée à ses fluctuations.

AMBITION SPORTIVE

L'ambition sportive a plusieurs visages. Outre ceux qu'on pouvait énumérer, il y a 20 ans, il s'en est dessiné un nouveau moins honorable. Parmi les incitants aptes de nos jours à exercer le plus d'action figure l'attrait du gain. Beaucoup de sports sont devenus lucratifs. D'autre part tout est mis en oeuvre pour accentuer ce nouvel aspect de la vie athlétique.

Une publicité outrancière exerce ses ravages sur les champions éventuels. Bien plus que le simple désir des applaudissements (qualifié de vulgaire en 1910 et qui aujourd'hui paraît presque noble) cette publicité est propre à dévoyer les sportifs à la fois en surexcitant leur vanité et en légitimant à leurs yeux le profit matériel qu'il savent pouvoir tirer de leurs exploits musculaires.

Il n'est pas surprenant qu'à une époque comme la nôtre il en résulte des défaillances. Il faut plutôt s'étonner qu'il n'y en ait pas davantage.

LE SHAMROCK V ENCORE DÉFAIT

L'ENTREPRISE BAT LA MARCHE DU COMMENCEMENT A LA FIN DE LA COURSE.—LA MALCHANCE DU PILOTE ANGLAIS.

NEW-YORK. — Le yacht Entreprise, conduit par Harold Vanderbilt, a remporté une reuxième victoire consécutive sur le Shamrock V, le yacht dispendieux avec lequel sir Thomas Lipton espérait enlever la coupe América, emblème du yachting international.

Le yacht américain, menant de bout en bout, franchit la ligne d'arrivée à 2 h. 41 m. 31 s., après avoir parcouru les 30 milles triangulaires en 4 h. 31 s. Le Shamrock finit à 2 h. 51 m. s., environ dix minutes plus tard que le vainqueur.

Le pilote anglais fut déjoué au début de la course et, à la bouée, il perdit plusieurs minutes parce qu'il avait mal calculé sa distance. Il lui fallut ensuite suivre l'Entreprise dont l'immense surface de voiles dressait une barricade entre le Shamrock et la brise. Dans de telles circonstances, il était presqu'impossible de progresser favorablement car le yacht américain jouissait de tout le vent qui soufflait à une vitesse d'environ dix noeuds à l'heure.

LES CIRCUITS

COUPS LUNDI

Heathcote, Cubs, 2; English, Cubs, 1; Wilson, Cubs 1; O'Doul, Phillies, 1; Klein, Phillies, 1; Meusel, Reds, 1; Heilmann, Reds, 1; Goslin, Browns, 1; Cronin, Sénateurs, 1.

LES MENEURS. — Wilson, Cubs, 50; Ruth, Yankees, 46; Gehrig, Yankees, 39; Simmons, Athlétiques, 35; Berger, Braves, 34; Foxx, Athlétiques 34; Hartnett, Cubs, 33; Klein, Phillies, 33.

Totaux: Nationale, 819; Américaine, 628. Grand total, 1,447.

LE VAINQUEUR DE 2 COURSES

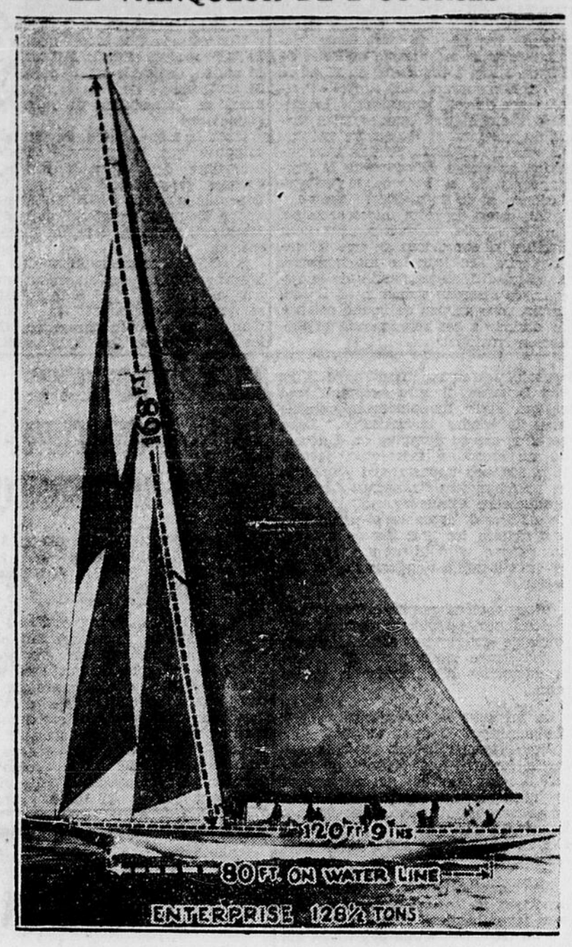

Le yacht "Enterprise" a porté les couleurs des Etats-Unis à des victoires décisives dans les deux épreuves disputées pour la coupe America. Selon toute apparence, le "Shamrock V" n'est pas construit assez légèrement pour tenir tête aux rapides embarcations américaines.

1re RÉUNION DES QUILLEURS

L'assemblée annuelle de la ligue de quilles Interprovinciale aura lieu mercredi soir à 8 heures au Monument National. Tout club qui désire faire partie du circuit est prié d'envoyer des délégués.

J.-A. LAFORTUNE,
Sec.

LES PARTIES DES LIGUES MAJEURES

BOSTON ET ST-LOUIS PARTAGENT. — NEW-YORK DEFAIT DETROIT. — CHICAGO PERD.

Voici les résultats des parties de lundi dans la ligue Américaine:

A St-Louis:

1ère partie.

Boston	000 100 000	1	8 0
St-Louis	000 000 12x	3	10 1

Batteries: Lisenbee et Connolly; Stewart et Ferrell.

2e partie.

Boston	000 000 001	1	2 7 1
St-Louis	000 100 000	0	1 8 3

Batteries: MacFayden et Heving, Connolly; Coffman et Manion.

A Détroit:

New-York	040 000 001	5	10 1
Détroit	010 100 010	3	11 0

Batteries: Sherid et Dickey; Sorrell, Cantwell et Hayworth, Desautels.

A Chicago:

Washington	500 005 220	14	15 2
Chicago	002 002 500	9	15 4

Batteries: Jones, Burke et Spencer; Lyons, Henry, Walsh et Tate.

Seules parties à l'affiche.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	G.	P.	Moy.
Brooklyn	84	60	.553
St-Louis	82	60	.577
Chicago	82	61	.573
New-York	78	65	.545
Pittsburg	74	65	.521
Boston	67	78	.452
Cincinnati	55	85	.393
Philadelphie	49	94	.343
LIGUE AMERICAINE	**G.**	**P.**	**Moy.**
New-York	81	62	.566
Cleveland	76	69	.524
Philadelphie	96	47	.671
Washington	89	54	.622
Détroit	70	73	.490
St-Louis	60	85	.414
Chicago	56	87	.392
Boston	47	96	.329
LIGUE INTERNATIONALE			
Rochester	103	59	.636
Baltimore	95	67	.586
Montréal	93	71	.567
Toronto	85	77	.525
Newark	74	88	.457
Buffalo	71	88	.447
Reading	65	95	.406
Jersey-City	59	100	.371

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Indes Occidentales, Bermudes
Guyanne Anglaise
Honduras Anglais

SERVICE DES VOYAGEURS

Pour détails s'adresser au Bureau des Billets du National Canadien, en ville, 93, rue Sparks. Téléphone: Queen 904.

Fait par Murray
Tout ce qu'il faut pour les TOITS
-ALEXANDER Murray-

LES ROBINS ONT FAIT UN GAIN

BROOKLYN GAGNE UN PEU DE TERRAIN DANS LA COURSE DE LA LIGUE NATIONALE. — CUBS SECOUES.

Tandis que les Robins triomphaient de Cincinnati, par 13 à 5, les Cubs étaient forcés à un partage par Philadelphie, dans la ligue Nationale, lundi après-midi, et perdaient une autre chance de rejoindre les meneurs.

Les Résultats

A Brooklyn:

Cincinnati	300 002 000	5	11 0
Brooklyn	600 320 02x	13	17 0

Lucas, Benton, Frey, May et Gooch; Moss, Clark et Lopez, Picinich.

A New-York:

Pittsburg	001 000 000	1	3 1
New-York	230 100 00x	6	12 0

Swetonic et Bool; Fitzsimmons et Hogan.

A Philadelphie:

1ère partie.

Chicago	000 071 111	11	19 3
Philadelphie	104 000 061	12	18 0

Teachout, Blake, Petty, Busn et Hartnett; Benge, Collard, Elliott et Davis.

2e partie.

Chicago	000 022 101	6	12 0
Philadelphie	000 001 003	4	9 1

Bush et Z. Taylor; Collins et Rensa.

Seules parties à l'affiche.

LE CHAMPIONNAT AU CLUB C. A. C.

LES JEUNES DE STE-FAMILLE TRIOMPHENT DU RIDEAU DANS LA FINALE D'OTTAWA-EST.

Le C. A. C., a enlevé le championnat de la ligue de balle molle d'Ottawa-est, par suite de sa victoire de 5 à 1 sur le Rideau, dans la partie décisive de la série.

Les vainqueurs furent serrés près à de certains moments, mais Raymond, leur lanceur, sut tenir l'adversaire en respect.

ALIGNEMENTS

C. A. C.—Nadeau, rec; Raymond, lanc; Dagenais, cc; Johnston, 1b; Ouellette, c-a; Gravel, 2b; Riddell, 3b; Mainville, cd; Swinwood, cq; Cunningham, cq.

Rideau—Schroeder, 1b; Parks, c-a; Noffke, cc; Terrade, rec; Graham, 2b; Walton, 3b; McLean, cq; Fry, lanc; Lauzon, cd.

Mme STIRLING A PRIS LA PALME

ELLE DECROCHE LES HONNEURS DE LA SERIE PRELIMINAIRE.

MONTREAL. — Mme Alexa Stirling Fraser d'Ottawa a décroché les honneurs de la ronde préliminaire du tournoi de golf féminin du Canada qui fut disputée lundi après-midi à Laval-sur-le-Lac. Elle fit 74.

Mlle Helen Hicks fit aussi 74, mais la palme resta à Mme Fraser, dont le pointage pour les neuf derniers trous était meilleur que celui de l'Américaine.

Il y a 32 concurrents en lice et de ce nombre 14 portent les couleurs du Canada.

LES FRAPPEURS

	P.	A.B.	Pts	C.	Moy.
Terry, Géants	143	591	135	239	.404
Herman, Rob.	143	575	136	229	.398
Gehrig, Yan.	144	541	134	207	.383
Klein, Phill.	145	603	142	231	.383
Simmons, At.	128	511	141	194	.380
Ruth, Yanks	135	475	142	172	.362

CH. BÉLANGER A TRIOMPHÉ

TORONTO. — Charlie Bélanger a obtenu la décision sur Joe Sekyra, mi-lourd de Dayton, Ohio, à la conclusion de leur combat de dix rounds livré ici lundi soir.

C'était la première sortie du champion canadien depuis qu'il se fractura la main, il y a quelques semaines. Il ne paraissait pas aussi agile que jadis.

Les courses à Lexington

SI RELIEF SURPREND LE TALENT. — BIG SANDY PREND LA MESURE DE UNION W.

LEXINGTON: — Voici les résultats des courses de lundi au champ local:—

Première Course

1—Watch On, $4.08, 3.16, 2.36. 2—Diamond Glow, $4.14, 2.88. 3—Red Rider, $3.82. Temps, 1.14 2-5 pour le parcours du Futurity.

Deuxième Course

1—Morlyn, $10.74, 7.76, 4.06. 2—Tennessee Gal, $10.90, 4.90. 3—Bimbo, $3.60. Temps, 1.16 1-5 pour le parcours du Futurity.

Troisième Course

1—Border Chief, $4.46, 2.32, 2.38. 2—General Clinton, $2.82, 2.50. 3—Vendeuse, $10.98. Temps, 1.55 pour un mille 1-16.

Quatrième Course

1—Spring Cleaning, $8.14, 3.28, 3.00. 2—Dick Weidel, $3.28, 2.66. 3—Westy's Broom, $2.92. Temps, 1.15 2-5 pour le parcours du Futurity.

Cinquième Course

1—Big Sandy, $13.32, 4.48, xx. 2—Union W., $3.38, xx. 3—Wood Gain, xx. Temps, 1.51 pour un mille et 70 verges.

Sixième Course

1—Liberty Ace, $13.48, 5.86, 3.34. 2—Booster Twint, $6.62, 3.80. 3—Spar, $2.44. Temps, 1.14 3-5 pour le parcours du Futurity.

Septième Course

1—Si elief, $50.10, 23.54, 6.88. 2—Jaz Scooter, $9.62, 7.10. 3—Rayon, $13.68. Temps, 1.56 1-5 pour un mille 1-16.

L'ARSENAL FAIT PARTIE NULLE

LES ROVERS LE CNOTIENNENT A UN POINTAGE DE 2-2. — JOUTES DE LUNDI.

LONDRES: — L'Arsenal a juste eu assez de force pour ne pas faire briser sa série triomphale dans sa joute de lundi avec les Blackburn Rovers.

Il lui fallut annuler à 2-2, après un match sensationnel.

Voici les résultats:—

LIGUE ANGLAISE
Première Division

Aston Villa, 2; Grismby Town, 0.
Blackburn Rovers, 2; Arsenal, 2.
Chelsea, 0; Sheffield Wednesday, 0.
Huddersfield Town, 3; Manchester United, 0.

Deuxième Division

Charlton Athletic, 3; Swansea T., 0.
Southampton, 1; Oldham Athletic, 0.
Stoke City, 1; Wolverhampton Wanderers, 2.
Tottenham Hotspurs, 0; Preston North End, 0.

Troisième Division
Section du Sud

Newport County, 1; Gillingham, 3.

Troisième Division
Section du Nord

Hull City, 1; Darlington, 1.
Lincoln City, 2; Nelson, 0.
New Brighton, 0; Gateshead, 0.
Rochdale, 4; Barrow, 2.
Stockport County, 3; Carlisle U., 0.

RUGBY
LIGUE DE RUGBY

Rochdale Hornets, 5; Broughton Rangers, 10.
Oldham, 30; Huddersfild, 3.
UNION DE RUGBY
Coventry, 34; Rugby, 13.

LES COURSES AU PARC BELMONT

BUD BROOM GAGNE LE HANDICAP BEN BRUSH. — DE MAIGRES CHAMPS A NEW-YORK.

NEW-YORK: — Voici les résultats des courses de lundi à Belmont:—

Première Course

1—Porterdi Workman, 9 à 2, 8-5, 4-5. 2—Miss Grace, Beishak, 7 à 1, 5-2, 7-5. 3—Bushman, Kurtsinger, 20 à 1, 10-1, 4-1. Temps, 1.13 2-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Jack O'Day, Murphy, 5 à 1, 5-2, 6-5. 2—Cignio, G. Cooper, 30 à 1, 10-1, 5-1. 3—William Kennett, Bellehouse, 3 à 1, au pair, 1-2. Temps, 3.51 pour deux milles environ.

Troisième Course

1—Challee, Watters, 1 à 5, xx, xx. 2—Curtsey, McAtee, 2 à 1, 2-5, xx. 3—Ride-A-Wee, Rorick, 4 à 5, xx, xx. Temps, 1.22 2-5 pour sept furlongs.

Trois partants seulement.

Quatrième Course

1—Bud Broom, Watters, au pair, xx, xx. 2—Sandy Reel, Ambrose, 6 à 1, 2-1, xx. 3—Sun Edwin, McAtee, 6 à 5, xx, xx. Temps, 1.38 3-5 pour un mille.

Trois partants seulement.

Cinquième Course

1—Meronge, Ellis, 8 à 5, xx, xx. 2—Blind Lane, Walls, 6 à 5, xx, xx. 3—Super Run, Colliletti, 4 à 5, xx, xx. Temps, 1.13 pour six furlongs.

Trois partants seulement.

Sixième Course

1—Believe Sally, Renick, 10 à 1, 4-1, 2-1. 2—Swatter, Powers, 12 à 1, 5-1, 2-1. 3—Perkins, Thurber, 11 à 5, 4-5, 2-5. Temps, 1.41 pour un mille.

LES TIGRES DANS L'OUEST DU PAYS

LES CHAMPIONS CANADIENS ENTREPRENNENT UN LONG VOYAGE.

HAMILTON. — Les Tigres de Hamilton entreprendront sous peu un voyage dans l'ouest canadien pour y jouer des exhibitions avec les principaux clubs de cette partie du pays.

Voici les joueurs qui accompagneront le conseil d'administration:

No 1, Bert Gibb; 2, Ken Walker; 3, Dr Ike Sutton; 4, Ray Broadway; 5, Fred "Beano" Wright; 6, Glenn Small; 7, Seymour Wilson; 8, Eris Cox; 9, Alex Denman; 10, Frank Languay; 11, Brian Timmins; 12, George Gathercote; 14, Jimmy Simpson; 15, Ernie Rohmer; 16, Tom Chapple; 17, "Gear" Elford; 18, Ken Clarke; 19, Jimmy Wright; 20, "Pep" Leadley; 21, "Cap" Fear;; 22, Dave Sprague.

L'association nationale reconnait Schmeling

OMAHA, Neb. — L'Association de boxe nationale, qui est reconnue dans une trentaine d'états, a proclamé Schmeling champion poids-lourd du monde. Elle est présentement en congrès annuel.

Young Stribling est casé en deuxième place sur la liste et Primo Carnera en troisième.

HENLINE ENRÔLÉ PAR LES WHITE SOX

CHICAGO. — Les White Sox annoncent qu'ils ont acheté de Tolédo le receveur "Butch" Henline, ancien receveur des clubs Brooklyn et Philadelphie de la ligue Nationale.

RISKO BATTU

IKLAHOMA-CITY. — Babe Hunt, poids-lourd de Ponca-City, a obtenu la décision sur Johnny Risko, dans un combat de dix assauts livré ici lundi soir.

LES FRAPPEURS DU GRAND HÔTEL

CETTE EQUIPE A MAINTENU UNE MOYENNE DE .249 AU COURS DE LA DERNIERE CAMPAGNE.

Le Grand Hôtel conclut la liste des frappeurs de la ligue Commerciale de Hull. Cette équipe a conclu la campagne avec une moyenne de .249, soit 82 coups en 329 efforts.

Girard mène la parade avec .462, ayant tapé 6 coups en 13 voyages au bâton. Marnier a cogné 11 coups en 31 démarrages pour une moyenne de .355 et Roy a fait .310.

Malgré leurs succès peu prononcés, les Hôteliers n'ont pas trop à se plaindre de leur saison: ils se sont amusés, ils ont donné assez souvent du sport supérieur et donné la frousse à plusieurs solides adversaires.

LE RECORD

Voici un aperçu du travail du Grand Hôtel au cours de la campagne:—

	A.B.	C.	Moy.
Cousineau	37	7	.189
Lamothe	25	7	.280
L. Poirier	4	1	.250
Gravel	32	9	.281
E. Tremblay	21	4	.190
Godmaire	28	6	.211
Roy	29	9	.310
Marnier	31	11	.355
A. Renaud	20	4	.200
W. Renaud	28	7	.250
Girard	13	6	.462
Fleury	19	4	.211
Lavigne	2	0	.000
L. Servant	40	7	.175
Totaux	329	82	.249

COURSES POUR COUPE AMÉRICA

UN RESUME DES EPREUVES DISPUTEES ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ANGLETERRE DEPUIS 1851.

Nous commençons aujourd'hui un bref aperçu des épreuves disputées depuis 1851 pour la fameuse coupe América:

EN 1851

Challengeur — Le yacht América, représentant un syndicat des Etats-Unis. Pilote, Dick Brown. Longueur, 101 pieds 9 pouces. Largeur, 23 pieds. Surface des voiles, 5263 pieds carrés.

Parcours — Autour de l'île de Wight.

Course — le 22 août — L'América bat de 18 minutes l'Aurora de L.-E. Merchant.

EN 1870

Challengeur — Le Cambria à James Ashbury. Pilote, J. Lannock. Longueur, 198 pides. Largeur, 21 pieds.

Défenseurs — Vingt-trois yachts américains.

Parcours — Au large de New-York.

Course — le 8 août — Le Magic à Franklin Osgood gagne. Le Cambria arrive dixième.

EN 1871

Challengeur — Le Livonia à James Ashbury. Pilote — J.-R. Woods. Longueur — 115 pieds 2 pouces.

Largeur — 23 pieds 5 pouces.

Défenseurs — Le Columbia à F. Osgood et le Sapho à W.-P. Douglas.

Concession — Le Livonia concéda 1.46 au Columbia dans la première course, 5.17 3-4 dans la deuxième et 5.23 dans la troisième. Le Livonia concéda au Sapho 2.08 dans la quatrième et 1.09 dans la cinquième.

Parcours — Au large de New-York.

Courses — Le 16 octobre, le Columbia gagne par 27.04; le 18 oct., le Columbia gagne par 10.33; le 19 oct., le Livonia gagne par 15.10.

Le 21, le Sapho gagne par 33.21 et le 23, le Sapho gagne par 25.27.

(à suivre)

INTERNATIONALE

Buffalo, 6; Toronto, 2.
Baltimore, 22; Reading, 9.
Newark, 6; Jersey-City, 4.
Seules parties lundi.

ASS. AMÉRICAINE

Louisville, 4; Columbus, 2.
St-Paul, 4; Milwaukee, 3.
Autres parties, pluie.

Indes Occidentales

NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS
PAR LA
Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée
En affiliation avec le National Canadien

Départs régulier de Halifax pour les fameuses villégiatures d'hiver de l'Inde Occidentale anglaise. Paquebots splendidement aménagés, offrant tout le luxe des voyages sur l'océan, et à des prix modiques.

Départ pour les Groupes de l'Est (mensuellement)	De Halifax aux Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucia, Barbados, St-Vincent, Grenada, Trinidad et Georgetown, Demerara, retournant en suivant la même route jusqu'à Saint-Jean.
Départ pour les Groupes de l'Ouest (Toutes les trois semaines).	De Halifax jusqu'aux Bermudes, Nassau (Iles Bahama), Kingston (Jamaïque), et Belize (Honduras anglaise), retournant en suivant la même route jusqu'à Halifax.

Détails de tout agent du National Canadien et agents de voyages en mer ou de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée, 230, rue Saint-Jacques, Montréal.

Sans la lumière, ce monde-ci serait un endroit ennuyeux et sans gaieté

LA NATURE nous donne la lumière et la noirceur en une proportion à peu près égale. Mais durant les périodes de noirceur, le génie de l'homme fut appelé à fournir la lumière artificielle. Et cela est si hautement prisé par l'humanité que la lumière est considérée comme un symbole de connaissance et de progrès.

Tout ce qui précède fait voir quelle place importante dans le monde des affaires détient votre établissement Hydro-Electrique. Car l'Hydro est une importante confectionneuse de lumière. Elle fournit la meilleure lumière possible en quantités presque infinies. Et elle est, partant, une bienfaitrice pour le public d'Ottawa.

ET vu que tous les contribuables de la ville d'Ottawa sont des co-propriétaires de l'établissement Hydro-Electrique, vous avez droit à une partie du crédit.

Rappelez-vous que l'Hydro est votre compagnie, qu'elle fournit la lumière et l'énergie à pratiquement le prix de production, que plus elle a de clients plus grande est sa chance de maintenir les prix de l'électricité à leur bas niveau actuel ou de les réduire encore davantage.

Rappelez-vous cela quand vous projetterez de déménager ou de changer vos raccordements électriques.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

302, rue Bank

UN NOUVEAU TYPE DE PERFECTION

—un nouveau et suprême degré de satisfaction pour le fumeur—une douceur, une fraîcheur, un arome, une maturité tels qu'en fournissent les meilleures feuilles de tabac virginien doré.

Les Dixies sont bien roulées pour se bien fumer—Essayez-en un paquet aujourd'hui même—et sachez pourquoi on les appelle les délices du fumeur canadien.

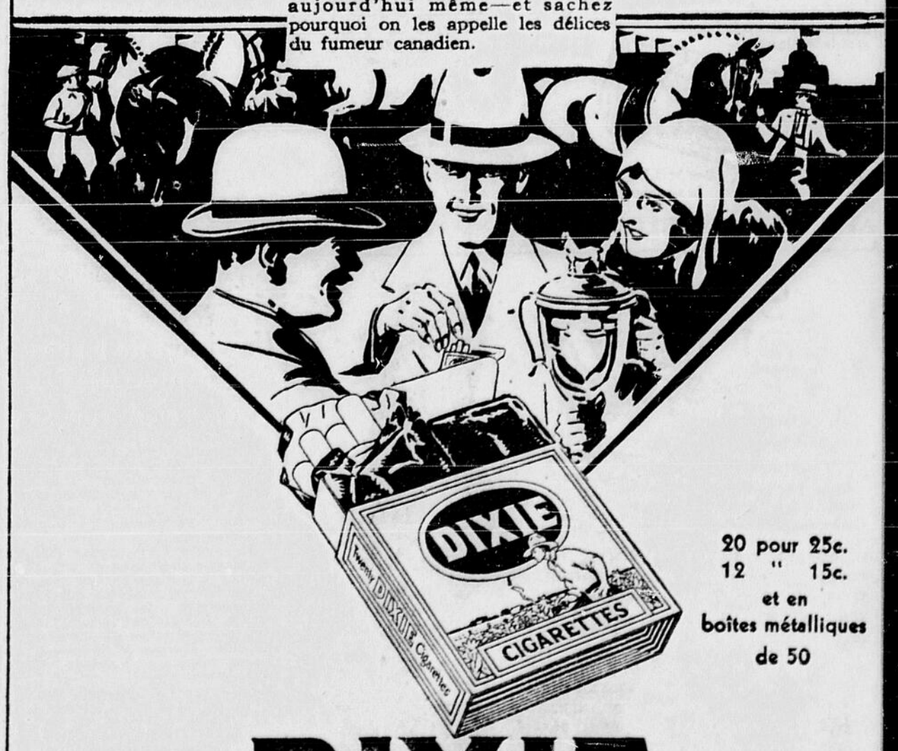

20 pour 25c.
12 " 15c.
et en boîtes métalliques de 50

DIXIE
LA CIGARETTE SUPÉRIEURE

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

PHOTO-SOUVENIR DES FÊTES GRANDIOSES DE THURSO

Ci-dessus, les lecteurs reconnaîtront Sa Grandeur Mgr Guillaume Forges (assis au centre), ayant à sa droite le jubilaire, M. l'abbé G.-J. Desrosiers, curé de St-Jean l'Evangéliste de Thurso, prêtre depuis 25 ans; M. l'abbé Siméon Girard, instituteur des sourds-muets de Montréal; le R. P. A. Gauthier, C.S.V., supérieur du collège Bourget de Rigaud, et plusieurs membres de la parenté. A la droite de Mgr Forges, on voit M. le chanoine Bonin, prédicateur français aux fêtes de dimanche; M. l'abbé Charles Lee, d'Ottawa, qui prononça le sermon en anglais; S. H. le maire J.-G. Gagnon, de Thurso, des parents et amis. Derrière les enfants (à droite) on voit le député D. Lahaie, de Papineau.

ÉCHOS DU JUBILÉ

N. de la R.—Nous regrettons faute d'espace d'avoir remis à ce jour la publication des notule suivantes en marge des fêtes mémorables de dimanche dernier.

M. Joseph Cayer de Toledo, Ohio, parti de Thurso il y a 18 ans, était venu assister aux fêtes du jubilé. Il est l'invité de Mme Pt Grélé, née Lilia Cayer, sa soeur. Il a trouvé beaucoup de progrès accomplis dans le village.

* * *

Le Dr W.-Aristide Parent, dentiste de Hull, qui compte une belle clientèle à Thurso, était aussi de passage dans le village en liesse pour offrir ses hommages à l'abbé Desrosiers.

* * *

Le magnifique gâteau du 25ème anniversaire de sacerdoce, qui ornait la table d'honneur, salle St-Jean-Baptiste, de Thurso, est le chef d'oeuvre d'art culinaire de Mme Albéric Desrosiers, épouse de l'agent de gare. Cinq colonnes supportaient la superstructure du gâteau. On faisait ressortir les chiffres 1905-30.

Un autre gâteau, préparé par les RR. SS. Grises de l'hôpital de Buckingham, fut admiré par les visiteurs au presbytère.

* * *

Mme Aris Prud'homme, de Québec, était de passage chez Mme Napoléon Prud'homme, de Thurso, à l'occasion des fêtes du jubilé d'argent.

* * *

Le professeur Eugène Leduc, ténor d'Ottawa, chanta les morceaux suivants L'heure de Dieu, de Lipacher. Les filles, de la Rochelle de Tiersot; Just that one all, Eville; Mon père a fait bâtir maison, folklore, Tiersot; Duna de McGill, Priez, aimez, chantez; an rappels, La maison grise, de Messager, d'Où viens-tu bergère et la Charité, de Faure. Mlle Nadon accompagnait.

* * *

A la table d'honneur, on voyait aussi MM. et Mmes Zéphir Myre, de Thurso, et rthur Myre, de Hull. M. Zéphir Myre, propriétaire de l'hôtellerie Commercial avait le plaisir de revoir ses enfants, Roland Larose, élève en 53 au collège de Rigaud, qui accompagnait le R. P. Gauthier, C. S. V., supérieur; et Mlle Irène Myre, étudiante en 6e au pensionnat N. D. du P. S. à Montebello.

Chez les visiteurs venus spécialement pour les fêtes jubilaires: MM. Oscar et J.-B. Goulet, de Masson, M. et Mme Henri Blackburn, de Hull, Angelbert Quevillon, Arthur Quevillon, fils de M. et Mme Joseph Quevillon, venus de l'Université d'Ottawa; Rodrigue Barnabé, fils de M. et Mme Pat Barnabé, aussi élève à l'Université; Mme Adjutor Lapointe, soeur du maire Gagnon, venue de la Pointe-au-Pic; M. et Mme Cyprien Gagnon, de Montréal; Mme Thomas Beaulieu; Mlle Parcide Mayer, de Buckingham; M. Aurèle Myre, de Hull, M. et Mme Arthur Myre, Mme Joseph Simard, Mlle Sophie Simard, M. et Mme J.-B. Déry, tous de Hull; Mme Gédéon Boivin, Mme L.-P. Godin, de la mêm ville; M. Victor Barrette, rédacteur au "Droit", d'Ottawa; etc., etc.

* * *

Il nous fait plaisir d'avoir pu recueillir la plupart des noms des dames et demoiselles qui ont assuré le succès du banquet: Mme A. Lalande, présidente; Mmes R. McMullen, J. Quevillon, W. Breault, J. McNamara, J. Pelletier, A. Pagé, N. Desjardins, R. Dallaire et R. Hornidge, Mlles Anita et Jeannette Breault, Florence Nadon, Dora Lyons, Aline Frappier, Gamache, Houle, Florence Nadon, Blanche Robillard, Suzanne Morvan, Stella Pagé, Lauria Bertrand, Béatrice Joyce, Blanche Robillard, Valéda Guimond, Maria Séguin, Jeannette et F. Nadon, Ileen et Hellen Cavan, Juliet Boulrice, Fernande Raby, Lizzie et Mary Cavan. Elles étaient assistées d'un comité de jeunes gens composé de MM. Léo Lafleur, Philias Labrosse, Arthur et Angelbert Quevillon, Rodolphe Pelletier et Bernard de Lesieuc.

A la table d'honneur on voyait aussi les trois principaux organisateurs et leurs épouses: MM. T. Maloney, J.-N. Prud'homme et A. Sicotte, le Dr Maurice Poliquin et le Dr Parent, de Hull. M. Prud'homme est le maire de la paroisse.

* * *

A la séance d'hier soir, les anges étaient Joséphine Bertrand, Marguerite Morvan, Marie-Thérese St-Germain, Doris Carvan, Marguerite Houle, Marie-Paule Giroux, M.-Blanche Boulrice, Lorraine Breault, Evangéline Bertrand, dans la même saynète; Georgette Perras déclama le jubilé sacerdotal; la déclamation anglaise par Arleen McAndrew, Alma Carvan, Rita Cavan, Gerald Cavan.

* * *

Mlle Florence Cavan lut l'adresse à la séance de dimanche soir.

* * *

La séance missionnaire et matelot fit ressortir le beau talent de Georges Cooke, Joseph Glaude Bonneville.

* * *

Les religieuses méritent des félicitations pour avoir si bien préparé leurs élèves.

* * *

Mlles Bernadette et Marie-Ange Desjardins de Thurso avaient le plaisir de recevoir la visite de leur frère, le constable Raoul Desjardins de la police d'Ottawa.

Avis aux correspondants

Les personnes qui nous envoient des nouvelles sont priées de prendre note que nous ne publions que les communiqués de nos correspondants attitrés. Il faudra donc s'adresser à ces derniers lorsque l'on désirera faire paraitre quelque chose dans les courriers.

AUX FÊTES DE THURSO

MM. le maire Gonzague Gagnon de la municipalité de Thurso et Zéphir Myre, propriétaire de l'hôtel Commercial, deux des résidants les plus en vue du comté de Papineau, qui ont pris une part active aux fêtes du jubilé sacerdotal de M. le curé G.-J. Desrosiers, de Thurso, dimanche dernier. A cette occasion, M. Myre reçut de nombreux visiteurs d'Ottawa et de Hull.

Mort d'une artiste canadienne, très bien connue

(Spécial au "Droit")

QUEBEC, 15 — Madame Lucille Angers-Delâge, cantatrice canadienne, née Alice-Laurence Dubuc, est décédée à Québec le 7 août à l'âge de 40 ans. Elle était l'épouse de feu le Dr C.-E. Delâge. La défunte a succombé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, à la suite d'une maladie de plusieurs mois.

Devant l'indicible torture physique et morale qu'elle eut à subir, elle s'inclina jusqu'à la fin dans un "Fiat" résigné et confiant, et sa bouche douloureuse modula jusqu'au trépas le regret du beau rêve brisé. Madame Delâge avait brillé particulièrement pendant sa carrière d'artiste.

Elève de Mme Donalda, à Paris, elle donna au Lyceum, avant son retour au Canada, un concert qui lui valut les éloges de la presse de là-bas.

Au Canada, elle eut le grand bonheur de chanter en présence du duc et de la duchesse de Connaught, au Château-Laurier, à Ottawa. Elle a chanté également devant la princesse Patricia. Douée d'une belle voix de mezzo-soprano, elle fut appelée à diverses reprises à rendre des premiers rôles dans des oeuvres vraiment difficiles.

La défunte à qui l'esprit de travail et son énergie avaient valu une belle carrière ne se départit jamais de ses qualités. En face de la mort, elle édifia tout le personnel de l'hôpital.

Outre Madame Donalda, elle eut avant de mourir la visite de M. Paul Doyon, organiste de Montréal, à qui elle voulut chanter (c'était la dernière fois), un extrait d'opéra.

Feu Madame Delâge laisse dans le deuil, son frère, M. Elzéar Dubuc; plusieurs neveux et nièces, enfants de M. et Madame Dubuc; un oncle, M. Pierre Saint-Pierre, de Saint-Nicolas; un beau-frère, M. Delâge, du Connecticut, Etats-Unis; trois cousines, Mme L. N. Petit, Mme P. Tremblay et Mme A. A. Potvin.

Missionnaires

MONTREAL. — Au Séminaire des Missions Etrangères, a eu lieu vendredi la cérémonie solennelle du départ de trois missionnaires pour la Chine. Sa Grandeur Mgr Papineau, évêque de Joliette, a présidé.

Les trois jeunes prêtres qui vont travailler à l'évangélisation des païens sont M. l'abbé Victor Champagne, dont les parents demeurent dans la paroisse du Saint-Rédempteur, de Montréal, M. l'abbé Joseph Migneault, de l'Ile-Verte diocèse de Québec et M. l'abbé Lucien Guilbault, de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, diocèse de Joliette. Ils ont été ordonnés prêtres à la basilique de Montréal, le 29 juin dernier.

Au pays de Marius.—Mon cher, j'ai connu un homme qui imitait si bien les oiseaux que, dans son jardin, ils accouraient tous autour de lui.

—Bah! hé bien moi, j'ai vu de mes yeux un de mes amis qui, lorsqu'il imitait le soir le chant du coq, faisait lever... le soleil.

BOVRIL

dans Votre Diète Quotidienne Signifie Forces Sans Engraisser

25F

CEUX QUI S'Y CONNAISSENT EN ACIER PREFERENT LA VALET — CEUX QUI S'Y CONNAISSENT DANS LA PEAU DU VISAGE LA PRESCRIVENT.

Les épreuves de laboratoire ont convaincu les experts en acier -- et vous vous serez convaincu au premier rasage—que la *nouvelle* VALET *est une meilleure lame*

UN rasage rapide, facile, confortable vous fera comprendre pourquoi les experts en recherches de partout louent la qualité et l'uniformité supérieures de la nouvelle lame Valet. Les chimistes et les métallurgistes dans nombre de laboratoires ont déclaré que la nouvelle Valet était une merveille en fait d'acier et de précision de fabrication. Un laboratoire dit: "Les épreuves que nous avons faites nous ont convaincus que la nouvelle lame Valet est faite d'un acier d'une qualité supérieure et que son tranchant est d'une finesse extrême". Les extraordinaires opérations qui lui donnent un tranchant microparfaits sont instantanément révélées par le microscope — et elles apparaissent immédiatement dans son usage.

Les dermatologistes — des spécialistes de la peau qui s'y connaissent bien dans la peau du visage — prescrivent la Valet pour corriger les conditions causées par des lames émoussées et un rasage impropre. Le rasoir Valet AutoStrop est scientifiquement ajusté pour retnir la lame Valet à un angle précisément approprié. Elle glisse sur votre peau légèrement, doucement.

Rappelez-vous que la lame Valet est faite expressément pour le rasoir Valet AutoStrop — le seul rasoir qui n'exige pas l'enlèvement de la lame pour le repassage, le rasage ou le nettoyage. Essayez le Valet demain. Goûtez donc un rasage rapide, commode et délicat.

Votre marchand a en main la nouvelle lame Valet

La nouvelle LAME VALET Auto-Strop

AUTOSTROP SAFETY RAZOR COMPANY, LIMITED, 83-93 Duke Street, Toronto, Canada.

LE 8 *par* McLAUGHLIN-BUICK

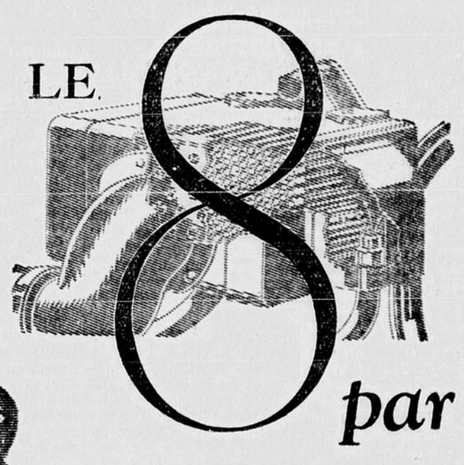

avec le NOUVEAU REGULATEUR DE TEMPERATURE de l'HUILE du MOTEUR

QUATRE SERIES DE HUIT EN LIGNE TOUS A SOUPAPES EN TETE $1290 $2900, MEILLEUR PARCE QUE CANADIEN

. . . refroidissant l'huile aux grandes vitesses maintenues, et réchauffant l'huile rapidement, même par les temps les plus froids. Le McLaughlin-Buick est le seul à posséder cette caractéristique d'une importance vitale et remplissant cette double fonction.

Le Régulateur de Température de l'Huile du Moteur est particulièrement avantageux pendant l'hiver canadien. Il prolonge la durée du moteur, car il réduit au minimum l'usure sur les parois des cylindres, pendant la période de réchauffage, le moment où 75% de cette usure se produit ordinairement.

La Nouvelle Carburation Double; le Nouveau Silencieux d'Admission d'Air; le Nouveau Balancier à Torsion du type Annulaire; la Nouvelle Transmission à Engrenages Synchronisés; les Nouvelles Carrosseries Isolées par Fisher—toutes ces choses contribuent à augmenter au suprême la douceur, le silence, le confort et la confiance.

De plus, les nouveaux huit reflètent toute l'expérience de McLaughlin-Buick, gagnant de beaucoup plus d'acheteurs que tout autre manufacturier de beaux autos. Le mode de paiement GMAC de la General Motors rend l'achat commode. La Police de Service au Propriétaire General Motors vous garantit une satisfaction complète et continue.

TRANSMISSION A ENGRENAGES SYNCHRONISES *

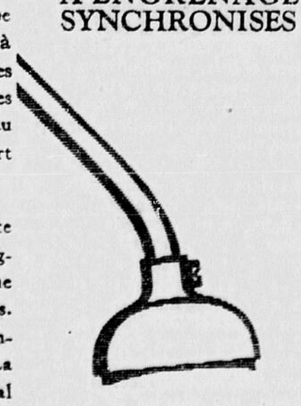

*Une caractéristique dispendieuse et ultra-luxueuse, employée sur trois des nouvelles séries de McLaughlin-Buick, tandis que l'excellente transmission ordinaire de McLaughlin-Buick se trouve dans la série à plus bas prix.

VOYEZ-LE - - CONDUISEZ-LE

M631F

IL Y A UN DEPOSITAIRE McLAUGHLIN-BUICK PRES DE VOUS POUR VOUS SERVIR

SCIENCE
Mot d'ordre du Congrès de 1929

EXCELSIOR

PAGE DES CULTIVATEURS

PRODUCTION
Mot d'ordre du Congrès de 1929

:-: L'UNION FAIT LA FORCE :-:

Toujours bon à savoir

LA PETITE INDUSTRIE

Un peu partout se poursuit une active campagne pour faire revivre la petite boutique, l'atelier familial.

L'industrie moderne a fait disparaitre la petite industrie, et on ne pourra la faire revivre que par la diffusion de l'électricité à bon marché dans les campagnes.

Il y a, sans doute, de grosses entreprises qui doivent demeurer grosses, mais il y a aussi des industries qui pourraient facilement naître chez nous et permettre à la population de se mieux distribuer et d'être plus stable. ....

Il n'est pas toujours nécessaire qu'une industrie soit un immense trust, et il y a assez d'inconvénient dans la centralisation qu'il faudra, un jour ou l'autre, en venir, dans une certaine mesure, à la décentralisation.

BIENFAITS DES ENGRAIS CHIMIQUES.

Par l'application judicieuse d'engrais chimiques, le propriétaire d'une ferme verra ses récoltes augmenter, ses profits se grossir; il aura de bons légumes à donner à ses vaches pendant la longue saison d'hivernement; il disposera de fourrages verts et d'abondantes récoltes de trèfle qui remplaçeront les moulées toujours dispendieuses; il trouvera chez lui de fortes récoltes de grain, ce qui lui évitera d'acheter le moins de moulées possible. En un mot, augmentant la fertilité de son sol, il y pourra récolter en abondance et en variété à peu près tout ce qui est nécessaire à l'entreeien bien compris d'un bon troupeau.

Que les lecteurs qui doutent encore de l'efficacité des engrais chimiques aient la curiosité de visiter la ferme d'un cultivateur qui en fait bon usage depuis quelques années. Il y verra généralement des champs de trèfle, de grain, de mil, de plantes-racines, de fourrages verts dont la bonne aparence, la vigueur de croissante président déjà des rendement au-delà de l'ordinaire. Qu'il pousse la curiosité jusqà demander quels rendements cet homme obtient dans ces différents cultures. La différence en faveur des engrais chimiques oscillera entre 30% et 100%.

LA PAYE, LES ENGRAIS CHIMIQUES!

Voici l'opinion de M. Auguste Scott, M. Sc. A. sur l'utilité des enggrais chimiques chez nous: "Les rendements de 25 et 30 minots d'avoine chétive que l'on obtient sur une terre partiellement épuisée, se transforment facilemnt en rendements de 40, 50, et 60 minots à l'arpent sur des terres qui ont reçu un complément de fertilité. Une récolte de 25 ou 30 minots d'avoine à l'arpent paie à peu près les frais de culture; c'est le rendement que l'on obtient en surplus qui laisse un profit raisonnable. Nous avons vu souvent des cultivateurs obtenir des augmentations de 100 à 150 minots de pommes de terre à l'arpent, grâce à l emploi de quelques centaines de livres d'un engrais chimique approprié".

POURQUOI AMELIORER SES TROUPEAUX

Nous entendons souvent descultivateurs nous dire: "Vous avez raison de prêcher l'amélioration du bétail laitier par le choix de sujets de race pure, mais nous n'avons pas les moyens financiers d'acheter des animaux qui coûtent généralemnt fort cher, ect, etc."

C'est le refrain connu, la complainte usuelle. Mais refrain et complainte nous semblent fondésss sur une mauvaise conception du problème une mauvaise manière de poser la question.

Ce n'est pas l'achat de troupeaux pur sang que nbus recommandons. Aucun agronome ne prêche une pareille doctrine sans faire les distinctions voulues. Nous conseillons d'améliorer le troupeau. Ce n'est pas la même chose. Améliorer veut dire ici prendre un chiffre donné de rendement et l'augmenter graduellement. Améliorer, dans ce sens, se traduit en anglais, par le verbe TO GRADE. Dans ce mot, il y a idée de graduation d'étapes, de marche progressive. Un troupeau amélioré se dit GRADE HERD. Cela peut prendre 5, 10, 15 ans. Savez-vous que, dan snotre pays, ce sont des troupeaux améliorer, non de race pure, qui donnent le gros du flot de lait et de la crème qui passe par les fabriques et alimente les villes?. Savez-vous que la longue procession de bêtes qi passe par les abattoirs avant d'être convertie en viandes multiformes destinées à la consommation domestique et à l'exportation provient avant tout de troupeaux simplement amélioréSX. On peut même prédire sans crainte que d'ici cinquante ans le gros de la production proviendra d'animaux amiliorés. Certes les sujets pur sang sont d'une valeur inestimable dans le développement de l'industrie animale, mais ce n'est pas d'eux à l'heure actuelle quenous dérivons le ggros de nos revenus. A 10% de oos cultivateurs on peut dire: ayez des troupeaux de race pure, mais aux autres 90% on doit dire: améliorez vos troupeaux. L'animal de race pure est l'idéal, mais dans la pratique l'animal amélioré fait l'affire: voilà la saine doctrine agronomique. Est-ce dire que vous n'achèterez pas de vaches de race pure? Mais non! Ce sera toujours une précieuse acquisition pour votre troupeau. Mais d'un autre côté, est-ce dire que si vous n'avez pas d'animaux pur sang, vous n'êtes pas sur le chemin du progrès, vous ne pouvez pas espérer sortir de la routine, vous ne pouvez pas faire vôtres les idées modernes de relèvement, de rénovation? Eh! non. Vous pouvez très bien avec votre humble, avec votre modeste petit troupeau aspirer au mieux-faire, au progrès, aux plus gros revenus, suivre le mouvement des idées nouvelles.

LA PROFESSION DIFFICILE !

Depuis que les forgerons, les menuisiers et autres gens de métiers ont abandonné la campagne, le cultivateur est à la merci de l'ouvrier des villes et paye souvent, pour les travaux qu'il a à faire, beaucoup plus cher qu'il ne devrait. Tous ceux qui sont au fait de la situation admettront cela ..

Mais comment remédier à pareil état de choses? Il n'y a qu'un moyen: c'est de créer de nouveau des ateliers divers à la campagne. C'est difficile, sans doute, mais ce n'est pas impossible.

Dans beaucoup de maisons de la campagne, les propriétaires s'empresseraient d'apporter les modifications nécessaires, pour les rendre plus hygiéniques et plus agréables, s'ils avaient la main-d'oeuvre sur les lieux, mais il leur faut faire venir des ouvriers de la ville et cela leur coûte souvent les yeux de la tête.

Les salaires exigés, particulièrement par les plombiers et les électriciens, sont presque prohibitifs. Souvent même les ouvriers des villes refusent d'aller travailler à la campagne, et le cultivateur doit renoncer aux améliorations projetées faute de main-d'oeuvre disponible.

La ferme moderne, avec ses machines compliquées, requiert souvent les services d'un ouvrier habile. Il ne s'écoulera même probablement pas bien des années avant que l'électricité soit installée jusque dans les plus humbles hameaux. Ceci demande quelqu'un connaissant bien batteries et moteurs. Aucune ferme n'est maintenant complète sans eau courante à la maison et dans les b[illegible]. Cela veut dire tout un système de tuyaux, hydrants, chantepleures, etc. Mais aussi longtemps que le cultivateur sera obligé de faire venir de loin l'ouvrier pour faire les réparations nécessaires, il hésitera avant de faire cette installation.

En face d'un pareille situation, l'éducation agricole peut être divisée en deux phases pricipales: la connaissance élémentaire des sols. des engrais, des plantes et de leurs maladies; l'autre, presque aussi nécessaire aujourd'hui, touche au génie civil.

Le jeune cultivateur trouverait éminemment profitable d'avoir des notions d'électricité, quele habilité en menuiserie, forge plombage et mécanisme.

Sans empiéter sur le terrain des écoles techniques, n'y aurait-il pas moyen d'ajouter au programme de nos collèges d'agriculcure quelques leçons pour dispenser les connaissances élémentaires les plus indispensables dans ces différentes branches du savoir humain?

Nous posons la question, sans grand espoir qu'elle ait d'ici longtemps une solution pratique. ....

L'ÉCOLE PRIMAIRE RURALE

En ville, l'école primaire oriente et prépare ses élèves aux carrières urbaines. — A la campagne, l'école primaire rurale prépare-t-elle vraiment ses élèves aux carrières agricoles?

Dans notre province, le cours d'études primaire se donne dans deux types d'écoles bien connus: l'école des villes et l'école des campagnes.

L'école primaire des villes prépare ses élèves pour la vie urbaine; c'est son rôle et elle le remplit passablement bien. Elle existe pour les enfants de la ville; a cette fin elle est bâtie, aménagée et organisée pour répondre aux besoins futurs des enfants de la cité. Elle semble vouloir orienter tout son enseignement vers un but précis, celui de préparer les petits citadins, confiés à sa charge, aux carrières qui s'offriront à leurs activités au sortir de leur cours primaire. C'est conforme à sa fonction et au bon sens.

L'école des campagnes, prise généralement, existe-t-elle pour les enfants de la campagne? Est-elle aménagée, organisée pour répondre aux nécessités de la vie rurale qui saisiront le petit écolier, après son stage primaire? En majorité, les écoles des campagnes préparent-elle pleinement, ((dans la mesure qui leur revient,) les enfants à la vie rurale qui les attend, au sortir de leur cours? La petite école, le couvent et l'académie de nos villages servent-ilss profondément et efficacement les nouveaux besoins économiqques et les aspirations légitimes de notre classe rurale?

Autant de questions qui devraient préoccuper tous ceux qui ont charge d'aider à l'agriculture et de promouvoir l'enseignement primaire rurale.

x x x

Dans les villes comme dans les campagnes, l'école primaire (cours de huit années) apprend aux enfants à lire, écrire et compter; elle enseigne aussi la religion, l'histoire, la géographie, etc. Félicitons l'école des villes de si bien comprendre sa mission en initiant ses élèves au commerce, à l'industrie, à la technique ouvrière. A la ville, l'école a tout fait pour instruire et éduquer l'enfant confié à sa charge en vue de lui donner une orientation et une préparation lointaines aux carrières et métiers urbains.

A la campagne, (malgré de généreuses initiatives locales) l'école primaire a-t-elle, en général, compris sa mission vis-à-vis des gens du sol qui l'ont érigée et qui la soutiennent de leurs deniers? Son personnel enseignant a-t-il l'avantage de se préparer efficacement pour faire de l'école rurale un foyer d'exaltation, de réconfortement et d'initiation pour l'âme paysanne? Peut-on affirmer que, dans l'ensemble, les écoles primaires rurales de notre pays, par leur état d'esprit, leurs aspirations et leur système, tournent vers les carrières agricoles l'esprit de leurs élèves et leur procurent une vraie introduction à la vie champêtre?

Autant de questions qui rendent plusieurs d'entre nous perplexes, très perplexes. Ce n'est pas le dévouement du personnel enseignant qui manque et ce n'est pourtant pas l'excellent nouveau programme des études primaires agricoles qui fait défaut!

x x x

Va-t-on réaliser un jour la puissance féconde de l'école primaire (après celle de la famille) en vue d'inspirer aux enfants le goût des choses de la terre et de leur inculquer les principes élémentaires du métier champêtre? A-t-on une juste idée que le succès de l'exploitation d'une ferme repose en partie sur la **connaissance des éléments et des principes** qui éclairent toute l'administration d'un domaine à la campagne?

Ce qui fait la force et le succès du paysan danois et belge c'est qu'il entre dans la carrière avec la connaissance des principes fondamentaux qui régissent les activités de sa profession. C'est l'école primaire qui les lui donne. Pour comprendre les mathématiques, il est d'abord nécessaire de connaitre à fond les quatre règles simples. Chaque profession, chaque science, chaque art est pourvu de ses règles simples. En agriculture, comme en toute autre science, la possession de ces règles assure la lumière et le rendement.

N'est-ce pas une question de justice élémentaire, pour l'habitant des campagnes, qu'on lui rende son fils, au sortir de l'école, plus apte à l'aider dans la carrière agricole et à la pratiquer dans l'avenir, avec fruit, intelligence et amour?

Que les écoles de la campagne soient donc avant tout rurales, par leur programme, leur état d'esprit, leurs aspirations!

Jean-Chs MAGNAN
Agronome
St-Casimir de Portneuf, P. Q.

LA NOURRITURE POUR LES VOLAILLES

Une ration équilibrée doit soutenir des protéines des hydrates de carbone, des matières grasses, des substances minérales et des vitamines.

Pour que la ration des volailles soit bien équilibrée, il faut qu'elle contienne des protéines des hydrates de carbone, des matières grasses des substances minérales et des vitamines en bonne proposition, dit George Robertson, expert en l'alimentation des volailles au Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Les trois facteurs les plus importants dans une ration équilibrée sont: (1) la quantité de protéine, qui doit être suffisante et de la bonne sorte: (2) une provision suffisante de matières minérales; et (3) une provision suffisante des bonnes espèces de vitamines.

Les protéines qui sont la partie azotée des aliments, sont essentielles au bon développement. Leur fonction est de réparer les tissus qui s'usent et de stimuler la production. Les protéines ne sont pas toutes semblables; dix-huit ont été identifiées, elles contiennent tous les amino acides, tandis que les autres manquent de l'une ou de l'autre. Les protéines exercent un effet important sur la ponte.

La chaleur du corps et l'énergie, qui sont si nécessaires chez les volailles saaines sont fournies par les hydrates de carbone, qui se composent principalement d'amidons et de sucres. Les matières grasses servent principalement pour la même raison et sont souvent classées avec les hydrates de carbone; la seule différence chez elles, c'est que les matières grasses fournissent les éléments essentiels à l'énergie et à la chaleur du corps, en formes plus hautement concentrées.

Les composés minéraux qui entrent pricipalement dans la formatino des os et de la coque des oeufs, viennent sous l'en-tête général de matières minérales et devraient être fournis en quantité suffisante à leur disposition qu'elles n'en emploient.

Parmi les vitamines, qui ont toujours existé, mais qui n'ont été identifiées que dernièrement et qui sont encore relativement peu connues, trois sont importantes pour la santé des volailles: Solubles dans le gras A et D, Soluble dans l'eau B. La première de celles-ci produit la croissance la deuxième est antirachitique, et la troisième prévient la faiblesse des pattes. Ces vitamines se trouvent généralement dans la plupart des aliments ordinaires, comme les céréales et les parties feuillues des plantes, et presque toutes les rations ordinaires équilibrées en contiennent des quantités suffisantes. Les levures sont spécialement riches en vitamines.

LE SILO

Le silo est sans contredit l'un des accessoires les plus importants et les plus utiles dans l'exploitation de la ferme moderne. Une étude spéciale de sa construction a été faite par le Service de l'exploitation animale du Ministère fédérale de l'Agriculture.

Voici quels sont les ponts importants à considérer dans la construction d'un silo: il faut que les murs soient imperméables, forts, lisses et résistant au vent. Il faut également que le silo soit durable, commode, d'apparence attrayante résistant au feu et à la gelée, simple de construction et que les frais de construction et d'entretien soient auusi peu élevés que possible.

G. B. Rothwell, B. S. A., chef du Service de l'exploitation animale, et A. V. Nicholson dessinateur du Ministère, ont préparé le feuillet No. 118, maintenant offert au public et complets sur la construction du silo. Les types de silo étudiés dans cce feuillet comprennent le silo monolitique en béton, le silo en douves, le silo en colombages et le silo-fosse. Il y a dans chaque cas un croquis complet et le devis détaillé des matériaux nécessaire pour la bonne construction du silo.

LA RÉCOLTE DE MIEL

L'étiquette "miel pur" ne suffit plus pour désigner le produit du rucher, fait remarquer C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion. La production croissante,, la concurrence toujours plus vive obligent graduellement le producteur de miel à mieux préparer son produit pour le marché.

Le public consommateur a changé; il est devenu plus difficile à satisfaire. On refuse aujourd'hui le miel emballé à la façon d'autrefois. On exige que le miel soit classé et étiqueté suivant sa couleur et sa qualité tout comme les autres produits alimentaires sont marqués, classés et standardisés. Il faut aussi qu'il soit emballé dans des paquets attrayants car le vieux contenant régulier ne plait plus. Le producteur de miel fera bien de ss tenir compte de ces faits le plus tôt possible, dit l'apiculteur du Dominion, car s'il ne classe pas son produit suivant sa qualité et s'il ne le met dans des contenants élégants et attrayants, son miel n'attirera certainement pas les consommateurs.

La couleur et le goût du miel varient suivant les fleurs dont il provient, et la demande du miel est tout aussi variée; on recherche surtout le miel de couleur pure, avec un goût prononcé mais pas trop fort.

Il faut attendre que le miel soit parfaitement mûr avant de l'enlever de la ruche sinon il se gâte rapidement. Dans l'Est du Canada il faut attendre que les trois quarts au moins du miel soient operculés avant de l'extraire, mais sa qualité s'améliore beaucoup lorsqu'on le laisse jusqu'à ce qu'il soit entièrement operculé. Dans l'Ouest du Canada, où l'air est beaucoup plus sec que dans l'Est, le miel est souvent assez mûr pour qu'on puisse l'extraire avant qu'il soit operculé, mais il vaut mieux ne pas l'extraire avant que l'operculage soit bien avancé.

On peut facilement perdre une partie considérable de la récolte de miel en le sortant de la ruche avant qu'il soit mûr. Le miel non mûr fermente très vite; c'est là une perte que l'on peut facilemeent éviter.

La diffusion de l'enseignement scientifique et pratique jointe aux connaissances plus approfondies des méthodes du culture et des besoins des marchés ne s'en impose pas moins de jour en jour plus impérativement. Ce serait le moyen de changer pour le mieux la situation économique des populations rurales et de stimuler en même temps le progrès des autres classes, car la prospérité des campagnes se reflète invariablemnt dans les villes.

LOUIS HEBERT

SUDBURY ET LA REGION

Ce qu'est le club St-Louis. Que toute la ville honorée participe aux dépenses. Avenir de l'International Nickel. Morrison, condamné pour négligence. Plus de filoutage sur les trains. aptêmes et décès. Les Visiteuses triomphent. Cà et là.

CE QU'EST LE CLUB ST-LOUIS

SUDBURY, 15.—Le club paroissial St-Louis, par l'époque sportive victorieuse qu'il patronne et à laquelle il donne son nom, est peut-être l'organisation de toute la ville qui jouit de la plus grande popularité.

Mais derrière le jeu extérieur et public qui n'est qu'un manifestation de l'activité du club St-Louis, il y a l'organisation paroissiale ouverte à tous les jeunes gens désireux de se procurer des amusements honnêtes et profitables.

Ce club, dont le siège des activités est à la salle Ste-Anne, s'est ouvert dimanche. A cette occasion, le R. P. Curé a invité le public et les jeunes gens à s'y rendre nombreux.

Cette invitation, ce patronage des pasteurs, illustrent bien une parole prononcée, il y a quelque temps, au cours d'un congrès d'Etudes Sociales d'Europe: "Dès que nous étudions ce qui se passe dans un cercle, nous voyons que les jeux ne 'sont pas seulement un moyen d'attrait, mais qu'ils deviennent facilement l'occasion de développer les qualités physiques, l'initiative, l'énergie, la fermeté, même le dévouement, en un mot qu'ils sont un très puissant moyen d'éducation chrétienne."

Cette action positive que fait un club, un cercle catholique dans une paroisse, surtout auprès des jeunes gens, elle est doublée d'une manière négative, en détournant les catholiques de se rendre aux plaisirs, aux amusements inutiles, malsains, dangereux et peut-être malhonnêtes.

Le R. P. Curé montrait hier l'avantage que nous avions de posséder une salle paroissiale aussi bien organisée. En effet: le zèle des pasteurs de la paroisse, en dotant la jeunesse de ce lieu d'amusement, a devancé un courant qui se crée souvent vers des clubs protestants où la conscience religieuse et morale n'est pas toujours à l'abri de toute atteinte. D'autres villes ont à lutter, par la fondation de cercles catholiques et d'établissements affectés aux jeux, contre des organisations similaires protestantes, telle la Y. M. C. A. Si, matériellement, les salles de jeux protestantes ou catholiques présentées mêmes avantages, les protestantes, au point de vue religieux, sont d'autant plus dangereuses que les sujets catholiques qui les fréquentent sont souvent jeunes, d'autant moins immunisés contre les principes protestants qui s'émettent naturellement une fois que la familiarité et un peu le laisser-aller des jeux ont fait disparaitre la réserve du premier abord. Pour nous qui n'osons pas à faire face à ce danger, qui avons les devants dans cette initiative des clubs sportifs- sociaux, par cette organisation paroissiale catholique qu'est le St-Louis, sachons apprécier d'une manière pratique les avantages qu'il nous offre: répondons à nos pasteurs, en nous y affiliant nombreux, en nous y récréant fréquemment, au lieu de chercher d'autres divertissements plus onéreux et moins sains soit dans le flânage des rues ou dans les théâtres.

Il en coûtera quelques sous, pour devenir membre, ou pour participer aux jeux: mais notons que dans les autres établissements quelque peu similaires, il nous en coûtera deux ou trois fois plus, et nous recevrons moins.

Il est donc du devoir de tous, spécialement des jeunes gens catholiques, de répondre à l'invitation de leur curé, en profitant des jeux sains que leur offre notre salle paroissiale, et en ne refusant pas à une oeuvre catholique et paroissiale les quelques sous et mêmes les quelques dollars dont si souvent ous nous montrons si prodigues pour de moins bonnes causes.

NOBLESSE OBLIGE

"Nous nous ne croyons pas juste que ce soit toujours les mêmes qui soient appelés à défrayer les dépenses d'une organisation qui honore toute la ville et porte son nom par la victoire, jusque dans le domaine provincial," déclarait hier à une réunion de l'exécutif des Jeux Extérieurs du Club St-Louis, M. W. J. Laforest, président.

Il est juste qu'lorsque toute la ville est honorée par les victoires d'un club, l'appui financier soit davantage partagé.

Depuis le début de la saison, les mêmes personnes généreuses ont toujours assumé les frais de transport du club à l'extérieur, et toutes les autres dépenses.

Les membres de l'Exécutif des Jeux Extérieurs ont donc discuté les moyens de faire patronner le club, pour les prochains voyages à Galt, pour le championnat provincial, par un plus grand nombre de mécènes, et ont résolu que M. M. J. A. Sanson et W. J. Laforest adresseraient aux diverses maisons de commerces et marchands de la ville pour leur demander de faire leur part pour défrayer ces futures dépenses. Ainsi la communauté de l'honneur sera mieux méritée par la communauté des dépenses.

A L'INTERNATIONAL NICKEL

Plus de $50,000,000, sont réservés par l'International Nickel, pour réaliser le programme d'extension, dans l'exploitation. On a actuellement disposé de 85 p. c. de cette somme et on se propose de mettre à exécution le reste du programme avant la fin de l'an prochain.

La possibilité de faire entrer le nickel

La possibilité de faire entrer le nickel construction des rails d'acier est un problème qui se pose maintenant à l'attention de l'International Nickel. La demande dans le monde entier laisse prévoir à la compagnie la nécessité prochaine pour elle de développer davantage ses champs d'exploitation de façon à pouvoir doubler sa production du nickel et à tripler celle du cuivre.

COUPABLE DE NEGLIGENCE

Son Honneur le Magistrat Stoddart a condamné samedi dernier à $400 d'amende plus les frais George Morrison, trouvé coupable de négligence dans l'accident d'automobile survenu le 10 août dernier sur le chemin de Coniston, et dans lequel M. Elzéar Paquette, de Sudbury, se fit mortellement blesser.

Son Honneur le Magistrat Stoddart déclara qu'en raison du jeune âge du coupable, d'à peine 19 ans, il punissait d'une manière moins sévère une faute qui, dans d'autres circonstances, aurait pu encourir une très grande peine.

George Morrison sera dépossédé pendant un an de son permis de conduire.

SUR LES TRAINS

Le sergent Rippington et les constables Miskimmin et Nicholson ont arrêté et conduit récemment devant les tribunaux 57 voyageurs coupables de vols à bord des trains de fret.

La suite des vols et filoutage de passage commis à bord des trains de fret du Pacifique entre North Bay et Sudbury, ont décidé la compagnie à entreprendre des recherches.

Les coupables furent sentenciés dans les divers lieux où s'est opéré leur arrestation. à une amende variant entre $2. et $10 ou dix jours à deux mois de prison.

BAPTEMES

J. R. Gaetan, né le 26 août et baptisé le 7 septembre, fils de M. et Mme Edmond Proulx. Parrain et marraine, Xavier Proulx et Emma Côté.

M. Cécile Lorette, née le 2 et baptisée le 14 septembre, fille de M. et Mme Paul Talbot. Parrain et marraine, Alfred Harvey et Cécile Dallaire.

Muriel, Rita, née le 31 août et baptisée le 14 septembre, fille de M. et Mme Daniel Beauchamp. Parrain et marraine, Alph. Bishop et Violet Beauchamp.

Thérèse-Régina, née le 9 et baptisée le 14, fille de M. et Mme Napoléon Bois. Parrain et marraine, Ernest Amyot et Rosa Vadeboncoeur.

J. William, né le 13 et baptisé le 14 septembre, fils de M. et Mme William Beaudry. Parrain et marraine, Frank Pouliot et Emilia Rouleau.

FEU M. A. DUBREUIL

Lundi matin, à huit heures, avait lieu à l'église Ste-Anne le service funèbre de M. Alexandre Dubreuil, décédé le 10 septembre à Rouyn, à l'âge de 48 ans. Le R. P. N. Paré officiait. L'inhumation eut lieu dimanche après-midi, en présence d'un imposant cortège de parents et d'amis.

A la famille en deuil, le Droit offre ses plus vives sympathies.

LES VISITEUSES TRIOMPHENT

Une huitième manche jouée pour apporter une décision et rompre l'équilibre, dans un pointage égal, à la fin de la septième, dans une partie de balle molle jouée samedi entre nos athlètes féminines locales et les Rinkey Dinks, de North Bay, fut des plus favorables au club de nos visiteuses et lui donna la victoire, de 23 à 16. Huit points élevérent leur pointage de 15 à 23, alors que les joueuses de Sudbury ne parvenaient à faire dans cette dernière manche qu'un seul nouveau point. C'est le second triomphe que remporte cette année North Bay, qui a maintenant à rencontrer Cochrane pour le championnat de la Northern Ontario Softball Association. Mlle M. Fellman, lanceuse régulière du club de North Bay, incapable de jouer ce jour là, fut remplacée par Mlle E. Johnston.

M. O. Lacasse, de Rouyn, était, sur fin de semaine, en visite chez M. Alcide Jutras.

M. et Mme L. D. Pilon sont retournés à Noranda, après une promenade à Sudbury.

NOTULES

L'activité est reprise à la salle paroissiale. Dès dimanche, les vétérans quilleurs ont commencé l'entrainement à un championnat caressé. Les billards, les trapèzes, les dames et jusqu'à la boxe ont connu leur berceau saisonnier. A chacun de maintenir l'entrain, l'activité.

C'est sans doute la mauvaise température qui a rendu si calmes et si effacés les redoutables athlètes de la Royal Trading. Espérons que les beaux soleils d'automne les reverront encore dans l'arène. Le collège serait peut-être heureux de se mesurer à ces champions de Primeauville.

Si Messieurs les Auxiliaires n'ont pas eu tout le succès désiré, dans leur partie de balle molle de dimanche après-midi, contre les élèves, il ne faut pas douter, chers écoliers, de leurs capacités: une organisation et de l'entrainement les rendront de dangereux et respectables lutteurs.

Le professeur:—"Jean, pouvez-vous me dire quel évènement a eu la plus grande influence sur l'histoire universelle?"

Jean: "Oui, Monsieur: c'est la création du monde".

Si vous n'avez pas le temps de vous reposer dans d'honnêtes et sains divertissements, vous aurez bien un jour le temps d'être malades.—Un médecin anglais.

Un cercle catholique est dans une paroisse, pour le prêtre, un puissant foyer d'influence heureuse et d'apostolat.
—Action Sociale.

Une visite

QUEBEC. — Le supérieur général des Dominicains sera à Québec, vers la fin du mois. Il a fait la traversée aux Etats-Unis avec le R. P. A.-E. Langlois, provincial. Le T. R. P. Martin Gillet passera quelques jours chez nos Pères Dominicains de la Grande Allée, et donnera probablement une conférence, ici. Après avoir visité les six couvents dominicains du Canada et les deux couvents des Etats-Unis, il retournera à Rome.

Avis aux correspondants

Les personnes qui nous envoient des nouvelles sont priées de prendre note que nous ne publions que les communiqués de nos correspondants attitrés. Il faudra donc s'adresser à ces derniers lorsque l'on désire faire paraitre quelque chose dans les courriers.

LIBÉRATION

IL ne faut pas remonter bien loin pour se rappeler l'époque où la plus grande partie de l'eau utilisée à la maison devait être transportée de la fontaine ou du puits . . . qui n'étaient pas toujours dans le voisinage!

Même l'invention de la pompe à main, qui amenait l'eau jusqu'à la cuisine, n'évitait pas à la ménagère la tâche épuisante de pomper à tour de bras et de porter des seaux trop pesants pour ses forces . . .

Le travail de la femme, sur la ferme, et aussi à la ville, signifiait alors une dépense formidable de force et d'énergie. Elle devait faire face à d'innombrables besognes—blanchir le linge de la maisonnée, traire les vaches, remplir et nettoyer les lampes, repasser, prendre soin de la volaille et du poulailler . . . et en plus de ce labeur écrasant, il lui fallait élever, nourrir et vêtir sa famille, souvent nombreuse. Mais aujourd'hui, elle n'a plus à se soucier de la plupart des corvées du ménage. Blanchissage, repassage, éclairage, cuisine, et, sur la ferme, la traite des vaches, l'entretien du poulailler et de la laiterie, l'alimentation hydraulique, tout peut se faire à l'électricité.

L'Electricité, cet esclave fidèle, supprime aussi pour le maitre de la maison nombre de travaux qu'il considérait jadis comme inévitables.

La "Northern Electric Company" se félicite de pouvoir, en fabriquant des fils et des câbles, et en vendant au public de nombreux accessoires électriques destinés à alléger les tâches du foyer, collaborer à la libération de la Femme et à la délivrer d'un labeur qui, souvent, dépassait ses forces.

Northern Electric
COMPANY LIMITED
Fabrication Nationale d'Outillage Electrique
61 RUE QUEEN
OTTAWA, ONT.

J'ECOUTE...
A la suite d'expériences effectuées relativement au courant électrique par divers organismes, plus de 250 usages profitables et certains ont été élaborés et sont quotidiennement mis en pratique.

2609

LE ROYAUME DES ENFANTS

Directeur: L'Oncle Jean

VIVE LE "DROIT"

Mes chers enfants.

Dimanche le 21 septembre, ce sera la Journée du Bon Journal. Tout le diocèse d'Ottawa s'unira aux intentions de S. G. Mgr l'Archevêque pour implorer les bénédictions du bon Dieu sur les journaux vraiment dévoués à son service. Vos parents donneront aussi une généreuse aumône, pour soutenir la presse catholique. A votre tour, vous voudrez bien faire votre part. Comme vous ne disposez pas d'argent, vous offrirez quand même, et mieux que de l'argent, je veux dire, des prières.

Songez-vous parfois que c'est un devoir, pour vous, mes chers enfants, de prier pour le bon journal? Le bon journal est au nombre des meilleures oeuvres à encourager. Tellement que les Papes invitent instamment les catholiques à fonder des journaux comme le nôtre; c'est-à-dire des journaux qui font aimer la religion, l'Eglise et Dieu, qui défendent la vérité et enseignent le bien. Puisque le bon journal remplit un rôle si noble et si difficile, il a besoin de la protection du bon Dieu; si Dieu est avec lui, il fera des merveilles pour son service et pour sa gloire. Il faut donc prier pour qu'il réponde pleinement à sa mission de semeur de bien.

Prier, c'est une douceur pour vos âmes de bons enfants. Je vous demande donc, en cette Journée du Bon Journal, de prier avec ferveur. Suppliez le Coeur de Jésus et la Vierge Marie, à qui une page est consacrée dans le "Droit", chaque semaine, de nous aider à faire de plus en plus de bien. Au fond, c'est vous-mêmes qui en éprouverez les heureux résultats. Car le "Droit", ne l'oubliez jamais, ce n'est pas un journal comme un autre, il n'a pas été fondé pour faire de l'argent, mais uniquement pour défendre vos écoles, encourager vos maitres et vos parents à vous donner une parfaite instruction chrétienne dans votre langue maternelle; il ne vit que pour votre plus grand bien. Montrez-vous reconnaissants, en lui offrant une gerbe de prières.

Oncle Jean.

En villégiature chez le diable Papou

Les Papous qui vivent dans l'île de Rook, non loin des côtes de la Nouvelle-Guinée, sont obligés, avant de pouvoir se marier, de faire un séjour chez le diable en personne! Tel est l'usage, et les sorciers, qui sont très puissants, veillent à ce qu'il ne se perde pas.

Donc, dès qu'un jeune Papou atteint l'âge de seize ans, on lui bande les yeux. Deux guerriers de la tribu, ses proches parents, le conduisent par la main devant la maison du grand sorcier.

Toute la population du village se réunit alors autour de la hutte.

L'orsque tout le monde invoque les démons. Tout aussitôt, l'on entend un épouvantable vacarme qui vient d'un grand hangar voisin, lequel est supposé être la demeure du diable en personne.

Ce bruit est tout simplement produit par les autres sorciers qui, cachés dans le hangar, soufflent dans des trompettes de bambou.

La consternation et la terreur sont générales...

Le grand sorcier, franqué d'une douzaine de sorciers subalternes, pénètre dans le grand hangar du diable, en poussant devant lui le jeune Papou.

Dès que les sorciers ont pénétré dans le hangar et que la porte s'est refermée sur eux, l'on entend des bruits sourds, des hurlements affreux. Et, par les fentes du toit, des jets de liquide rouge jaillissent, en même lances ou des flèches dégouttantes de sang.

Ce qui signifie que le malheureux jeune homme vient d'être décapité.

Les femmes aussitôt se lamentent bruyamment, se déchirent le visage et crient que le diable a tué le pauvre garçon.

Le pauvre garçon, lui est bien tranquille. Les sorciers l'ont fait asseoir dans un coin, avec défense de bouger. Et comme l'intérieur du hangar est plongé dans une obscurité complète, ils en profitent pour souffler dans leurs trompettes et faire gicler des jets rouges à travers le toit, au moyen de sarbacanes.

Pendant cinq jours le jeune homme reste dans son coin, sans boire ni manger. Sous peine des plus terribles châtiments, il ne doit prononcer un mot.

Enfin, le chef sorcier s'approche de lui et griffe son visage avec un poignée d'épines; puis il lui remet un bâton orné de plumes de coq.

Sur quoi, les autres sorciers sortent du hangar et annoncent aux femmes éplorées que, grâce à leur intervention le diable a consenti à rendre la vie au malheureux décapité.

Grande joie partout. Et le pauvre garçon sort du hangar!

La faiblesse le fait tituber, la clarté du soleil l'éblouit. Son visage est ensanglanté. Il semble vraiment revenir de l'enfer!

Peu à peu, pourtant, il se remet. Et le lendemain, le grand sorcier lui rend visite et coupe une mèche de ses cheveux pour la donner au diable, comme rançon.

C'est terminé.

Désormais, le jeune Papou, après ce voyage chez le diable, peut se marier.

Les dix commandeents de Jefferson

Comme Franklin, Thomas Jefferson, président des Etats-Unis, 1763-1826, fut un moraliste de la vie pratique, il a laissé, en dix commandements, dix conseils qui ont leur place ici:

1—Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

2—Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir gagné.

3—N'achetez rien d'inutile sous prétexte que "c'est bon marché".

4—Ne regrettez jamais de n'avoir pas assez mangé.

5—Le travail fait de bon coeur ne fatigue jamais.

6—Ne recourez pas à autrui pour faire ce que vous pouvez faire vous-même.

7—La vanité et l'orgueil nous coûtent plus cher que la faim et la soif.

8—Commencez les choses par le commencement.

9—Gardez-vous des soucis et des peines qui ne sont que dans votre imagination et qui n'arrivent jamais.

10—Comptez jusqu'à dix avant de parler, quand vous êtes mécontents; et jusqu'à cent, quand vous êtes en colère.

Historiette pour les forts en athématiques

19, 20 ou 21

Un jeune garçon avait été chargé par un maquignon de conduire vingt ânes à la ville. Le maquignon les avait comptés devant lui. Le garçon se mit en route. Comme il était fatigué, il monta sur un des ânes et il s'assoupit.

Bientôt réveillé, il voulut faire le compte de ses bêtes, craignant que l'une ou l'autre ne se fût échappée pendant son sommeil. A sa grande frayeur, il n'en trouva que dix-neuf. L'étourdi oubliait de compter celui sur lequel il était monté. Ayant mis pied à terre, il arrêta sa troupe, recompta et, cette fois la trouva au complet. Rassuré, il enfourcha de nouveau sa monture et, pour plus re sûreté, dénombra les ânes encore une fois, mais en répétant son erreur primitive, si bien qu'il n'en vit de nouveau que dix-neuf.

Il soumit son embarras à un passant.

—Mon maître, lui dit-il, m'a confié vingt ânes; tout à l'heure, étant descendu pour les compter, j'en ai bien trouvé vingt, et maintenant que je suis remonté sur ma bête, je n'en vois plus que dix-neuf. Auriez-vous la bonté de les comptez aussi?

Le passant y consentit et s'aperçut de l'étourderie:

—Ton maître et toi vous vous trompez tous deux, dit-il: ce ne sont ni dix-neuf, ni vingt ânes qu'il y a là moi j'en vois vingt-et un.

Et il attachait un regard moqueur sur la monture et le cavalier. Le garçon comprit et, du tac au tac:

—Vous avez raison, Monsieur dit-il en fixant à son tour son interlocuteur; moi aussi j'en vois vingt-et-un. Et touchant sa bête, il s'en alla.

Celui qui dit un mensonge ne se rend pas assez compte de la grande tâche qu'il entreprend: il sera force d'inventer vingt autres mensonges pour soutenir le premier.

Pope.

ROSES D'AUTOMNE

(Dédié à ma chère maman)

Aux branches que l'air rouille et que le gel modore
Comme par un prodige inouï du soleil,
Avec plus de langueur et plus de charme encore,
Les fleurs du parterre ouvrent leur coeur vermeil.

Dans sa corbeille d'or, août cueillit les dernières:
Les pétales de pourpre ont jonché le gazon.
Mais voici que soudain les touffes printanières
Embaument les matins de l'arrière-saison.

Les bosquets sont ravis, le ciel même s'étonne.
De voir, sur le rosier qui ne veut pas mourir,
Malgré le vent, la pluie et le givre d'automne,
Les boutons, tout gonflés d'un sang rouge fleurir.

En ces fleurs que le soir mélancolique étale,
C'est l'âme, des printemps fanés, qui pour un jour
Remonte et de corolle en corolle s'exhale,
Comme soupirs de rêve et sourires d'amour.

Tardives floraisons du jardin qui décline,
Vous avez la douceur exquise et le parfum
Des anciens souvenirs, si doux, malgré l'épine,
De l'illusion morte et du bonheur défunt.

ISABELLE DE FRANCE.

LA PETITE MEDIANTE

Louise avait quinze ans. Sa lèvre était pâlie,
Et dans son jeune coeur l'amertume régnait;
Et dans ses grands yeux bleus pleins de mélancolie,
Comme dans un miroir, son âme se peignait.

Sa taille était légère, ainsi qu'un tendre saule,
Ses cheveux ondoyants, son air doux et rêveur;
Une écharpe de lin cachait mal son épaule
Et déjà ses pieds nus méprisaient la douleur.

Elle allait mendiante: et pieuse et naïve,
Quand au seuil d'un heureux un refus l'accueillait,
Etouffant sa douleur, elle chantait, plaintive,
Ces douloureux refrains que l'écho recueillait:

"Sous ma misère je succombe!
J'ai faim et ma voix faible, tombe!...
J'aurai pour asile demain
La tombe...
Oh! donnez un morceau de pain...
J'ai faim!

Je connus un jour l'opulence
Et je secourus l'indigence.
Jamais je fis aux malheureux
D'offense,
Et j'invoquai souvent pour eux
Les cieux.

Dans son nid, parmi le feuillage,
Le jeune oiseau gaiement ramage;
Pour se nourir il a le grain
Sauvage,
Et moi je demande du pain
En vain.

Dieu garde la fleur éphémère,
En sa grande bonté j'espère;
Il est toujours de l'orphelin
Le père,
Et dans le ciel à son chagrin
Met fin!"

Un jour des plus affreux que l'hiver nous apporte,
Elle chantait au seuil d'un avare cruel;
Le riche, en blasphémant, lui refusa sa porte,
Mais alors le bon Dieu la fit entrer au ciel.

ETOILE DU JOUR.
Ottawa.

DEVINETTES

D.—Quel est le maréchal de Napoléon qui savait ouvrir toutes les portes?
R.—Le maréchal Sérurier.

* * *

D.—Quel est l'empereur romain, qui ne riait jamais?
R.—Sévère.

* * *

D.—Quel est le roi français que l'on trouve dans une pomme?
R.—Pépin.

* * *

D.—Quel est l'auteur le plus rafraichissant?
R.—Lafontaine.

* * *

D.—Quel est le général français qui ne savait pas se taire?
R.—Crillon.
D.—Quel est le littérateur qui ne buvait jamais que de l'eau?
R.—Boileau.

AMUSONS-NOUS

LE JEU DE "JACQUES A DIT"

C'est un jeu très amusant, et que nous recommandons à tous nos petits amis.

Le chef du jeu se place face à tous les joueurs et commande différents mouvements: **Levez les bras**, par exemple. Ou: **Couchez-vous!**... ou: **Levez le pied droit**, etc., etc...

Mais les joueurs ne doivent obéir que lorsque le chef du jeu fait précéder son commandement de la phrase: **Jacques a dit**...

Ainsi, quand le chef annonce: **"Jacques a dit: couchez-vous!"** tout le monde doit se coucher. Mais si le chef dit simplement: **Couchez-vous!** personne ne doit bouger—sous peine de payer un gage...

Ce jeu, extrêmement amusant, nécessite une grande attention de la part de tous les joueurs—et vous serez surpris, en le pratiquant, de constater combien il est difficile de ne pas se tromper...

...Ainsi moi, par exemple: je me trompe toujours...

LA CAPE ET L'ÉPÉE

Lorsque Bonaparte faisait la cour à Josephine de Beauharnais, ni l'un ni l'autre n'avaient de voiture, et Bonaparte, qui en était éperdument amoureux, lui donnait souvent le bras pour aller chez ses hommes d'affaires.

Un jour, ils allèrent ensemble chez le notaire Raguideau; Josephine de Beauharnais, qui avait une grande confiance dans Raguideau, voulait lui faire part du parti qu'elle avait pris d'épouser le jeune général d'artillerie protégé de Barras.

Jaséphine était entrée seule dans la cabinet du notaire, Bonaparte resta à l'attendre dans le cabinet où se tenaient les clercs. La porte du cabinet de Raguideau étant mal fermée, Bonaparte l'entendit qui faisait tous ses efforts pour détourner Joséphine de son projet.

—Vous avez eu le plus grand tort lui disait-il; vous vous en repentirez, vous faites une folie, vous allez u homme qui n'a que la cape et l'épée.

Bonaparte ne parla jamais de cela à Joséphine. Mais le jour du sacre, dès qu'il fut revêtu du costume impérial, il dit:

— Que l'on aille chercher Raguideau; qu'il vienne sur-le-champ, j'ai à lui parler.

Raguideau fut promptement amené devant lui et alors il lui dit:

— Eh bien! n'ai-je que la cape et l'épée?

PETITS JEUX

JEU DES AVEUGLES

Deux joueurs ont les yeux bandés On fait cercle à distance, autour d'eux, pour les empêcher de se heurter aux murailles. L'un d'eux a une sonnette qu'il agite, ou une trompe d'auto dont il joue par intervalles. L'autre essaie de l'attraper en se guindant au son.

Avec un véritable aveugle pas besoin de sonnette!

AUTRE

Chacun porte son biscuit suspendu à un fil qui part du haut d'un grand chapeau conique (papier fort) qu'il porte en tête. Il doit le saisir entre les dents en faisant balancer le fil. (Faites les fils trop longs ou trop courts)

LES COMPAGNONS DE DOLLARD

Dix-sept Français furent ensevedis sous les ruines du fort de Long-Sault. Cependant nous ne devons pas ignorer le nom des trois premiers qui sont morts pour que la patrie vive. Dès le 19 avril 1660, l'expédition tombe dans une embuscade iroquoise près de l'île St-Paul; Nicolas Duval fut tué; Blaise Juillet et Mathurin Soulard se noyèrent accidentellement.

Dollard revint aussitôt à Ville-Marie, rendre les devoirs à ses infortunés compagnons, et d'après l'abbé Faillon, il s'adjoignit trois nouveau combattants pour remplacer les disparus. L' exemple avait été fécond.

Il convient aussi de rappeler aussi, le beau geste de deux chefs sauvages; le Huron Anahontaha, et l'Algonquin Metiwemeg; c'était d'excellents chrétiens. Ils combattirent vaillamment, à la française, et pour la plupart tombèrent aux côtés des Français.

Ces victimes volontaires d'un ardent patriotisme, ont conquis l'immortalité!

L'Hercule Autrichien

Le feld-maréchal Radetzki, le vainqueur de Novare, était d'une force herculéenne. Un jour un de ses amis habitant dans son château, aux environs de Cracovie dépêcha vers lui un de ses domestiques pour l'inviter à dîner, en déclarant à ce dernier qu'il le rendrait responsable si son ami venait à lui manquer.

Celui-ci s'acquitta de sa commission.

—Tu diras à ton maitre qu'il peut compter sur moi.

—Mon maitre m'a chargé d'insister auprès de monsieur.

—Je te dis que j'irai.

—Je désirerais que monsieur me donnât autre chose que sa parole.

—Qu'est-ce? que signifie?

—Si monsieur voulait me donner un gage, je l'emporterais avec moi, et mon maitre verrait par là que je me suis bien acquitté de ma commission.

—Ah! tu veux un gage! attends, je vais t'en donner un.

Il prit une barre de fer et, la ployant autour du cou du domestique, il lui donna la forme d'une cravate à la Colin, qui était alors à la mode.

—Voilà ton gage, dit-il. Maintenant, tu peux partir. Tu m'attendras là-bas; car il n'y a personne dans le pays ni même en Europe qui puisse te délivrer.

Quelques instants avant l'heure du dîner, le domestique était débarrassé de son collier.

Monique, qui a 4 ans et demi commence à apprendre compter.

Pendant le déjeuner, Papa lui demande:

— Combien as-tu de doigts dans la main?

Et pour être sûre de ne pas se tromper:

— Autant que vous, Papa, lui a-t-elle répondu.

LE COMMISSAIRE J. J. ALLEN ANNONCE OFFICIELLEMENT SA CANDIDATURE A LA MAIRIE

Il dit s'en tenir à la parole donnée. — Une déclaration au "Droit"—La population d'Ottawa mécontente de l'administration actuelle.

SUR LES RANGS

M. J.-J. Allen, commissaire municipal, annonce définitivement sa candidature à la mairie pour 1931.

Dans une déclaration faite au "Droit" cet après-midi, M. Allen dit qu'il brigue les suffrages de l'électorat afin de tenir la parole qu'il donna l'an dernier de se porter en 1930 candidat à la mairie, si le peuple l'élisait d'abord au Bureau des Commissaires. Et le peuple l'ayant élu, s'attend maintenant à le voir aspirer plus haut.

SA DECLARATION

"Un si grand nombre de citoyens m'ont demandé de me porter candidat à la mairie et un si grand nombre d'autres, convaincus que je briguerait les suffrages, se demandent quand je ferai connaitre publiquement ma décision, que je crois le temps venu de faire savoir à tout le monde où j'en suis. Pour cette raison, je déclare que je me suis définitivement déterminé à poser ma candidature à la mairie pour 1931.

"Brièvement, j'ai pris cette décision tout d'abord parce que les contribuables d'Ottawa sont loin d'être satisfaits de la manière dont la chose publique a été administrée au cours de ces dernières années. Ensuite, parce que les électeurs ont, cette année, en vertu des découvertes faites à l'hôtel de ville par les vérificateurs spéciaux, plus que jamais droit à l'occasion de dire qui les représentera à la première magistrature, au Bureau des Commissaires et au Conseil échevinal.

LA PAROLE DONNEE

"Je crois que le peuple s'attend à ce que je remplisse ma promesse de l'automne dernier. En refusant alors de poser ma candidature à la mairie, j'avais promis de le faire plus tard si l'on m'élisait d'abord au Bureau et si ensuite on voulait encore de moi.

"Le peuple m'a élu au commissariat. Il m'a donné des preuves évidentes qu'il voulait m'avoir comme maire en 1931. Dans ces circonstances, une promesse faite est une promesse qu'il faut remplir et je serai donc candidat à la mairie aux prochaines élections."

M. D. KEETBAAS ET LE POSTE CNRO

M. Dirk Keetbaas, violoniste bien connu de la capitale, menace de poursuivre le poste de radio CNRO, pour bris d'engagement. Il n'attend plus que le résultat du rapport du gérant de ce poste aux quartiers généraux à Montréal sur un certain incident qui s'est produit il y a quelques jours.

M. Keetbaas, musicien indépendant, c'est-à-dire ne faisant pas partie de l'Union Internationale des Musiciens, devait jouer devant le microphone du poste CNRO jeudi soir dernier. A la dernière minute, cependant, le gérant du poste vint l'avertir qu'il ne pourrait pas jouer. Les quartiers généraux de l'Internationale des Musiciens, à New-York, menacent de retirer du poste tous les musiciens syndiqués si l'on permettait à M. Keetbaas, de jouer. M. F. Muhlig, secrétaire de la chapelle locale de cette union a fait savoir qu'il ne s'agissait tout au plus que d'une mesure de protection pour les musiciens syndiqués et que l'Union n'avait aucunement l'intention de dicter leurs programmes aux postes de radio.

Le secrétaire dit qu'il n'y a dans toute cette affaire aucune animosité contre M. Ketbaas, mais que la même situation surgirait si tout autre musicien non syndiqué était autorisé à jouer au radio. L'Union Internationale est opposée à la "boutique ouverte", c'est-à-dire au bon commerce de musiciens syndiqués et de musiciens non-syndiqués, dans un même poste.

"Un poste de radio doit être une chose ou une autre. Jusqu'ici le poste CNRO a toujours coopéré très étroitement avec l'union des musiciens, et les officiers et du poste et de l'union ont toujours été dans les meilleurs termes." De plus l'Union Internationale n'a pas d'objection à l'engagement de musiciens non-syndiqués dans le cas, ou l'on ne pourrait obtenir le talent voulu parmi les musiciens syndiqués.

Elle n'a de plus aucune objection à l'angegement des hautes personnalités musicales, comme spécialistes dans leurs arts respectifs.

M. Keetbaas est en conférence avec son avocat. Il n'attend pour poursuivre le poste CNRO que les résultats du rapport fait à Montréal, par le gérant du poste local.

De cet incident les musiciens locaux espèrent un règlement définitif, d'une situation qui se présente assez souvent au Canada.

UN SOUS-MARIN

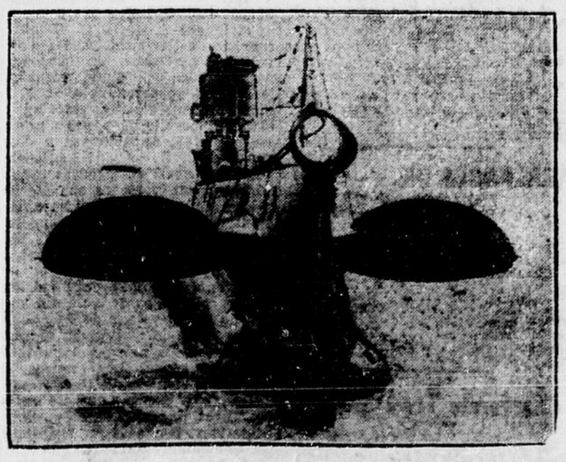

On serait porté à croire que c'est là un monstre marin, mais c'est simplement un sous-marin américain déployant ses ailerons avant de s'enfoncer sous l'eau.

MORROW N'A PAS ÉTÉ BLESSÉ

WASHINGTON, D.C., 16:—Les autorités du secrétariat d'état nient aujourd'hui la rumeur voulant que l'ambassadeur Dwight Morrow ait été blessé dans un accident d'automobile, près de Mexico. Le secrétariat d'état a téléphoneé à l'ambassade américaine au Mexique afin de faire vérifier ou nier la nouvelle.

UNE ENQUÊTE AU SUJET DE LA MORT D'HERVÉ RAYMOND

ELLE S'EST OUVERTE CE MATIN. BLESSE MORTELLEMENT O SON TRAVAIL HIER SOIR.

Une enquête au sujet de la mort d'Hervé Raymond, fils de M. et Mme Pierre Raymond, 187, rue Louisa, qui a été mortellement blessé hier soir en faisant une chute d'une vingtaine de pieds à la construction du poste de filtration sur l'Ile Lemieux, s'est ouverte à dix heures 45 ce matin aux salons funéraires Gauthier, rue St-Patrice. Après l'assermentation d'un jury et l'identification de la victime, le coroner J. E. Craig ajourna l'enquête à la semaine prochaine.

L'ACCIDENT

L'accident se produisit vers 9 heures hier soir. Hervé Raymond, âgé de 23 ans, travaillait depuis à bonne heure le matin sur une forme en bois dans laquelle on déversait du ciment pour faire un mur. Pour une raison inconnue, il perdit l'équilibre et s'abattit sur le sol, faisant ainsi une chute de plus de vingt pieds. Ses compagnons de travail se portèrent immédiatement à son secours et le trouvèrent inconscient. Ils le transportèrent dans les bureaux de la compagnie Ross-Meigher, qui fait la construction, et appelèrent le docteur J. P. Armstrong. Le médecin fit transporter Raymond d'urgence à l'hôpital municipal. Le blessé succomba cependant à ses blessures au moment où on on le transportait dans l'hôpital. On constata bientôt qu'il avait subi une fracture du crâne, une grave blessure à la mâchoire inférieure et plusieurs autres contusions au corps.

Le coroner Craig a été averti et il fit transporter la dépouille mortelle à la morgue Gauthier, où une enquête s'est ouverte ce matin.

Hervé Raymond avait travaillé pendant deux étés pour la compagnie Ross-Meagher. Il était depuis deux mois employé au poste de filtration que la ville fait présentement construire sur l'Ile Lemieux. Il était hautement estimé parmi les employés de la compagnie et tous ont appris avec un profond regret la nouvelle de ce pénible accident.

Hervé Raymond est né et a toujours demeuré à Ottawa. Il fréquenta l'école St-Jean-Baptiste et il était un membre bien connu de la paroisse du même nom. Il laisse pour le pleurer outre son père et sa mère, M. et Mme Pierre Raymond, quatre frères, René, Alexandre, William et Ovila Raymond, et deux soeurs, Mlles Béatrice et Léona Raymond, tous à la maison.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Jean-Baptiste, jeudi matin, à 8 heures probablement. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 187, rue Louisa, pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa où se fera l'inhumation.

Le "Droit" prie les membres de la famille éprouvée de croire à l'expression de sa plus vive et sincère sympathie.

ARMAND LAVERGNE VEUT AIDER AUX LOTERIES DE P. Q.

Un bill modifiant le Code pénal sera présenté par M. Armand Lavergne, député de Montmagny et vice-président de la Chambre des Communes, demandant d'abolir l'exemption à la Loi des Loteries dont jouissent la Art Unions d'Angleterre et la Art Unions d'Irlande. M. Lavergne demandera une exemption en faveur de l'Association des Vétérans de l'Armée et de la Marine. Cela permettrait à cette dernière association de vendre des billets pour les courses de chevaux en Angleterre et ailleurs.

La baisse dans le commerce du pays

Pendant les cinq mois terminés le 31 août dernier, le commerce canadien a diminué de $267,835,000 d'après un rapport du ministère du Revenu National. Comparativement à la même période de l'an dernier, les exportations de produits canadiens se sont contractées de $483,860,000 à $352,405,000 et les importations de $560,813,000 à $427,215,000. Les exportations de marchandises d'origine étrangère ont baissé d'environ de $3,000,000; elles n'ont été que de $8,620,000.

La diminution la plus importante a eu lieu dans les exportations de blé, au cours de la période à l'étude les exportation de blé ont été de 74,781,000 boisseaux comparativement à 99,611,000 boisseaux au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les exportations de farine ont diminué de 7,000,000 de barils, et celles de papier à journal de $5,000,000.

Au cours du mois d'août seulement les exportations étaient de $69,290,000 comparativement à $6,264,000 en août, 1929 et les importations de $78,173,000 contre $111,630,000.

AJOURNEMENT DE L'ENQUÊTE AU 25 DU MOIS

Le vérificateur Crawley n'est pas prêt à témoigner. — Deux témoins importants seront appelés de New-York et Toronto.—Toute autre accusation devra être faite par écrit et signée.

CES RUMEURS

L'enquête judiciaire au sujet de l'achat du camion Walter, ouverte ce matin au palais de justice devant son honneur le juge E. J. Daly, a été ajournée à jeudi le 25 septembre à 2 heures 30 de l'après-midi, à la suite d'une entente entre les avocats représentant M. A. Crawley, vérificateur, l'avocat Ainslee Greene, et M. F. B. Proctor, avocat de la ville.

La cause ne put être entendue ce matin parce que M. Crawley, le premier témoin déclara qu'il ne pouvait témoigner. Deux témoins, un de l'état de New-York et l'autre de Toronto, étaient nécéssaires pour donner leur preuve dans cette enquête.

M. F. B. Proctor représentait les intérêts de la ville, M. J. A. Beament, le département des travaux publics de la ville: M. George Henderson, C. R., représentait M. Elbert L. Soper, agent qui vendit le camion à la ville, et M. A. Greene, assistait en qualité de solliciteur pour la maison Crawley.

On remarquait dans la cour, M. W. H. Tolley, ancien vérificateur à l'hôtel de ville, M. le commissaire Frank Lafortune, l'échevin Stanley Lewis et quelques autres.

L'enquête s'ouvrit à 10 heures 40 et son honneur le juge Daly commença immédiatement la lecture de la recommandation du bureau des commissaires adoptée par le conseil de ville à l'assemblée spéciale tenue le 8 septembre. Voici cette recommandation:

"Le bureau des commissaires recommande qu'un juge de la cour du comté fasse enquête au sujet de l'achat du dernier camion Walters mentionné dans le rapport Crawley: et que le juge fasse un relevé de tous les rapports de la maison de vérification Arthur A. Crawley sur les départements de l'hôtel de ville. Que ce juge entende aussi toutes les accusations que déposeront n'importe qu'elle personne contre qui que ce soit de l'administration municipale, et qu'une enquête relative aux accusations déposées, soit faite si nécessaire, et que rapport soit ensuite fait au conseil municipal."

Après avoir lu cette recommandation du bureau des commissaires son honneur déclara qu'il était prêt à entendre n'importe quelle accusation que déposerait un contribuable responsable contre l'administration civique ou contre un membre individuel du conseil municipal. Le juge est d'avis tout-de-même qu'une telle accusation devrait être faite par écrit et signée par la personne qui la déposerait.

"Je ne crois pas que je serai appelé à élucider de pauvres rumeurs des rues ou étudier aucune accusation déposée par un anonyme,

M. Ainslie Green, C.R., avocat de la Cie Crawley expliqua au juge Daly qu'il venait à peine d'arriver en ville de ses vacances et que M. Crawley n'avait pas eu l'occasion de le consulter pour savoir s'il devait garder son avocat privé ou bien s'il devait se confier entièrement à M. F. B. Proctor, C.R., avocat de la ville. M. Proctor a été placé récemment par la ville à la disposition du juge pour élucider toutes les questions possibles relativement à cette enquête, non seulement en ce qui concerne la charrue Walters mais aussi sur n'importe quelle accusation qui pourrait être introduite en cour par un contribuable contre l'Hôtel de ville, un échevin, commissaire ou n'importe quel employé de la ville.

M. George F. Henderson, C.R., représentant Elbert N. Soper, agent local pour la Cie Walters, et M. T. A. Beament, C.R., représentant le département des Travaux Publics s'opposèrent à un ajournement mais après une consultation d'un quart d'heure entre MM. Proctor, Greene et Crawley, il fut entendu que M. Crawley placerait toute la question entre les mains de M. Proctor, et un ajournement serait accordé pour permettre aux témoins de New-York et de Toronto de venir donner leur preuve en cour.

M. Hendreson déclara que M. Crawley s'était trop hâté dans cette affaire et que s'il avait pris son temps et fait une étude minutieuse de la chose, tout aurait été expliqué en trois minutes, parce que la somme de $2,400 comprenait en plus une charrue additionnelle.

M. Beament avoua qu'une accusation devait être déposée contre quelqu'un, car sans cette formalité, l'enquête ne pouvait se continuer.

"Qui est accusé?" demanda M. Beament. Actuellement, c'est le temps pour M. Crawley de sortir avec une accusation spécifique contre quelqu'un.

Assurance d'un million laissée par feu F. Booth

TORONTO, 16.— Feu Frederick Booth, d'Ottawa et son frère C.-Jackson Booth, de la même ville, sont au nombre des huit Canadiens inclus dans la liste des détenteurs de polices d'assurance de $1,000,000 et plus, est-il rapporté dans la livraison courante de l'hebdomadaire new-yorkais The Spectator, revue d'assurances. On trouve 357 noms dans la liste complète des personnes assurées pour $1,000,000 Pierre Dupont détient $7,000,000. chez les assurés millionnaires du Canada, mentionnons Percy Cowans de Montréal, $2,500,000, Frederick H. Deacon de Toronto, Harry C. Hatch, de Toronto, W. R. Bawlf, Winnipeg; George T. Fulford, Brockville, F.-W. Leistikow, Winnipeg et John W. McConnell, Montréal. Pas un seul Canadien français.

RESTERA AU POUVOIR

BERLIN, 16 — (P. A.) — Le cabinet du chancelier Bruening a décidé à l'unanimité de garder le pouvoir.

Mgr Villeneuve O. M. I., arrivera à Winnipeg ce soir

(Spécial au DROIT)

IGNACE, Ont., 16.—Sa Grandeur Mgr. R.-M. Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, Saskatchewan, et son escorte d'honneur, composée de S. G. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, de S. G. Mgr J. Prudhomme, évêque de Prince Albert et Saskatoon, de S. G. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alberta et d'une dizaine de prêtres, arriveront à Winnipeg, ce soir. Ils sont les hôtes de M. Emile J. Hébert, du Pacifique Canadien, qui leur fait les honneurs avec une courtoisie digne d'éloges.

UNE DÉCLARATION DE FERGUSON SUR LE CHAMBARDEMENT

LES NOUVEAUX MINISTRES ASSERMENTES APRES-MIDI. — PAROLES D'APPRECIATION A L'ENDROIT DES ANCIENS ET NOUVEAUX MEMBRES DE SON CABINET.

TORONTO, 16:—Peu de temps après l'assermentation des nouveaux ministres provinciaux par le lieutenant-gouverneur W.-D. Ross, cet après-midi, le premier ministre G.-H. Ferguson fit une déclaration à la Presse Canadienne et aux autres journaux.

Il exprima sa vive appréciation à ses trois collègues sortant de charge, alléguant que leur santé ne pouvait plus soutenir les lourdes obligations du service public. Les chambardements sont inévitables même dans le gouvernement d'Ontario.

Le premier-ministre expliqua qu'on avait essayé de distribuer le radeau plus également entre les membres du ministère remanié. Aussi le ministre de la Voirie n'aura plus à administrer les Travaux Publics n'ayant pas trait aux routes. On a appliqué la même pensée directrice dans le ministère des mines, de la chasse et de la pêche. Le ministère du Travail a été consolidé aux Travaux Publics, permettant au ministre de l'hygiène de consacrer toute son énergie à cette importante tâche. Une exception prise en considération, M. Ferguson dit qu'il a accompli un tour de force en ne créant pas de nouveaux portefeuilles.

Puis le premier-ministre fit l'éloge des nouveaux ministres ontariens: le brigadier-général T.-L. Kennedy, Peel, successeur de l'hon. John-G. Martin, ministre de l'agriculture; le Dr J.-M. Robb, Algoma, successeur de l'hon. Dr Forbes, Godfrey, ministre de l'hygiène; M. Léopold Macaulay, South York, secrétaire provincial, en remplacement de l'hon. Lincoln Goldie; l'hon. E.-A. Dunlop, ministre sans portefeuille depuis 1928, qui devient trésorier provincial; l'hon. J.-D. Monteith, nouveau ministre des Travaux Publics et du Travail, et le Rév. W.-G. Martin, Brantford, ministre du Bien-Etre public.

Les démissionnaires sont donc les honorables Lincoln Goldie, Wellington Sud, Dr Forbes Godfrey, York-Ouest, et John-S. Martin, Norfolk, ministre de l'agriculture.

St-Raphaël Ouest, Ont.

13 sept., 1930.

M. et Mme S. Séguin, de Williamstown, ainsi que M. et Mme G. Bissonnette, d'Apple Hill visitèrent M. et Mme E. Valade.

Mlle Adine Dupuis, de Montréal, était en visite, récemment., chez ses parents, M. et Mme T. Dupuis.

M. H. Lefebvre visite sa soeur, Mme S. St-Onge.

M. et Mme J. B. André, Elzéar André ainsi que M. et Mme E. Deguire, d'Alexandria, M. et Mme J. Bougie, de Williamstown, visitèrent des parents à Montréal.

M. et Mme G. Lamoureux, de Montréal, ainsi que Mlles Dora Léger et Marie-Rose D'Amour, de Martintown, étaient les invités de M. et Mme J. B. André.

M. et Mme A. Lapierre et leur fillette, de Massena, visitèrent leurs parents, M. et Mme A. St-Onge.

M. et Mme E. Watier, de Détroit, visitèrent leurs parents M. et Mme A. McLellan et M. J. B. André.

M. et Mme F. Latreille, de Ste-Justine, accompagnés de M. et Mme Ovila Latreille, visitèrent M. et Mme J. B. André.

LEFAIVRE

16 septembre, 1930

BAPTEME:—

M. et Mme Salime Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine M. et Mme Louison Boucher, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme David Préseault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils sous les noms de Joseph, Eudor, Henri, Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Eudor Drouin oncle et tante de l'enfant.

M. Ubanéus Vadhon, de Montréal, rendait visite à M. et Mme Ulric Gabourry, dimanche dernier.

M. E. St-Laurent, ingénieur des travaux public accompagné de son garçon, Henri, d'Ottawa, était aux affaires à Lefaivre la semaine dernière.

Le 15 de ce mois avaient lieu en l'église de Lefaivre les funérailles de M. Albert Giroux, âgé de 24 ans, fils de Mme Veuve Alex Giroux. Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Rollin, à 10 heures de l'avant-midi.

M. et Mme Albert Bricault et leurs enfants visitèrent M. J. A. Bricault.

Mlle Eva Labrosse était de passage à Plantagenet chez son père, Mr P. Labrosse.

M. et Mme Samuel Lavigne et leurs enfants, de Gatineau Mills passent quelques jours chez Mme Veuve Isaie Marchand.

M. David Lefaivre, de Montréal, passe quelque temps chez ses parents.

M. et Mme Willie Brunet, Mlle Claire Brunet et M. W. Fitzpatrick visitèrent M. Jacques Lacombe dimanche dernier.

Finance - Commerce

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE DE LUNDI

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
1300	Air Reduct	124⅜	— 2⅝
4000	Alleg Corp	22	— ¼
3000	Allis-Chalmers	52¾	— 1
2300	Allied Chem	267¾	— 8¼
23900	Am Can	128⅝	— 3
600	Am Car & F	50⅛	.....
21700	Am & Fgn Power	70¾	— 1½
400	Am Loco	47	— ¼
2200	Am Pow & Light	82	— 2¼
6300	Am Smelting	65	— 2¼
900	Am Sugar	51½	.....
9100	Am Tel & Tel	214¾	— 1½
17600	Am Waterworks	98¼	— 1½
7700	Anaconda	46¾	— ¼
400	Atchison	220	.....
2800	Atlantic Ref	33¼	— ¾
7100	Baldwin	32¾	— ⅞
1100	Balt & O	98⅛	— ⅝
1700	Bendix	31⅜	— ⅜
10300	Beth Steel	88⅛	— ⅝
2600	Borden	78	+ ⅛
5900	Briggs	16¼	— 3⅛
6600	Byers A M	74	— 1⅝
	Case T M	172	— 5⅛
800	Can Dry	64¼	— ¾
3900	Can Pacific	135⅛	— 1⅜
100	Cerro de Pasco	45	— 2½
3500	Ches and Ohio	49½	— ¼
4100	Chrysler	28	.....
900	Coca Cola	184¾	+ 1½
1200	Col Carbon	132	— 2¾
9800	Col Gas	62¾	— 1⅛
12600	Col Gram—XD	17¼	— 1⅜
7200	Com W & South	13⅞	— ⅛
700	Congoleum	11½	— ⅛
12200	Con Gas	107⅜	— 2⅜
2000	Cont Can	58⅝	+ ⅝
1900	Corn Prod	90	— ¾
200	Cru Steel	774	.....
4300	Curt-Wright	6¾	.....
1100	Curt-Wr "A"	8⅝	— ⅛
200	Davison Chem	26⅜	— ⅜
8100	Du Pont	118	— 2
400	Erie	38¾	— 1⅜
14200	Fox Film	50⅜	+ ⅝
2700	Freeport Tex	45⅞	.....
44600	Gen Electric	71¼	— 1½
2200	Gen Food	57⅛	.....
34200	Gen Motors	44¼	— ½
100	Gen Ry Sig	80	.....
2300	Gold Dust	41½	— ⅛
1000	Goodrich	22⅝	+ ⅛
1000	Goodyear	52⅜	— ¾
1000	Graham Paige	6	+ ⅛
500	Granby	21¼	.....
6000	Houston Oil	74⅜	— 1⅜
200	Howe Sound	30¼	— ¾
600	Hudson Motors	29¼	— ¼
300	Hupp Motors	13½	.....
2100	Int Harvester	78⅝	+ ⅜
63500	Int Nickel	25	— ¾
12700	Int Tel & Tel	42¼	— ⅜
6900	Ken Copper	34⅜	— ⅜
600	Lambert	96½	+ ⅛
9800	Loew's Theatre	78¾	— ¼
400	Mack Trucks	56½	— 1½
1600	Miss K & T	40⅝	— ⅝
100	Miss Pacific	66	.....
9700	Mont Ward	37⅜	— ⅜
1300	Murray Corp	17	— ⅛
300	Nash Motors	34⅛	— ¾
1400	Nat Biscuits	33¼	— ½
2400	Nat Cash Reg	46¼	— ¾
3800	Nat Dairy Prod	53⅞	— ⅜
15300	Nat P & L	47⅞	— 1
2000	New Haven	106	+ 1¼
1000	N Y Central	162⅞	+ ⅞
4100	North Am Co	105½	— 1
300	Pac Gas & El	59⅛	— ⅝
7100	Packard	13	— ¼
9700	Par Fam Plys	60½	— 1½
1500	Pen R	73½	— ⅛
4400	Philips Pete	32⅞	— ⅛
8600	Public Ser Corp	92½	— 1⅜
800	Pullman	67¼	.....
94700	Radio Corp	39½	— ⅜
51100	Radio Keith	34⅝	— ⅝
4300	Ream Rand	29½	— ¼
10900	Reo Motors	14½	+ ¾
1100	Repub I & S	35	.....
1703	Shell Union	14⅜	.....
2700	Sears Roebuck	71¼	— ⅛
2000	Simmons	27	— ½
5100	Sinclair Cons—XD	21⅛	— ⅜
200	Skelly Oil	26Q	— ⅛
550	South Cal Edison	58¼	.....
200	South Pacific	118½	.....
800	South Rail	85¾	— 1½
5900	Stand Brandes	20⅜	— ⅛
5700	Stand G & El	103½	— 2
12200	Stand Oil N J	69	— 1
2700	Stand Oil N Y	31	+ ⅛
2700	Stand Oil Cal	60½	— ½
1100	Stew Warner	26⅝	— ⅛
700	Studebaker	31	+ ¼
1700	Texas Gulf	59½	+ ½
1500	Texas Corp	51¾	+ ⅛
	Timken	68	— 1
1900	Utd Gas Improv	36½	— ½
12900	Un Carbide	76⅜	— 2¾
500	Un Pacific	217½	— ¾
33700	United Aircraft	60¾	— ⅛
44200	United Corp	33⅛	— ¾
2100	S C I Pipe	34½	— 1
1900	U S Ind Alco	74	+ 1½
1100	U S Rubber	19⅛	— ⅜
52500	U S Steel	167⅞	— 2⅜
37400	Van Steel	86½	— 1½
54200	Warner Bros	30	+ 1⅜
200	West Maryland	24	.....
34300	Westinghouse	150¼	— 2¾
10200	Woolworth	65½	— ⅝
12700	Yellow Cab	21¾	— ¼

CURB DE NEW-YORK

Valeurs	Offre	Dem.
Am Superpower	23⅜	24
Cities Service—XD	28½	28¾
Durant	3⅞	4
Elec Bond & Sh	81¼	81½
Ford Motor of C. "A"	28¾	29
Fox Theatre "A"	10	10¼
Gen Baking prio.	36¼	36½
Gulf Oil	119⅞	120¼
Humble Oil	88¼	88¾
Imp Oil	22½	22¾
Int Petrol—XD	19	19¼
Niagara Hudson	16⅜	16½
Noranda	23	23¼
Stand Oil Ind	49⅜	49¾
Vacuum Oil	77¾	78
Deere Co—XD	73⅞	74¼

BOURSE DE MONTREAL

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
210	Abitibi	22	.....
135	Abitibi prio.	77½	— ½
48	Bell Telephone	154	.....
1396	Brazilian	35½	.....
305	B. C. Packers	3	.....
101	B. E. Sti 2e prio.	41¼	.....
42	B. C. Power "A"	38¾	+ ¼
5	Brompton	23¼	— ¾
10	Building Prod	24	.....
95	Can. Brewing	8¾	+ ¼
25	Can. Bronze	40⅜	+ ⅜
261	Can. Car	22⅞	+ ⅛
70	Can. Car prio.	28	.....
174	Can. Cement	18¾	+ ½
30	Can. Cement prio.	95	.....
40	Can. Cottons	50	.....
10	Can. Cottons prio.	70	+ 4½
37	C. Hyd. El. prio.	86½	.....
125	C. Ind. Alcohol	33¼	.....
141	C. Pac. Ry Nouv.	47	.....
1680	C. Pow. and Pa.	11¾	+ ¼
25	Can. Wire & C. "B"	36½	+ 1
100	C. Steam. prio.	39	+ ½
125	Cocksh. Plow	20½	+ ½
122	Cons. Smelting	190½	+ 1½
40	Donnacona	19	+ 1
175	Dryden	7	— ¼
871	Dom. Bridge	67½	.....
20	Dom. Glass prio.	118	— 4
52	D. Steel & C. "B"	93⅜	.....
755	Dom. Textile	34½	+ 1½
91	Gen. Steel Wares	12	+ ¼
5	Gurd, Chas.	33	.....
136	Gurd, Chas. prio.	193¼	.....
15	Howard Smith	9	— ½
60	Int. Coal prio.	80	.....
3939	Int. Nickel	25	— ⅝
10	Int. Power prio.	84	— ½
10	Int. Nickel	38	— 1
10	L. of the Woods	120	— 1
10	L. of Woods prio.	120	— 2
200	Lindsay, C. W.	20	.....
1035	Massey-Harris	20½	+ ½
60	McColl-Front.	19	— ½
50	Mont. Cot. prio.	100	.....
1825	Mont. Power	64⅞	— ⅛
10	Mont. Telegraph	52	.....
1110	Nat. Breweries	32	.....
145	Nat. Breweries pr.	28⅛	— ½
10	Nat. Brick prio.	19	+ ½
510	Nat. Steel Car	50	+ 1½
110	Ogilvie	295½	— 5
5	Ogilvie prio.	130	.....
135	Ottawa Power	100	— 4½
195	Power Corp.	68	.....
500	Price Bros.	60	.....
40	Price Bros. prio.	102	.....
489	Shawinigan	69½	+ ¼
20	Sher.-Williams	35	+ 1¼
10	Simon and Sons	27	.....
10	Sou. Can. Power	32½	— 2½
475	Steel of Can.	47	+ ¾
41	Steel of Can. prio.	63	.....
11	St. Law. Corp.	7	.....
10	Tuckett prio.	118¼	+ ¾
20	Wabasso Cotton	40	+ 5
40	Winnipeg Elec.	38½	— ½
5	Win. Elec. prio.	104	— ½
	Bons du gouv.—	103.15	— .10
1500	Montreal Tr. "A"	96⅞	— ⅛
9000	C. P. & P. D. LS.	62	+ 2
500	C. P. & P. D. WS.	61	+ 1
	Mines—	6.00	— .05
110	Hollinger		
	Banques—		
1	Commerce	244	— 1
20	Canadienne	171	— ¼
7	Montreal	317	.....
2	Nouv.-Ecosse	323	— 5
73	Royale	307	.....

ENCHÈRES RURALES

CORNWALL, 15:—A la séance d'aujourd'hui, 861 fromages colorés et 150 blancs, un total de 1,011 furent vendus à 14 sous 1-2.

LES PRODUITS DE LA FERME

FARINE, AVOINE ET FOIN

MONTREAL, 16 sept.:—

Blé, picotin	0.58
Blé, no 6	0.71
Orge no 5	0.40
Orge no 4	0.42
Avoine no 2	0.40
Avoine, extra no 1 picotin	0.42
Avoine No 3 C.W.	0.43
Avoine no 1 picotin	0.41
Avoine à picotin No 2	0.37
Maïs de l'Argentine	0.60

Farine de blé du printemps:—

Première patente, le baril	6.10
Deuxième patente, le baril	6.50
Patente à boulanger, le baril	6.20

En barils, sacs, sur vole, taux de Montreal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion: $4.10 à $4.30

Qualite de choix en lots fractionnels, en barils, au marché: $4.60 à $4.70.

Farine olanche de maïs, le baril, livre: $6.50.

ENGRAIS

Moulée blanche, extra	33.25
Gru	26.25
Son du Manitoba	25.25

A la tonne, comprenant les sacs sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Grains secs pour brasserie, $26.00 la tonne en détail.

Avoine roulée: sac de 90 lvs, au détail, $2.80.

Foin pressé, No 2 extra de mil $15.00
Foin pressé, No 2 de mil . . . 14.00
A la tonne, f.à.b., No 3 de mil 13.00

VOLAILLES MORTES

MONTREAL, 16 sept.:—Les prix des volailles restent soutenus:

Poulets de choix	0.30 à 0.32
Poules de choix	0.24 à 0.32
Dindes	0.35 à 0.42
Oisons de choix	0.25
Canards de choix	0.22

Ces prix s'appliquent aux volailles de classe "A". La classe "standard" est cotée de 2 à 3 centins de plus ceux de classe "B" sont à 2 sous la livre de moins.

LES OEUFS

MONTREAL, 16 sept.:—

Qualité spéciale	0.48
Frais extras	0.44
Frais premiers	0.33
Frais seconds	0.30
Frais d'emmagasinage	0.40
Premiers d'emmag.	0.36
Seconds d'emmag.	0.30

LE FROMAGE

MONTREAL, 16 sept.:—Le prix du fromage d'Ontario est à 14 sous 3-4 ou 15 sous la livre et celui de Québec, à 14 ou 14 sous 1-4.

BEURRE

MONTREAL, 16:—Le beurre de crèmerie de l'Est se vend 29 sous 1-4 et 29 sous 1-2 la livre. Le beurre en tinette vaut 31 centins et celui en bloc d'une livre, 32 sous.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 16 sept.:—Les pommes de terre nouvelles du Nouveau Brunswick se vendent $1.20 et les locales, de $1.10 le 80 livres.

LE MARCHE D'OTTAWA
MARDI, 16 SEPTEMBRE, 1930

Tout était calme au marché local ce matin, l'activité était très limitée et les produits se vendaient assez lentement. Les prix cependant sont soutenus. Les viandes n'ont pratiquement pas changé leurs prix.

VIANDES

Agneau	0.17
Boeuf	0.08 à 0.10
Mouton	0.09
Porc léger	0.16½
Porc, lourd	0.12
Poules, la liv.	0.28
Poulets, la liv.	0.30
Veaux, carcasse	0.13 à 0.15

DIVERS

Beurre	0.35
Miel, bouteille	0.25
Oeufs, douz.	0.35
Sirop d'érable, pinte	0.50

FRUITS ET LEGUMES

Ail, tresse	de 0.25 à 0.30
Asperges, 2 bottes	0.25
Betteraves, 3 p.	0.10
Blé d'Inde, douz.	0.15
Cantaloup, 2 pour	0.25
Carottes, gal.	0.10
Céleri, ch.	0.10 à 0.25
Cerises (étrangles), le panier	$1.00
Choux, ch.	0.05
Choux-fleurs	0.10 à 0.25
Concombres, 3 pr	0.10
Cornichons (panier)	0.40 à 0.75
Fèves à beurre, le gal.	0.25
Laitue, ch.	0.05
Melons d'eau	0.50 à 0.75
Melons, ch.	0.20 à 1.00
Navets, ch.	0.05
Oignons de table, 3 paquets	0.10
Oignons, gal.	0.20 à 0.25
Oignons marinés, pan.	0.75 à $1.00
Persil	0.05
Piment, sucré, panier	0.50
Piment, moyen, panier	0.65
Piment fort, panier	0.30 à 1.00
Pommes, panier	0.35
Pommettes à confitures, panier	0.20
Pom. de terre, gal.	0.15 à 0.20
Pois verts, gal.	0.25
Prunes rouges (panier)	0.50 à 0.75
Prunes vertes (panier)	0.50 à 1.00
Radis, 2 pr	0.05
Rhubarbe, 2 p.	0.05
Tomates, panier	0.20 à 0.25
Tomates jaunes à confiture, panier	0.15 à 0.35

FOIN

Avoine, boisseau	0.50 à 0.55
Foin, tonne	$14.00 à $15.00
Orge, boisseau	0.60 à 0.65
Paille	$8.00 à $9.00

TABACS A FUMER EN FEUILLES

Champlain, la liv	0.25
Havane, la liv.	0.40
Parfum d'Italie, la liv.	0.60
Petit Canadien, la liv	0.60 à 1.00
Quesnel, la liv.	0.50 à 1.40
Rouge, la liv	0.10 à 0.40

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale:—

FERMETURE, LE 15 SEPTEMBRE, 1930

CABLE	MONNAIE	MONTREAL
	Taux d'intérêt à New-York	2½ %
	NEW-YORK, dollar	9-64 esc.
	ANGLETERRE, livre, câble	4.85 1-4
	ANGLETERRE, livre, chèque	4.85 1-16
	FRANCE, franc	3.92 1-8
	BELGIQUE, franc	.0278 3-8
	BELGIQUE, belga	.1391 7-8
	ITALIE, lire	.0523
	ESPAGNE, peseta	.1090
	SUISSE, franc	.1937
	HOLLANDE, florin	.4020
	NORVEGE, couronne	.2671
	DANEMARK, couronne	.2672
	SUEDE, couronne	.2683
	ALLEMAGNE, reichsmark	.2378
	TCHECOSLOVAQUIE, couronne	.0295 7-8
	GRECE, drachme	.0129 1-2
	BRESIL, milreis	.1005
	FINLANDE, mark	.0251 3-4
	CHINE, dollar H. K.	.3103
	POLOGNE, zloty	.1123
	YOUGOSLAVIE, dinar	.0177 1-2
	JAPON, yen	.4940
	AUTRICHE, schilling	.1408
	MEXIQUE, dollar	.44

LE RENDEMENT

dustrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

	Taux Div	Prix App.	Rend. P. C.
Abitibi prio.	6.00	75½	7.95
Bawif Grain prio.	6.50	82	7.74
B. C. Power "A"	2.00	38¾	5.16
Beigo C Pap. prio.	7.00	92	7.61
Bell Telephone	8.00	154½	5.18
Brazilian	2.00	35½	5.63
Brompton	2.00	24	8.33
Building Prod. "A"	2.00	24	8.33
Can. Bronze	2.50	40¾	6.13
" prio.	7.00	110	6.36
Can. Car	1.75	22⅞	7.61
Can. Car prio.	1.75	28	6.25
Can. Cement prio.	6.50	95	6.84
Can. Converters	5.00	68	7.35
C. F & F "A"	1.50	16	9.38
Can. North. P. prio.	7.00	105	6.67
Can. Fairbanks prio	6.00	83	7.23
Can. Gen. E. prio.	3.50	62½	5.60
Can. Malting	1.50	18½	8.11
C. P.	10.00	185½	5.39
Cockshutt Plow	1.50	20½	7.32
Dom. Bridge	3.60	67½	5.33
Dom. Engineer.	4.00	70	5.71
Dom. Glass	7.00	120	5.83
Dom. Glass prio.	7.00	114	6.14
Dom. Textile	5.00	84½	5.92
" prio.	7.00	119	5.88
namel and Heating	1.00	11	9.09
Foundation Co.	1.00	10	10.00
Goodyear prio.	7.00	106	6.60
Chas. Gurd	2.00	33¾	5.93
Gypsum, Lime	1.50	19¾	7.59
Ham. Bridge	2.00	25½	7.84
" prio.	6.50	83½	7.78
Hollinger	.65	6.00	10.83
Imperial Oil	.50	23¾	2.20
Imperial Tobacco (Extras inclus)	.45	10	4.50
Inter. Nickel	1.00	25	4.00
Inter. Utilities "A"	3.50	45	7.78
Jamaica S. S. prio.	7.00	110	6.36
Lake of the Woods	3.20	38	8.42
L. of the W. prio.	7.00	122	5.74
Lindsey, C. W.	1.00	16	6.25
" prio.	6.50	78	8.34
MacKinnon Stl prio.	7.00	90	7.78
McColl-Frontenac	.60	19	3.16
Mont. Cottons	6.00	105	5.71
" prio.	7.00	97	7.22
Mont. Power	1.50	64⅞	2.31
Mont. Tramways	10.00	172½	5.80
Nat. Breweries	1.60	32	5.00
" prio.	1.75	29	6.03
Nat. Brick prio.	3.00	20	15.00
Nat. Steel Car	2.00	50	4.00
Ogilvie	8.00	295	2.71
Ogilvie prio.	7.00	125	5.60
Ont. Steel	1.60	18	8.89
Ontario Steel prio.	7.00	108	6.48
Ottawa Power	6.00	101	5.94
Page Hersey	5.00	90	5.56
" prio.	7.00	250	2.80
Penmans	4.00	75	5.33
Penmans prio.	6.00	103	5.83
Port Alfred prio.	7.00	81	8.64
Power Corp. prio.	6.00	101¾	5.90
Price Bros.	2.00	60	3.33
Price Bros. prio.	6.50	102	6.37
Quebec Power	2.50	59	4.24
Shawinigan	2.50	69½	3.60
Sher.-Williams nouv.	1.60	35	4.57
Sherwin W. prio.	7.00	118	5.93
Simon, H. and Sons	2.50	27	7.41
So. Can. Pow. prio.	6.00	106	5.66
St. M. Valley prio.	7.00	83	8.43
Steel of Can.	1.75	83	3.72
Steel of Can. prio.	1.75	42	4.17
Tooke Bros. prio.	7.00	77	9.09
Tuckett Tob. prio.	7.00	120	5.83
Viau prio.	7.00	80	8.75
Walker-Gooderham	1.00	8¾	11.76
Winn, Electric	2.00	38½	5.19
Winn. Electric prio.	7.00	103	6.80

LES GRAINS

LE PRIX DU BLE BAISSE ENCORE, MALGRE LES BONNES NOUVELLES DE LIVERPOOL. — LE BLE CANADIEN TOUCHE A 78⅝c.

WINNIPEG, Man., 15. — Le marché des blés a continué de descendre, malgré la fermeté de Liverpool, et les prix ont fléchi au cours de la journée de ¼ à ⅝ d'un centin. Un gain de 1 centin à 1⅞ centin s'est fait sentir au début de la séace, mais le manque de ventes enraya ces progrès et le marché déclina rapidement. Octobre sombre à 77¼ centins le boisseau, tandis que novembre se maintenait à 80⅝; décembre à 81⅜; et mai à 88 centins.

L'on rapporte que l'exportation du blé en fin de semaine n'excéda pas 300,000 boisseaux. Les achats au parquet furent assez restreints.

Les avances se lisent comme suit:—

	BLE OUV.	FERM.
Octobre	$0.81	$0.79¼
Novembre	0.81⅛	0.80⅝
Décembre	0.83	0.81¾
Mai	0.90	0.88
	AVOINE	
Octobre	$0.33¾	$0.33
Décembre	0.33¾	0.33½
Mai	0.38¾	0.38
	ORGE	
Octobre	$0.31	$0.31¼
Décembre	0.33¼	0.33⅜
Mai	0.39½	0.39¼
	LIN	
Octobre	$1.46¾	$1.46½
Décembre	1.46½	1.44
Mai	1.50	1.50
	SEIGLE	
Octobre	$0.45¼	$0.44¼
Décembre	0.48¾	0.47¼
Mai	0.55	0.53

PRIX AU COMPTANT:—

Blé: — No 1 dur, 0.79; no 1 nord, 0.78½; no 2 nord, 0.76¾; no 3 nord, 0.74½; no 4, 0.70½; no 5, 0.57¼; no 6, 0.57½; picotin, 0.45¼; sur voie, 0.78¾; résidus, $4.00 la tonne.

Avoine: — No 2 c.w., 0.32½; no 3 c.w., 0.30; ex no 1 picotin, 0.29½; no 1 picotin, 0.28¾; no 2 picotin, 0.24; rejeté, 0.20; sur voie, 0.32½.

Orge: — No 3 c.w., 0.30⅜; no 4 c.w., 0.26⅝; no 5 c.w., 0.24¾; no 6 c.w., 0.21¾; sur voie, 0.30⅜.

Lin: — No 1 c.w., $1.46¾; no 2 c.w., $1.42½; no 3 c.w., $1.21½; rejeté, $1.21¾; sur voie, $1.46.

Seigle: — No 2 c.w., 0.43¾.

EN INSPECTION

Passé en inspection, samedi et dimanche: 3,701 wagons de blé, comparativement à 2,737 wagons l'an dernier à même date; blé sous contrat, 3,188 wagons. Avoine, 92 et 37; orge, 367 et 406; lin, 17 et 0; seigle, 147 et 70; grains mélangés, 1 et 0; résidus, 3 et 0.

POMMES GELÉES

Un nouveau moyen de préparer les pommes, donnant au palais affermé du touriste d'été l'impression d'une tarte fraiche, est annoncé dans le dernier bulletin sur la réfrigération, du Ministère Fédéral de l'Agriculture. Au moyen d'un nouveau procédé, développé par E. W. Elwell, de Chicago, que l'on appelle le brevet Kazer, les pommes sont gelées et conservées au froid à une température de zéro degré, à partir de la cueillette jusqu'aux mois d'été, lorsque la saison des pommes est passée.

Ce procédé de Kazer consiste à peler et à préparer les pommes comme pour les tartes. Le fruit est pelé et tranché de la façon approuvée; il est ensuite plongé à trois reprises dans des cuves spéciales contenant la solution brevetée. Il est alors mis dans des caisses régulières et déposé dans un réfrigérateur. Par le procédé d'immersion, ce fruit conserve sa couleur et son goût. — Il ne devient pas brun. Il conserve toutes les belles qualités des fruits frais et reste intact pendant es mois de juin, juillet, août et septembre, lorsqu'on ne peut pas se procurer de pommes fraiches. C'est pendant cette saison de l'année que les nouvelles pommes gelées sont employées par les fabricants de tartes. Non seulement ce nouveau procédé causera une augmentation sensible dans le volume du commerce des établissements frigorifiques, mais il aidera aussi à vendre une quantité considérable de pommes qu'il serait difficile d'écouler d'autre façon.

(Publié par le Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.)

Réunion spéciale de la Capital Rouyn

Les actionnaires de la Capital Rouyn Gold Mines Ltée se sont réunis hier après-midi dans la cité de Hull, sous la présidence du Dr P. J. Maloney, pour discuter les moyens d'augmenter le capital nécessaire au soutien des propriétés de la mine. Le promoteur de cette organisation, M. I. J. Isbell, était aussi présent. Après des pourparlers prolongés, et les discussions sur les rapport des ingénieurs, exposant la production actuelle au point de vue minier, l'on accepta l'offre de $1,000.00 d'un des actionnaires, en retour de 100,000 actions dans la compagnie. Cet argent servira à payer les droits et impôts du gouvernement pour les douze mois à venir.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 16:—Tout était calme à la bourse aujourd'hui et les prix plus ou moins fermes.

Les rentes trois pour cent sont à 39 francs, 10 centimes sans intérêt; les rentes cinq pour cent sont à 101 francs, 55 centimes. Le chance sur Londres est à 123 francs, 74 centimes. Le dollar est coté à 25 francs, 46 centimes.

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, 18, rue Elgin, Ottawa.
16 septembre 1930

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	HAUT	BAS
Allegheny Corp.	21½	21⅜
Allis-Chalmers	53⅛	52¾
American Can Co.	128¾	127⅞
Allied Chemical	267	265¾
Am. & For. Power	70⅛	69½
A. Locomotive	40¾	40
Amer. Smelting	65¼	64
Am. Tel. & Tel.	42	41½
Amer. W. Works	97⅜	96½
Anaconda Copper	46	45⅝
Atchison	220	220
Baltimore & Ohio	99¼	99⅛
Bethlehem Steel	88	87¾
Borden Milk	77⅝	77⅜
Briggs Mfg	18½	18½
Brooklyn Man Tr.	67⅛	65⅝
Canadian Pacific	185	184½
Chrysler Corp.	27½	27¼
Coca-Cola	184½	183½
Columbia Gas	62⅝	61⅝
Com. Solv. Corp.	26	25¾
Com. Southern	14	13⅞
Columbia Grm.	17	16¾
Continental Can	58	57⅛
Congoleum	11½	11½
Consolidated Gas	107½	106¼
Corn Products	89⅝	89½
Curtiss	8⅝	8⅝
Dupont	117⅝	115⅝
Fox Film	49½	48⅝
Freeport Texas	45½	45¼
Genecal Asphalt	42	41½
General Electric	71	70¼
General Motors	44⅛	43⅝
Gen. Ry Sig.	80	79⅜
Goodrich	22½	22½
Goodyear Tire	52⅞	52½
Houston Oil	73¾	72½
Howe Sound	30	30
Hudson Motors	29¼	29¼
Hup. Motors	13¼	13¼
Int. Comb Eng.	6⅞	6⅝
Intern. Harv.	77¼	75½
Intern. Nickel	24¾	24¼
Inter. Tel. & Tel.	42	41½
Kelsey Wheel Cl.	2⅝	2⅝
Kelsey Wheel Pfd.	33⅜	33⅛
Kennecott Copper	34⅛	33⅝
Kolster Radio	2¾	2⅝
Loew's Theatre	77½	76½
Mack Trucks	58½	58
Montgom. Ward	37	36¼
Murray Corp.	17	17
Nash Motors	34⅛	34⅛
Nat. Dairy Prod.	53⅞	53¼
Nat. Power and Lgt	47½	46⅝
N.-York Central	162⅜	162
North American	104	103⅛
Packard Motors	13	13
Paramount Fam.	60¼	59½
Phillips ePte	32⅜	31⅝
Public Ser. Corp.	91⅜	90½
Pennsylvania Ry	73⅛	73½
Pullman	67¼	66⅞
Radio Corpn	39⅝	38⅝
Radio Keith	34	33¼
Remington Ran	29¼	28¾
Sears Roebuck	71⅛	69⅝
Shell Union Oil	14⅜	14⅜
Simmons Bed	27½	27½
Sinclair Cons.	21¾	21⅛
Southern Pacific	118	118
Southern Rails	86¼	85½
Standard Brands	20⅜	20¼
Standard G. & El.	103¼	101⅜
Stew Warner	26⅝	26½
Stand. Oil N.J.	68⅞	68
Stand. Oil N.Y.	30⅞	30⅞
Studebaker	30⅝	30⅝
Texas Gulf	58¼	58
T. Roller Bear. Co.	67⅜	67⅜
United Aircraft	60	59⅜
United Corp.	33	32⅝
United Carbide	77	75½
U. S. Cast I. Pipe	34½	33¾
U. S. Ind. Alcohol	72	72
U. S. Rubber	19	18⅞
U. S. Steel	168¼	166¾
Vanadium Steel	85⅞	84
Warner Bros.	30⅛	29
Westinghouse	149

"Annonces Classées"

2 Remerciements

REMERCIEMENTS à Ste Catherine de Sienne pour position obtenue. —Madame A. B. 1318A-2-214

4 Mariages

AMYOT-METHOT—M. et Mme Ed. Amyot ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille Germaine à Monsieur Herve Methot qui aura lieu le 22 septembre. 3188-4-214

TURGEON - McGILLICUDDY — M. et Mme George Turgeon, d'Ottawa, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille Thérèse à Monsieur Emmett McGillicuddy, fils de Mr. John McGillicuddy. Le mariage aura lieu la dernière semaine de septembre. 3142-4-214

6 Décès

BRUNET — Mme Edouard Brunet, née Emélie Royer, décédée le 15 septembre, à l'âge de 61 ans, 9 mois. Funérailles, mercredi matin, à 8 h. a.m., à l'église St-Joseph de Wrightville. Départ du cortège funèbre, 300 rue Montcalm, à 7 h. 45. Inhumation à Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1317A-6-214

GRAVEL — M. Joseph Gravel, époux de May Charlebois, décédé le 14 septembre, à l'âge de 46 ans, 6 mois. Funérailles, mardi matin à Pembroke. 4506-6-213

PAQUIN — M. et Mme Benjamin Paquin (Rosa Desjardins) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 10 septembre et baptisé le 14 sous les noms de Joseph, Léon, Yves, Parrain et marraine, M. et Mme Léon Pinard, Porteuse, Mlle Pinard. La mère et l'enfant se portent bien. 3140-5-214

TREMBLAY—Madame Veuve François Tremblay, née Marie-Louise Alain, décédée le 15 septembre à la résidence de son fils à l'âge de 63 ans. Funérailles demain matin à 8 h. 45, à l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre, 20 rue Papineau à 8 h. 15. 1320-16-214

11 Monument

LE PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J. P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R 612. 11

13 Perdu-Trouvé

ANNEAU de mariage. Initiales B. T. R. T. S'adresser 44 rue Lloyd. Récompense. 3141-13-215

15 Servantes demandées

SERVANTE demandée parlant anglais et français, couchant chez elle. S'adresser 99 Gloucester. 4512-15-216

21 A louer

GRAND STUDIO, éclairé, chauffé, service d'ascenseur, ouvert le soir, loyer spécial comportant un Piano à Queue Steinway. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 4511-21-219

PLEIN-PIED (en haut) 385 St-Patrice. S'adresser Rld. 201, H. Bigras, 41 Guigues. 3127-21-214

PIANOS à louer, avec option d'achat. Aubaines spéciales dans notre rayon de Pianos usagés, comportant les marques réputées telles que Steinway, Heintzman et Lindsay. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd. 4510-21-219

23 Appartements à louer

APPARTEMENT à louer. 88 Maisonneuve, Hull. 1304-23-215

APPARTEMENT à louer. S'adresser 88 Maisonneuve, Hull. Sher. 1926. 1319A-23-219

APPARTEMENT à louer, chauffé. S'adresser 215 rue Water. 3143-23-219

24 Chambres à louer

CHAMBRE meublée, entrée privée, usage du téléphone, privilèges. 17 Laurier, Hull. 2772B-24-216

Solliciteurs de brevets

HASLETT, W. IRWIN, solliciteur de brevets. 18, rue Elgin. Q. 4374.

19 Instituteurs demandés

INSTITUTEUR ou institutrice demandée, garde no 3, qualifié pour Ontario. Salaire, $800.00. J. L. de Blois, Larocque, Ont. 4506-19-219

INSTITUTRICE demandée pour enseigner Section Scolaire no 1 Canton Fauquier, Moonbeam, Ont. Certificat d'Ontario. Grade B ou C S'adresser Ferdinand Mador, Moonbeam, Ont. 4507-19-216

82 Dentistes

DR J.-A. GAUTHIER, 325 Dalhousie.

14 On demande

CHAUFFEUR de fournaise. S'adresser 182 St-Patrice. 3139-14-215

25 A vendre

AUBAINES en Phonographes. Modèles cabinets $10 et plus; Orthophoniques, $69.00 et plus, conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 4509-25-219

AUTOMOBILE Chandler, 6 cylindres, 7 passagers, en bonne condition. Bons termes. 333 Champlain. 2696B-25-214

BOIS de construction, neuf ou usagé; briques, châssis, portes, radiateurs, éviers. D. E. MacKenzie, angle Havelock et Main. C. 2878, R. 2844. 5606-187

AUBAINES en Laveuses Electriques, machines remises à neuf à l'usine des Laveuses Connor, 10 rue Lloyd. 5472-25

FORD Coach. S'adresser 24 rue Richelieu, Wrightville. 2699B-25-215

RADIOS, modèles de table, en état de premier ordre, comportant le haut parleur, $65 et plus. Conditions de paiement. Bonnes valeurs. Orme Limited, 175 Sparks. 4501-25-218

VICTROLAS Orthophoniques, une grande variété d'attrayants modèles, en noyer, aux prix spécial de $65 et plus. Conditions de paiement. Orme Limited, 175 Sparks. 4502-25-218

$525 ACHETENT un Piano Automatique Heintzman & Co., presque neuf, régulier $1200. Jeu d'aluminium. Meilleur aubaine qui soit à ce prix. Conditions de paiement. Orme Limited, 175 Sparks. 4500-25-218

$148.00—RADIO De Forest Crosley tout à l'électricité, nouveau modèle de 1931, 3 lampes grille-écran, haut-parleur dynamique dans un fascinant cabinet de noyer. $12.00 comptant, $8.00 par mois. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 4508-25-219

30 Divers

LAC PEMICHONGAN. — Endroit idéal pour la pêche et la chasse. Les taux comprennent la pension, chaloupe, etc. Prix raisonnable. Route Hull-Maniwaki. Indications sur la route à partir de Kazubazua. Si vous désirez une pêche ou une chasse merveilleuse, adressez-vous à Elias Bertrand, Lac Ste-Marie, P. Q. 5614

Chiropraticiens

STEWART FORD, 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307 Ajustement d'arches tombées Supports légers d'arches faits d'après impression en cire.

45 Fourrures

L. GIROUX—Manteaux neufs faits sur commande, remodelage et réparage. Tél: R. 5554—164 St-Patrice. 45

LALLEMAND, 191 Augusta: Tours de cou, manteau, sur commande. réparages. Tél: R. 3760. 45

56 Ferblantiers

A. GAUTHIER, ferblantier, 243 Champlain, Hull. Couvertures, corniches, plafonds en tôle, fournaise air chaud. 56

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat Ontario et Québec, 18, rue Rideau Ottawa, Edifice Banque Nationale Tél. Queen 240 73

PHILIPPE DUBOIS, B.A., avocat notaire. Edifice Plaza, 45 Rideau Tél. R. 4020.

FROMAGE CHÂTEAU

Fait à Ottawa

Connu dans le monde entier

OÙ ALLER

pour vos

IMPRESSIONS

Le "DROIT" est à votre disposition pour vos travaux de tous genres:

Brochures, Circulaires, Papeterie, Pancartes, Faire-part, Insignes, cartes mortuaires, etc.

98, Georges, Ottawa, R. 514-515
4, Langevin, Hull - Sh. 3925

78 Architectes

M. Charles BRODEUR, I.R.A.C., 18 rue Rideau, Queen 3686; 2 Chateauguay, Hull, Sh. 2950. 71

81 Spécialistes

Dr R. CHEVRIER, 168 avenue Daly, chirurgien consultant. Heure de bureau, 2 à 4 heures p.m.

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart. Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale 8

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie. 16, Stewart. Tél.: R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m. 197 rue Rideau. Tél.: R. 4789. 81

86 Profeseurs

COURS PARTICULIERS: — Piano, anglais, français, par des professeurs expérimentés. Studio Chatelain, 400 rue Cumberland, Suite 3 Tél. R. 6694. 4495-86-216

91 Avis

Nous apportons le plus grand soin à éliminer de nos "PETITES ANNONCES" celles qui présentent un caractère malhonnête ou équivoque. Mais elles sont reçues et insérées si rapidement que nous ne pouvons pas toujours exercer un contrôle rigoureux.

Nous conseillons vivement à nos lecteurs d'être très prudents lorsqu'il s'agit d'affaires pour lesquelles on leur demande de l'argent sous une forme ou sous une autre.

Mort accidentelle de D. Lillian Gumm

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de Doreen Lillian Gumm, 6 ans, blessée mortellement le 27 août, par un automobile. La défunte avait été frappée et renversée par un auto conduit par Mlle Olive N. Davis, 120 rue Aylmer, et mourut des suites des blessures, à l'hôpital municipal.

Le jury se retira pendant quelques minutes seulement avant de rendre son verdict. Le coroner J.-E. Craig, M.D., présidait à l'assemblée. M. J. E. McVeigh assistait à l'enquête du coroner, en qualité de représentant de M. et de Mme S. G. Gumm, 292, avenue Sunnyside, parents de la fillette défunte.

ENTEND PARLER D'UN CAS COMME LE SIEN

Décide de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Moncton, New Brunswick.— "Avant la naissance de mon dernier bébé, j'étais très faible, nerveuse et découragée. Je vis dans le journal une réclame au sujet d'une femme dans mon cas. J'achetai une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Trois bouteilles m'ont aidée à bien passer cette époque critique. J'ai trois enfants, et je suis bien et forte. J'ai parlé de votre remède à deux autres femmes."—Mme Gus. Arsenault, 89 rue Albert, Moncton, N.B.

Chaîne de Magasins Red & White

Le propriétaire sert— L'acheteur épargne

Avez-vous essayé le Thé Orange Pekoe?

Sinon, un régal vous attend. Il y a un de ces magasins dans votre arrondissement.

A LOUER

3 étages, dont un avec ascenseur, chauffés et bien éclairés sur trois côtés. Central, convenable pour bureau, entrepôt ou petite manufacture. Loyer raisonnable. S'adresser à Rideau 514.

Une demoiselle d'Ottawa avec Sousa

Mlle Winifred Bambrick, soliste harpiste, qui sera entendue à l'Auditorium, jeudi après-midi et soir, avec Sousa et sa fanfare. Mlle Bambrick est la fille de Mme John Bambrick, d'Ottawa, et elle est bien connue en cette ville.

Radio-Concerts

Groupe WEAF: WEAF, New-York; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WRC, Washington; WGY, Schenectady; WCAE, Pitteburgh; WTAM, Cleveland.

RESEAU NBC (WJZ)

Groupe WJZ: WJZ, New York; WBZ Springfield; WBZA, Boston; WHAM, Rochester; WJR, Détroit; KDKA, Pittsburgh; WLW, Cincinnati.

RESEAU COLUMBIA

Groupe Columbia: WABC, New-York; WOWO, Fort Wayne; WBBM, Chicago; WKBW, Buffalo; WCAW, Philadelphie, CKGW, Toronto.

AU C. N. R.

CONCERT DE MARDI, 16 SEPTEMBRE de 9 h. à 10 h. p.m.
Concert spécial pour les auditeurs de langue française

Artistes:—Mlle Béatrice Desfosses, mezzo-soprano; trio d'instruments à cordes: Paul La France, piano; Maurice Onderoet, violon; Jean Belland, violoncelle.

Trio:—
Extraits de l'opéra "Werther" . Massenet
Chant:—
"Automne" . . . . . Faure
"Clair de Lune" . . . . . Faure
Violoncelle:—
"Danse espagnole" . . . . . Granados
"Allegro" . . . . . Guerildi
Piano:—
"Lotus Land" . . . . . Cyril Scott
Violon:—
"Andante — Symphonie espagnole" . . . . . Lalo
Chant:—
"Lamento" . . . . . Dupont
"Que je t'aime" . . . . . Raband
Trio:—
"The Old Refrain" . . . . . Kreisler
Violoncelle:—
"Après un rêve" . . . . . Faure
Piano:—
"Prélude en sol mineur" . . . . . Rachmaninoff
Violon:—
"Serenando" . . . . . Lalo
"[illegible]ne" . . . . . Franck
"[illegible] d'amour" . . . . Veuillermoz
Trio:—
"Menuet" . . . . . Rameau

AU C. N. R.

MARDI, 16 SEPTEMBRE
10 h. à 11 h. p.m.

Artistes: Mlle Dorothy Wilkes, pianiste; Sextette de voix de femmes sous la direction de Mlle Janny Taggart; Quatuor à cordes du conservatoire de Toronto.

Musique classique:
Allegretto du Quatuor No 11 . . Haydn
Final du Quatuor No 8 . . . Haydn
Sextette:
"Music when soft voices die" . . Wood
Piano:
Quarte pièces de "Partita en si bémol" . . . . . Bach
Chant:
"Out of the Sunset Sky" par Jessie McDougall, contralto
Quatuor à cordes:
Musique moderne — Trois extraits de Gypsy Hing par Ralph Waldo Werner
a) "Toadstool"
b) "[illegible]"
c) "Ring Dance".
Musique populaire:—
a) "Deep River". Arrangement de Pochon
b) "Toy Soldier March" . . . Kreisler
Trio:
Ti Prego . . . . . Curschmann
par Nessie Evans Brown, Lyle Masson et Jessie McDougall
Piano:
Valse en la bémol . . . . . Chopin
Etude en si bémol . . . . . Chopin
Soirée de Vienne . . . Schubert Lizst
Trio:
"The Secret Marriage" . . . Cimarosa
par Phyllis Baker, Winnie Wood et Muriel Hanson
Piano et Quatuor à cordes:
"Un mouvement du Quintette de Dvorak"
par Dorothy Wilkes et le Quatuor à cordes du Conservatoire

L'HEURE PROVINCIALE

MARDI, 16 SEPTEMBRE
Poste CKAC—Montréal
De 8 h. à 9 h.

1—Ouverture par l'orchestre:
"Matin, Midi et Soir" . . . Von Suppé
La Petite Symphonie de Montréal
Directeur: M. J. J. Gagnier
2—Chant: "Inspirez-moi":
Air de la "Reine de Sabba"
M. Georges Dufresne, ténor
3—Orchestre:
Valse . . . . . Moskowski
4—Chant:
"N'oublions pas" . Ernest Lavigne
M. J. P. Reddy, baryton
5—Causerie:
Sujet: "Commentaires sur la loi du salaire minimum des femmes" par Monsieur Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum des Femmes.
6—Orchestre:
Suite Symhonique: "The Purple Vine" . . . . . Ancliffe
a) The Vintages
b) The Purple Vine
c) Evening at the Inn
7—Chant:
a) "Mon triste coeur" . . J. Szule
b) "The Green Cathedral" . . . . . Carl Hahn
Monsieur Georges Dufresne
8—Orchestre:
Nocturne . . . . . Chopin
(Solo de clarinette)
9—Chant:
"Bonjour Printemps" . . M. Pesse
Monsieur J. P. Reddy
10—Orchestre:
Marche . . . . . Sousa

Mardi, 16 septembre

POSTES CANADIENS

CNRO—OTTAWA—600-500
10.30—Studio (2¼ hres)
3.00—Studio (3 hres)
7.30—Studio (1½ hre)
9.00—Sutdio (2 heures)

CKGW—TORONTO—690-434.8
5.00—Disques.
5.15—Bourse.
5.30—Disques.
5.45—Nouvelles télégraphiques.
6.00—Orchestre.
6.30—Auto Electric Service.
6.45—Concours Chrysler.
6.47—Baseball et pronostics.
7.00—Heure exacte Gruen; Amos 'n' Andy.
7.15—Borden Eagle Flights.
8.00—Orchestre.
8.30—Fredd Starr et Al Glaser.
8.45—Snoop et Pete.
9.00—Programme musical.
0.00—Programme musical.
11.00—Musique.
11.30—Orchestre.
12.01—Nouvelles Mail & Empire; pronostics.

CKAC—MONTREAL—725-411
6.00—Nouvelles; bourse; pronostics; sommaire du programme de la soirée.
6.10—Orchestre du Canadien Pacifique.
7.00—Heure exacte (Bulova)
6.55—Concours Borden.
7.00—Causerie.
7.30—Orchestre.
8.00—L'heure provinciale.

CFCF—MONTREAL—291.3
6.00—Heure du crepuscule.
7.00—Bourse.
7.15—Pronostics; baseball.
7.30—Concert d'orchestre.
8.30—Orchestre Mont-Royal.
9.00—Musique populaire.
10.00—Heure exacte.

CKNC—TORONTO—517
11.30—Programme de musique.
2.00—Programme de musique.
3.00—Programmem usical; heure exacte Longines.
5.00—Programme des acheteurs.
5.45—Programme Eveready.
6.00—Heure exacte Longines; pronostics de la Belle Ewart; nouvelles.

POSITIONS DU SERVICE CIVIL

La Commission du service civil annonce des examens de concours pour la position suivante:

PREPOSE DES EXPOSITIONS AVICOLES, $1,320

Un préposé des expositions avicoles pour la division des Fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, à Ottawa, à un traitement initial de $1,320 par année, lequel traitement sera augmenté, sur recommandation pour services méritoires, à raison de $60 par année, jusqu'à un maximum de $1,620.

Devoirs.—Etre chargé de la direction et de la démonstration des expositions de volailles et d'oeufs; voir aux accommodations dans les édifices d'exposition; voir au transport des articles exposés; faire et défaire les montres; expliquer le but des expositions et encourager la production et la consommation des produits de volailles; mirer les oeufs pour fins de démonstration; juger des oeufs apportés aux concours dans les expositions; et exécuter, au besoin, tous autres travaux connexes.

INSTRUCTION GENERALES

Les demandes d'inscription, dûment remplies, doivent parvenir à la Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 9 octobre 1930. On peut obtenir les formules nécessaires des bureaux de placement du Canada, des maitres de poste à Prince Rupert, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, RRegina, Saskatoon, Winnipeg, Québec, Fredericton, Saint-Jean, Charlottetown, Halifax, ou du Secrétaire de la Commission du service civil.

Les candidats doivent être sujets britanniques et préférence sera donnée aux candidats qui ont demeuré au Canada au moins trois ans.

Blessé par un tire-pois.

Le constable Frank Harris et le chauffeur H. Laviolette ont été appelés hier soir au No 331 rue Kent on disait qu'un jeune garçon saignait à mort. En arrivant sur les lieux, le constable Harris trouva le jeune Patrick Collins, 12 ans saignant considérablement d'une coupure à la joue. Les officiers prodiguèrent les premiers soins au blessé, et appelèrent le docteur G. W. Dunning, celui-ci arrêta le sang. Le docteur a déclaré que l'état du jeune garçon n'était pas grave.

Le jeune Collins avoua aux officiers qu'un autre garçonnet lui avait lancé un tire-pois en pleine figure, ce qui avait causé la blessure.

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa

Des soumissions adressées à la Commission des écoles séparées d'Ottawa, portant l'inscription "Soumission pour l'école St. Margaret Mary", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures (heure avancée), le 22 septembre prochain, pour la construction d'une école à Ottawa sud.

Les plans et les devis peuvent être obtenus du soussigné au bureau de la Commission scolaire, 159 rue Murray, pendant les heures de travail.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

E. C. DESORMEAUX,
secrétaire-trésorier.

LAIT

Ottawa Dairy Limited

Pasteurisé. Nutritif.
Téléphone: QUEEN 1188

15 sous pour Teintures Sunset épargnent souvent des robes et draperies valant plusieurs piastres.

—et ces teintures donnent de la fascination en plus aux tissus vieux et défraichis. Demandez au marchand de votre localité de vous montrer la Carte de Couleurs Sunset.

Teintures Savons Sunset

Fabriquées au Canada

La foule se presse à la tombola de la paroisse St-Antoine

L'ENTRAIN REGNE A CETTE KERMESSE. REPRESENTATION DE MAGIE BLANCHE TOUS LES SOIRS.

La tombola de la paroisse St-Antoine, ouverte officiellement par le maire Frank H. Plant, vendredi soir, bat son plein dans la salle paroissiale à l'angle des rues Booth et Gladstone. Une foule considérable envahit tous les soirs la salle du bazar. Les attractions sont nombreuses et variées et les visiteurs sont assurés d'y passer une soirée des plus agréables. La kermesse se continuera tous les soirs jusqu'au 4 octobre.

Tous les kiosques sont décorés avec goût et chargés de prix attrayants. Le jeu de bingo est comme toujours le plus achalandé De magnifiques prix son offerts aux gagnants. Les hommes dames et jeunes filles qui sont en charge des différents comptoirs rivalisent d'activité et de dévouement pour assurer un succès sans précédent à cette organisation annuel au bénéfice de l'église paroissiale de la colonie Italienne d'Ottawa.

Le comité en charge de la tombola se compose des membres suivants: Président, le R. P. Cheli, O. S. M., curé; vice-président le R. P. Jean-Marie Bersche, O. S. M., supérieur de la maison des RR. PP. Servites de Marie; trésorier, le R. P. Borelli, O.S. M.; secrétaire, M. M. Montagano; président d'assemblée, M. J. Gauvreau; M. Scarcella, E. Côté, V. Della Zuana, O'Malley, J. Perri et L. Dawson.

MAGIE BLANCHE

ne des principales attractions de la kermesse est sans contredit la représentation de magie blanche et illusion que donne tous les soirs M. Edouard DuBreuil, fameux magicien Canadien-Français qui s'est acquis une réputation enviable au Canada et au Etats-Unis. Chaque soir, son programme est varié et ne laisse pas d'émerveiller tous les assistants. Le magicien fait preuve d'une dextérité remarquable et ses tours sont chaleureusement applaudis. Sa représentation commence vers 10 heures ou 10 heures 30.

L'entrée à la salle de la kermesse est gratuite et tous les assistants ont droit au tirage du prix de présence.

LE R. P. STANTON, O. M. I., PRÊCHERA

Le R. P. William-J. Stanton, O.M.I., curé de l'église du St-Ange, Buffalo, N.-Y., sera le prédicateur spécial à la retraite des étudiants du collège St-Patrice le mois prochain. Le R. P. Stanton est très connu dans la Capitale. Il prêcha dans presque toutes les grandes villes des Etats-Unis.

Prompt Soulagement du Rhumatisme

Grâce à une Puissante Huile Pénétrante.

Il n'y a probablement pas d'affection plus commune ou plus responsable d'atroces souffrances que le rhumatisme. Des milliers de personnes en souffrent qui autrement seraient bien portantes.

Voici un nouveau traitement. Procurez-vous simplement une bouteille d'Huile Emerald de Moone (pleine force) et appliquez-la aux parties affectées. Elle est d'un usage facile et agréable. Les cas les plus opiniâtres, les plus sérieux, cèdent promptement à son puissant pouvoir pénétrant. La première application donne du soulagement. Toutes les bonnes pharmacies le vendent.

Amplification Harmonique

Le plus récent progrès en le génie de la radiophonie, produit des laboratoires de

DE FOREST CROSLEY

LE PHONOGRAPHE RADIO "TROUBADOUR"

Au rendement radiophonique du modèle "Aria" a été ajouté au nouveau Phonographe amélioré électro-dynamique. Une meilleure reproduction à bas prix.

$278

COMPLET ET INSTALLE.

Conditions faciles, $25 comptant et $12.50 par mois.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

R. H. CUMMING - Gérant

189, rue Sparks
OTTAWA

258, rue Pitt - Cornwall, Ont.

Aux Glaces Polaires

Par le R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I.

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

No 93—

Du bon nombre de sauvages qui assistèrent d'abord à sa *prière*, il ne compta à la fin qu'une quinzaine. Les autres étaient allés, ou retournés — car ils l'avaient vu une fois déjà — au ministre protestant.

Kirby, trouvant cependant insuffisant l'appât du tabac et du thé, annonça aux Indiens que "le Père Grollier avait une femme, que le Père Séguin, là présent, en avait plusieurs, et Mgr Grandin aussi; que Rome avait déclaré l'immaculée conception du Pape", etc.

Kirby poursuivit jusqu'au fort Youkon, et le Père Séguin retourna au fort Good-Hope, auprès du Père Grollier.

Rentré le 3 août, il repartait le 3 septembre, sur un ordre de Mgr Grandin, qu'appartait le courrier. Le prélat l'envoyait au fort Youkon même; et, cette fois, il avait pour compagnon de barge un révérend métis, célibataire, M. MacDonald, que l'administration anglicane avait choisi, en réponse à la constante objection des sauvages contre "l'Anglais, homme d'une femme".

Le 23 septembre, ministre et prêtre étaient au fort Youkon.

Le Père Séguin n'eut qu'à constater que les douze ou treize cents Indiens de la région étaient invinciblement attachés au thé, au tabac et au protestantisme. Le coupable principal, ici, était l'interprète, un certain Houle, apostat et serf du ministre, omnipotent parmi les Peaux-Rouges. Il leur prêchait la liberté de la polygamie et de la dissolution.

Le missionnaire passa tout l'hiver, accablé du mépris des blancs et de l'arrogance des indigènes.

Le 3 juin 1863, il repartit pour Good-Hope, où il arriva après trentre-cinq jours d'une marche et d'une navigation extrêmement dures, en s'écriant:

—Mais c'est ici le paradis!

Il ne raconta point son voyage. Il eut cependant à déclarer qu'il s'était heurté le pied avec une telle violence que l'ongle d'un orteil en était parti, car, à la place de cet ongle, et par suite de la nature maligne de la blessure, il poussa une dureté de corne qui dut être sciée deux fois par an. Un rhumatisme, contracté dans les montagnes, lui resta aussi, toute sa vie.

En 1864, eut lieu la plantation triomphale de la croix, sur Good-Hope, nous l'avons dit. Il nous faut ajouter que cette croix, de 12 mètres, dont la beauté causa tant de joie au Père Grollier mourant, coûta au Père Séguin, qui la dressait, une effroyable infirmité. Le métis, qui l'aidait à la planter, la laissa un moment peser tout entière sur lui; et l'effort que fit le missionnaire pour la soutenir détermina la rupture d'un viscère, la pire qui soit, et que seule la chirurgie moderne aurait pu guérir. Chacun de ses pas, chacun de ses mouvements, pendant trente-huit ans, en furent douloureusement marqués.

Trente fois, le Père Séguin, retourna chez les Loucheux, soit au fort MacPherson (430 kilomètres), soit au fort de la Petite Rivière Rouge Arctique (332 kilomètres).

Pendant trente ans, dit le père Giroux, il fit chaque année ce voyage de près de 200 lieues, aller et retour, en canot d'écorce ou en barque. Ce n'était pas partie de plaisir, vous pouvez m'en croire. Partant après la débâcle, c'était l'époque des pluies et des vents contraires pour descendre, et en outre les grèves n'étaient guère abordables, étant recouvertes de vase ou de glaçons. Arrivé chez les Loucheux, c'était quinze jours de séance dans une petite cabane où chacun venait exposer son cas, et se faire instruire, cela du matin au soir. La nuit se passait à faire de la fumée pour chasser les *maringouins;* mais outre que cela ne remplaçait pas un sommeil nécessaire, cette fumée donnait bientôt l'ophtalmie. Alors il fallait abandonner la fumée et se laisser dévorer vivant. Au saint autel, c'était une demi-heure de massacre sanglant du pauvre prêtre, à qui la liturgie ne laisse aucune défense contre les moustiques. Allons, voilà qui n'est pas plaisant. Pour prouver que je n'exagère pas, je dirai qu'en 1889, dans l'intérieur de la chapelle, à la rivière Rouge Arctique, en quelques instants, j'ai vu tuer, à l'unique châssis de la chapelle, en les écrasant, assez de maringouins pour former une masse grosse comme le poing.

Eh bien, de ces tourments que je connais, comme de la nourriture affreuse qu'on lui servait, je n'entendis jamais le Père Séguin, non seulement se plaindre, mais même parler...

Voyez-le remonter de là à Good-Hope, assis, au moins seize heures par jour, dans un esquif, pendant six à huit jours, rôti par un soleil qui vous incommode d'autant plus que l'hiver a été plus long, assailli de moustiques qui vous couvre la figure, sans parler des pluies, des orages et des accidents, des amabilités et de la paresse des jeunes gens, en voilà assez pour satisfaire toutes les patiences.

A Good-Hope, la conversion des Peau-de-Lièvres fut lente et laborieuse. Si le Père Grollier les défendit contre l'hérésie, si le sacrifice de sa vie leur fit désirer la foi, le travail de les tirer de leur paganisme revint au Père Séguin.

Tandis que le Père Petitot, son compagnon de 1864 à 1878, courait au loin, de la mer Glaciale au Grand Lac de l'Ours, et que le Père Ducot préparait ses voyages au fort Norman, le Père Séguin, petit à petit, avec l'esprit de prudence et la charité indulgente qui le caractérisait, formait à la vie chrétienne les Peaux-de-Lièvres.

De quel bourbier eut-il à les soulever d'abord? Il l'écrivit à Mgr Faraud, qui le lui demandait, en 1866:

"J'ignore si un jour de salut luira pour notre peuple. Le fait est qu'il se commet à notre porte des actes de barbarie qui font frémir. Je viens de donner la vie éternelle à un enfant que sa mère avait jeté dans l'ordure, aussitôt après sa naissance, afin de s'en débarrasser...

"Les parents emploient ici un affreux remède pour se conserver la vie; je vais vous le faire connaître... C'est en mangeant leurs enfants. Il vient de m'arriver un vieillard, qui s'est nourri ce matin encore d'un morceau de chair humaine, le dernier qui lui restait du corps de ses deux enfants. Il se rendait à ce Fort, en compagnie de plusieurs sauvages: il leur a laissé prendre les devants, a dressé sa tente, et a massacré son fils et sa fille, et il s'en est rassasié. Comme je cherchais à lui inspirer l'horreur de ce forfait, il m'a répondu:

"—J'ai ouï dire par nos anciens que plusieurs se sont sauvé la vie en mangeant la chair de leurs enfants: pourquoi n'aurais-je pas fait comme eux, puisqu'il y allait de ma vie?

"Ces malheureux ne savent pas ce qu'est le mariage. Ils prennent une femme et l'abandonnent ensuite. Ici les femmes se glorifient du nombre de leurs maris. On comprend dès lors les difficultés que nous avons à vaincre. Comment prêcher une religion de pureté et d'amour à une peuplade soumise à des habitudes de ce genre, qui ont force de loi par une prescription de plusieurs siècles?"

L'épreuve, voix sévère de la miséricorde de Dieu, vint plusieurs fois à l'aide du missionnaire: ce furent les famines, toujours favorisées, à Good-Hope, par la nuit continuelle de l'hiver qui empêche les grandes chasses; ce furent les épidémies périodiques, qui hâtent les funérailles des nations Peaux-Rouges.

En 1874, comme la tribu semblait définitivement conquise, un schisme se déclara. Le Père Séguin mit longtemps à découvrir la cause des agissements étranges du groupe révolté: abstention de la messe, affection de travailler le dimanche, blasphème, etc...

"Je pensait que tu connaissais cela, lui dit enfin une sauvagesse. Quand les barges sont revenues ici du Portage la Loche, les hommes ont dit qu'ils avaient vu un sauvage qui était mort l'année d'avant, et qui se trouvait ressuscité. Ce revenant leur a appris qu'il avait passé l'hiver avec le bon Dieu, et que le bon Dieu l'a

(A suivre)

Après vive discussion le contrat est accordé à la B. American B. Note

La recommandation du contrôleur des finances Gordon, est renversée au Conseil de Ville.— L'impression des formules d'obligations est confiée au plus bas soumissionnaire. — Décision du maire rejetée.

LE DÉBAT

Il n'y avait qu'une différence de $53 entre la soumission de la British American Bank Note et celle de la Canadian Bank Note pour l'impression des obligations de la municipalité, mais cette maigre différence précipita une discussion très animée à l'assemblée du Conseil de ville tenue lundi soir.

Le Bureau adoptant le rapport de M. Gordon, contrôleur des finances, recommandait d'accorder le contrat à la Canadian Bank Note, au prix de $1,195, quoique la soumission de la British American Bank Note ne fût que de $1,142. M. Gordon recommandait la soumission la plus élevée sous le prétexte que le travail de la Canadian Bank Note était, dans ce cas-ci, supérieur à celui de l'autre maison.

AU PLUS BAS

Le secrétaire de la British American écrivit au Conseil une lettre de protestations contre l'attitude de M. Gordon et dans laquelle il expliqua que sa compagnie est essentiellement canadienne. Ceci précipita une longue discussion à laquelle participèrent la plupart des membres du conseil.

Elle se termina à l'avantage du plus bas soumissionnaire, car le conseil, par 7 voix à 9, décida de lui confier le contrat. Et cette décision créa une situation très cocasse.

"Je décrète qu'il faut les deux tiers du vote, soit 18 voix, pour renverser la décision du Bureau", dit le maire.

"Vous vous trompez, s'écrièrent MM. Brethour, York, Lewis et autres. Nous n'avons pas besoin des deux tiers du vote lorsqu'il s'agit de réduire le montant d'un contrat." Obtenons l'avis de l'avocat consultant.

LE MAIRE DEFAIT

M. Brethour s'en fut chercher M. Proctor.

M. PROCTOR — Les deux tiers du vote ne sont pas nécessaires, car le conseil réduit le montant du contrat.

LE MAIRE — En dépit de cette décision, je ne change pas mes vues. Je répète qu'il faut les deux tiers du vote.

Cette déclaration du maire ne plut pas au conseil.

"Si telle est l'attitude du maire, s'écria M. McVeigh, j'en appelle de sa décision".

Le conseil rejeta alors, par 14 voix à 11, la décision du maire.

POUR LE MAIRE—Allen, Lafortune, Sims, Tulley, Crooks, Forward McNabb, Plant, Pushman, Quéry, Sloan—11.

CONTRE—Band, Bélanger, Brethour, Charpentier, Desjardins, Lacasse, Laroche, Lewis, Low, MacDonald, McCann, McVeigh, St-Aubin, York—14.

MENACE DE TULLEY

M. Sims demanda au maire d'obtenir de M. Proctor une décision absolument finale.

"Je dis, répondit M. Proctor, que la décision du conseil est absolument légale".

"Vous ne comprenez donc pas l'anglais", fit M. Tulley.

"Je lis et comprend l'anglais, riposta M. Proctor. Je vais vous dire davantage: le Bureau n'a pas le pouvoir d'accorder aucun contrat. Il appartient au Conseil de l'accorder et il peut renverser, à la majorité absolue, n'importe quelle recommandation du Bureau pourvu qu'il n'augmente pas le montant du contrat."

Et s'adressant au maire: "Parlez donc raisonnablement", dit M. Proctor.

M. Tulley ne se soumit pas sans décocher un trait: "J'avertis ceux qui ont voté avec la majorité qu'il leur faudra s'expliquer davantage car la question sera réglée autrement."

Plus tard, M. Tulley donna avis de réconsidération.

LA DISCUSSION

Quand la lettre de la British American eut été lue, MM. York et McCann proposèrent que la question soit renvoyée au Bureau pour plus ample considération, afin que préférence soit donnée à une compagnie essentiellement canadienne. M. York opine que la Canadian Bank Note n'est qu'une filiale d'une compagnie américaine.

"Il faudrait, dit M. Brethour en riant, que la maison Crawley examine la chose et demande une enquête judiciaire au sujet de ces $53, afin qu'elle ait quelque prétexte de prendre les montants considérables qu'elle obtient de la corporation."

MM. Lewis et Brethour proposèrent alors en amendement à l'amendement que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire.

UN EXPERT

M. Tulley dit qu'il favorise la soumission de la Canadian Bank Note parce qu'il accepte en cela la recommandation d'un homme qui connait son affaire. La British American avait été avertie par M. Gordon que l'autre maison préparait un nouveau modèle et elle aurait dû agir en conséquence.

En 1926, dit M. Tulley, M. Corbett avait fait savoir à la British American que ses modèles n'étaient plus satisfaisants à la maison financière Long et Daly, mais la compagnie répondit qu'elle chargerait $500 de plus pour faire une nouvelle plaque.

M. Sims dit qu'il était prêt à adopter la recommandation du contrôleur des finances.

DISCOURS D'ELECTIONS

M. Bélanger dit qu'il favorise la plus basse soumission; il admet cependant que la discussion servira à faire connaître ceux qui ne font que des discours d'élections et ceux qui ont à coeur les intérêts des contribuables.

Plusieurs autres donnèrent leur opinion puis on prit le vote sous le sous-amendement qui fut adopté, par 17 voix à 9.

POUR—Band, Bélanger, Brethour, Charpentier, Crooks, Desjardins, Forward, Lacasse, Laroche, Lewis, Low, MacDonald, McCann, McNabb, McVeigh, St-Aubin, York—19.

CONTRE—Le maire, Allen, Lafortune, Sims, Tulley, R. Plant, Pushman, Quéry, Sloan—9.

COMMISSION DES LOGEMENTS

Le conseil a autorisé la nomination de M. W.-C. Graham à la commission des logements.

"Je suggérerais maintenant, dit M. York, que le maire reste le seul membre du conseil de ville au personnel de la commission et que Tulley n'en fasse plus partie à titre d'aviseur."

M. Tulley protesta contre de telles insinuations, et dit qu'il ne s'imposait pas là où on ne voulait pas de lui.

"Mais, ajouta-t-il, je continuerai d'exercer une étroite surveillance..."

"Comme vous l'avez fait dans le passé", interrompit M. Lewis.

M. Bélanger s'opposa à ce que le Dr J.-B. Hollingsworth aille au congrès des inspecteurs laitiers qui a lieu à Cleveland la semaine du 20 octobre. Il y a dit-il, des choses plus importantes que l'inspecteur pourrait faire ici.

SALAIRE DE TOLLEY

Sur l'avis de l'avocat Proctor, la corporation a autorisé paiement d'une somme de $625 à l'ancien vérificateur Tolley, à titre de salaire pour la période allant de sa suspension à son renvoi du service municipal.

M. Sloan s'est plaint de ce que la police tolère l'opération sans permis d'une épicerie dans l'avenue Mutchmore et d'un garage dans l'avenue Fulton. Les autorités ont promis d'y voir.

Sur proposition de MM. McCann et Lacasse, les comptes de l'hydroélectrique seront soldés sous protêt, parce que cette commission fait travailler certains de ses hommes le samedi après-midi et les jours de fête.

L'EGLISE KNOX

Le Conseil, se rendant à la suggestion de MM. Tulley et Lafortune, a confié au Bureau la proposition que lui soumettait M. York au sujet de l'expropriation de l'église Knox.

M. York suggérait que les démarches d'expropriation soient abandonnées par économie: d'après lui, le coût de l'élargissement de la rue Elgin coûtera au moins $800,000 et il faudra nécessairement hausser la taxe.

MM. Brethour et Tulley croient qu'il est plus sage de pousser le projet à bonne fin, mais ils suggèrent d'attendre le résultat de l'entrevue qu'aura la ville avec les autorités fédérales pour se prononcer.

LES INONDATIONS

Le Conseil a adopté sans opposition une motion de M. Pushman à l'effet que la corporation entreprenne le creusage de la rivière Rideau pour prévenir les inondations et donner de l'ouvrage à ceux qui chôment.

En réponse à une question de M. Sloan, le maire dit que la ville a déjà dépensé $60,000 pour la construction d'égouts au parc Lansdowne, dans la rue Clegg, la 5e avenue et la rue O'Connor.

Le Conseil, sur proposition de M. Sims, a adopté une résolution de sympathies à la famille de feu l'ancien maire Hastey.

Le conseil a autorisé des octrois au montant d'environ $15,000 à diverses associations de bienfaisance et sportives d'Ottawa.

MORT D'UN SCULPTEUR

MILAN, Italie, 16. (P.A.)—Le sculpteur Riccardo Ripamonti est mort hier à l'âge de 81 ans.

Elections au cercle littéraire demain soir

Le Cercle littéraire et scientifique de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa se réunira en assemblée générale annuelle le mercredi 17 septembre, à 8 heures 30 du soir, dans la salle de conférences de l'Institut. En cette circonstance, le Cercle se choisira un président, un vice-président et un secrétaire pour l'année académique 1930-1931.

H. St-Jacques
AVOCAT
NOUVEAU BUREAU:
Edifice Banque Can. Nationale
18, rue Rideau Tél: Q. 295
Argent à Prêter.
Collection.

Dr A.-O. Falardeau
Ci-devant de Fournier,
désire annoncer à ses anciens clients et à ses nombreux amis qu'il a ouvert ses nouveaux bureaux au No
20, RUE WATER
Appt No 1 Rid. 7076

Magasin à Louer
Magasin de 20 x 50 pieds, rue Dalhousie, près de la rue Rideau. S'adresser à casier 45 "Le Droit" ou téléphone R. 1626J.

M. BRADETTE RÉFUTE CES ALLÉGATIONS

Le député libéral de Témiscamingue nord réfute les allégations récentes du ministre des mines d'Ontaria à la suite de certaines accusations de M. Bradette contre l'hon. McCrea.

CES TRAVAUX

M. Bradette, député libéral de Témiscamingue Nord, a distribué à la presse une déclaration dans laquelle il réfute les allégations faites récemment par l'honorable Charles McCrea au sujet des manoeuvres qui furent employées au cours des dernières élections générales dans le Nord Ontario.

En définitive l'honorable McCrea avait dit que la principale cause du dépit de M. Bradette était qu'il avait pris une part active aux dernières élections. La déclaration de M. McCrea a paru dans les journaux de samedi. Voici la réponse de M. Bradette:

"Dans la déclaration qu'il a faite aux journaux, l'hon. Ch. McCrea, ministre des Mines de l'Ontario, m'attribue des paroles que je n'ai jamais prononcées. C'est la meilleure preuve qu'il ne peut nier ce que j'ai avancé.

"On lui fait dire, dans la presse: "Nonobstant l'opinion de M. Bradette", le gouvernement provincial doit poursuivre la construction de routes dans le nord de la province, qu'on soit en campagne électorale fédérale ou non. J'ai toujours cru de mon devoir, en ma qualité de ministre du Nord ontarien, d'indiquer les travaux que le gouvernement doit exécuter dans cette partie de la province. C'est ainsi qu'il me semble nécessaire d'aider les colons du Nord par la construction des routes et c'est à quoi je me suis appliqué. M. Bradette dit que le gouvernement ne doit pas remplir ces tâches, dans l'intérêt du Nord, au cours d'une campagne électorale fédérale. Je ne partage pas cet avis".

"En réponse à ces affirmations, j'affirme carrément que je comprend qu'il est du devoir de tout gouvernement provincial de remplir sa tâche, en tout temps, même à la veille d'élections générales et que les gens l'exigent. Ce que j'ai dit, sur le parquet de la Chambre des Communes, jeudi soir dernier, comme il est imprimé à la page 138 du Hansard, est ceci: "Durant la dernière campagne électorale fédérale, nous avons eu le spectacle disgracieux de ministres provinciaux de l'Ontario distribuant des faveurs politiques afin d'influencer des électeurs", et je maintiens cette affirmation.

"A mon sens, notre constitution définit parfaitement la portée administrative des activités des divers départements de l'administration provinciale. Le ministre des Mines aura beaucoup de peine à expliquer certaine distribution de fonds qui appartenaient au Service du Développement du Nord, dont l'administration relève directement du ministère des Terres et Forêts, et dont les fonctionnaires sont directement responsables à ce ministère de la direction et de la surveillance des travaux, non moins que de la façon dont sont déboursés les crédits.

"Quant à la dernière partie de la déclaration, laquelle se lit ainsi: "M. McCrea a dit que le principal motif des récriminations du député libéral vient de ce que le ministre des Mines a pris une part active à la campagne électorale, mais il maintient qu'il avait parfaitement le droit d'en agir de la sorte". Le ministre sait très bien que je ne me suis jamais opposé à ce qu'il parle dans des réunions électorales, au cours de la dernière campagne. C'est un droit qui appartient naturellement, non seulement à un ministre, mais à tout citoyen du pays. Durant la dernière campagne, l'hon. M. Ferguson a passé près d'une semaine dans le comté de Témiscamingue-Nord et je serais certes le dernier à le lui reprocher; je crois et j'avoue en toute franchise que sa présence n'était pas un honneur négligeable pour notre région. L'hon. McCrea a parlé en public contre moi, avant les élections générales de 1925 et de 1926 et il ne m'est sûrement jamais venu à l'esprit de l'en blâmer, car, je le répète, il usait simplement d'un droit naturel, mais je m'élèverai toujours avec la plus grande force contre des agissements tels que ceux dont j'ai parlé et qui, à ma connaissance, se sont produits durant la dernière campagne électorale. Je formulerai de nouveau cette objection dans les termes mêmes dont je me suis servi à la Chambre des communes. "Le vote d'une personne, tout comme son âme, est sa propriété absolue et personne n'a le droit de l'en priver par la séduction ou les menaces".

"Quant à moi, je ferai toujours tout en mon pouvoir pour que ce principe s'applique à tous les partis politiques."

UNE ENVOLÉE EN AUSTRALIE

LE CAPITAINE MATTHEWS EST PARTI D'ANGLETERRE POUR L'AUSTRALIE CE MATIN.

CROYDON, Angleterre, 16 (P. A.) —Le capitaine F. R. Matthews, ins-Londres, est parti d'ici aujourd'hui dans un aéroplane Moth pour l'Australie, désirant battre le record de quinze jours de Bert Hinkler.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE AND GEORGE STS

LA CRISE CHINOISE MENACE LE MONDE DIT MGR ESPELAGE

Le communisme s'empare de la Chine. — La jeune génération.— Une période de transition. — Les enseignements desuèts de Confucius.

LE CATHOLICISME

CINCINNATI, Ohio, 16. — La Chine d'aujourd'hui est en face d'une crise menaçant le monde entier, a déclaré S. G. Mgr Sylvester Espelage, O.F.M., anciennement de Cincinnati, de retour dans cette ville, après avoir passé 25 ans dans les missions de la Chine.

Monseigneur Espelage a fait le voyage de 13,000 milles à Cincinnati pour être consacré évêque dans la cathédrale Saint-Pierre, le 17 septembre.

Les guerres civiles en Chine, ajouta le prélat, créent l'anarchie et favorisent le communisme. Les Rouges déversent leur argent en Chine. S'ils peuvent mettre la main dessus, ils se jetteront alors sur le reste du monde.

Monseigneur Espelage voit un espoir nouveau dans le fait que la jeune génération s'empare du pouvoir.

"La jeune génération, dit-il, rejette de nombreuses superstitions des anciens. Le code de la morale, édicté par Confucius, est mis de côté par ces jeunes. Ce code a été leur forme de religion depuis un grand nombre l'années. La jeune génération soutient que les écrits de Confucius sont trop compliqués pour le commun des mortels. C'est pourquoi elle les simplifie."

La Chine est dans une période de transition en ce moment. Si elle peut se soustraire aux Rouges, elle prendra son équilibre. A l'heure actuelle, il y a 13 armées communistes en Chine, mais elles ne possèdent que 14,000 fusils.

"Tout ce dont la Chine a besoin aujourd'hui, c'est d'un bon gouvernement", dit-il. "Le peuple est intelligent, patient, travailleur acharné et frugal. Donnez au pays un bon gouvernement, et il marchera de l'avant. Il n'y a aucun doute que les Chinois sont aussi bien doués mentalement que les autres peuples. Ils deviennent de jour en jour plus intéressés dans l'éducation."

Malgré la situation présente, le catholicisme continue de progresser en Chine, ajoute Monseigneur Espelage. Partout on établit de nouvelles missions. En plusieurs endroits, la vie chrétienne se fortifie. Au commencement de ce siècle, il y avait en Chine 700,000 catholiques; il y en a maintenant 2,486,841. Durant l'an dernier, on accusa un gain de 23,000. Il y a en Chine 3,420 prêtres et 4,000 soeurs.

Election dans Deux-Montagnes

LES LIBERAUX OFFRENT LA CANDIDATURE A M. TANCREDE MARCIL, DE STE-ROSE, QUI N'A PAS ENCORE PRIS DE DECISION.

MONTREAL, 16. (P.C.)—Les libéraux du comté des Deux-Montagnes ont décidé hier de nommer un candidat à l'élection partielle provinciale qui sera tenue avant lap rochaine session de la législature. On a offert la candidature à M. Tancrède Marcil, propriétaire d'hôtel de Ste-Rose. Le siège a été représenté plusieurs années par l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes. Le candidat conservateur n'a pas encore été choisi. M. Marcil a déclaré qu'il donnerait son attention à cette offre.

Au Parlement

AU JOURD'HUI

Le sénat ne siège pas. La chambre des communes se réunit en comité des voies et moyens, et le premier ministre Bennett propose des amendements au tarif douanier.

HIER

Le sénat a siégé quelques minutes, mais n'avait aucune besogne qui l'attendait. En chambre, le bill du chômage demandant $20,000,000 a subi sa troisième lecture. Un amendement demandant d'insérer une clause relative aux salaires raisonnables a été défait sur première division de la session. A subi sa première lecture le bill amendant la loi du dumping.

Une tournée de Coste au Canada

COSTE ET BELLONTE VEULENT FAIRE UNE ENVOLEE AU MOINS DANS LA PARTIE DE LANGUE FRANCAISE DU CANADA.

Springfield, Mass., 16. (P. A.)—Le Springfield Republican dit aujourd'hui que le major D. Coste et le lieutenant M. Bellonte comptent faire une tournée en Canada, quand ils auront complété leur envolée de bonne entente aux Etats-Unis. La nouvelle a été apprise dans une entrevue avec Coste à Hartford, Connecticut. Coste aurait déclaré qu'il se propose de faire une envolée au moins dans la partie de langue française du Canada, avant de retourner dans son pays. J'irai, dit-il, au Canada avec Bellonte dès que ce voyage sera terminé. Je crois que nous devons visiter ce pays, le premier où nous avons abordé de ce côté de l'Atlantique. Outre cela, vous le savez, il s'appela autrefois la Nouvelle-France.

Landsinger nie.

John Landsinger, résidant d'Arnprior depuis un mois, anciennement des Etats-Unis, a comparu devant le magistrat Wm. Joynt, en cour de police du comté hier après-midi, accusé du vol à main armée de la somme de $20 de Frank Chuen, propriétaire de café à Fitzroy Harbor, le 7 septembre.

La cause a été remise à jeudi après-midi, Landsinger nie sa culpabilité. L'accusé a été arrêté samedi soir par le constable R. S. Patterson de la police Provinciale.

Envoyez vos enfants!

Il y aura Journée des Enfants et des Ecoliers à la Librairie du "Droit", 370 rue Dalhousie, samedi prochain. Avec chaque achat, on distribuera des jolis ballons de couleur. C'est une excellente occasion pour se procurer à bon marché des articles de classe et des livres d'histoire. Parents envoyez vos enfants: institutrices, ne manquez pas de le dire à vos élèves.

MORT DE MILTON SILLS, ACTEUR DE VUES DE CINÉMA

SILLS A SUCCOMBE HIER SOIR A UNE ATTAQUE CARDIAQUE. IL ETAIT AGE DE 48 ANS ET S'ETAIT ACQUIS UNE REPUTATION DANS LE MONDE DU CINEMA.

LOS ANGELES, 16 — (P. A.) — Milton Sills, 48 ans, connu depuis plusieurs années comme un des meilleurs acteurs de vues de cinéma, est mort d'une attaque cardiaque hier soir, en jouant au tennis avec sa femme et son fils, à sa résidence, dans la banlieue. Mme Sills, née Doris Kenyon, actrice de cinéma, dit que son mari était apparemment très bien en commençant de jouer la partie. Sills chancela et s'affaissa et ses amis le transportèrent à la maison. Il mourut à 6 heures 45 p.m., sans reprendre l'usage de ses sens.

Sills fut autrefois professeur de mathématiques à l'Université de Chicago. Récemment sa santé laissa à désirer et le printemps dernier, il souffrit pendant plusieurs semaines de dépression nerveuse.

Il y a quelques années, Sills fit d'Ottawa ses quartiers, pendant qu'on préparait une vue de cinéma dans la région. Lui et sa compagnie se rendirent dans les environs de Mattawa.

HYDRO-AEROPLANE MYSTÉRIEUX SUR LE LAC ONTARIO

DEUX HOMMES VONT REJOINDRE UN AEROPLANE QUI SE POSE SUR LE LAC ONTARIO ET ON LEUR REMET UNE PETITE BOITE QU'ILS PLACENT ENSUITE DANS LA MACHINE, DE CRAINTE DE SE FAIRE PINCER.

TORONTO, 16 — (P. C.) — La police provinciale cherche aujourd'hui à retracer un mystérieux aéroplane qui a fait une descente hier soir sur le lac Ontario, près de Clarkson. Au moment où la machine s'arrêta, deux occupants d'un automobile près de là s'avancèrent vers elle et on leur remit une petite boite qui contiendrait des narcotiques, au dire de la police. L'apparition sur le rivage de deux jeunes gens fit peur apparemment aux porteurs de la boite qui la placèrent de nouveau dans l'aéroplane. Quelques commandements furent donnés et les aviateurs gagnèrent le sud se dirigeant peut-être vers les Etats-Unis. Les deux hommes gagnèrent l'automobile, qui se dirigea à toute vitesse vers Toronto.

La police est d'avis que les deux jeunes gens furent pris pour des constables en habit civil.

SA SAINTETÉ MET FIN AUX RUMEURS

CITE VATICANE, 16.— Sa Sainteté le Pape Pie XI a fait disparaître lui-même toutes les rumeurs, qui circulaient, à l'effet que sa santé laissait à désirer. Il dit à des professeurs français en pèlerinage ici dimanche qu'il se portait à merveille, et il les invita à regarder eux-mêmes, ajoutant ironiquement qu'il y avait deux rumeurs qu'il voulait faire disparaître, l'une concernant sa santé et l'autre, qui veut qu'il se montre moins sévère au sujet du mouvement royaliste en France.

Le Souverain Pontife dit que la première rumeur disant qu'il était très malade avait occasionné plusieurs expressions de sympathies de toutes les parties de l'univers. Jusqu'ici, dit Pie XI, le Pape a été bien et il est encore bien, mais pour ce qui regarde l'avenir, c'est le secret de Dieu. La vie du Pape est entre les mains de Dieu et elle ne peut être en de meilleures mains.

Quant aux royalistes, le Pape dit que rien n'avait été changé et que ce n'était pas le Souverain Pontife qui changerait. Pie XI dit qu'il priait pour que la France change et se soumette.

Le Pape visita dimanche les nouvelles constructions dans la Cité Vaticane.

Feu Mme T. Giroux de Pembroke, Ont.

PEMBROKE, Ont., 16:—Mme T. D. Giroux, de Pembroke, est morte hier à sa résidence après une longue maladie. Depuis cinq ans, sa santé laissait fort à désirer. Mme Giroux était née Adéline Lefebvre, fille de feu M. et Mme Olivier Lefebvre, du canton Alice. Depuis qu'elle était mariée, elle vivait à Pembroke. Pour la pleurer, elle laisse, en outre son mari, quatre filles et trois fils: Mme J.-P. Rémy et Mlle Aurore Giroux, de Montréal; Corine, de Pembroke; Louise, de Windsor; Arthur, de Windsor, et Cecil et Wilfrid, de Pembroke. Ses frères sont Frank Lefebvre, de North Bay; Olivier et Antoine, d'Ottawa, et J. E. R. Lefebvre, de Windsor, cependant que Mmes Georges Gagnon et Pierre Gendron, de Détroit, sont ses soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste de Pembroke. L'enterrement se fera dans le cimetière catholique de la même ville.

DE NOMBREUX CHANGEMENTS MINISTÉRIELS

Ces changements viennent d'être faits dans le cabinet Ferguson.—Plusieurs ministres démissionnent et sont remplacés. — Trois nouveaux ministres doivent être assermentés aujourd'hui. — On prédit aussi des chambardements dans les ministères.

LES ÉLUS

TORONTO, 16 (P. C.):—Les rumeurs répétées de la réorganisation du cabinet Ferguson deviendront aujourd'hui une réalité, au moment où le lieutenant gouverneur d'Ontario assermentera trois nouveaux ministres. Un quatrième, l'hon. E. A. Dunlop, est déjà membre du cabinet, ayant été ministre sans portefeuille. Il devient trésorier provincial, en remplacement de l'hon. J. D. Monteith, qui remplira à l'avenir les fonctions de secrétaire provincial.

Les trois nouveaux ministres sont: le Rév. W. G. Martin, de Brantford, qui sera titulaire du nouveau ministère du bien-être public; le Dr J.-M. Robb, d'Algoma, qui sera ministre de l'hygiène, par suite de la démission de l'hon. Dr Forbes Godfrey; le colonel T. L. Kennedy, député de Peel, qui remplacera l'hon. J. E. Martin, comme ministre de l'agriculture.

Outre cela, on prédit que le premier ministre Ferguson abandonnera le portefeuille de l'instruction publique, qu'il détient depuis que son gouvernement est au pouvoir. M. L. Macauley, député de York-sud, le remplacerait à ce poste, mais on ferait pression sur M. Ferguson pour qu'il le conserve, et il se peut qu'il se décide en ce sens. En ce cas, M. Macauley serait probablement nommé ministre du travail ou des travaux publics.

Tels sont les principaux changements depuis 1923. On dit que certains changements seront apportés dans les divers ministères. Il est possible que les sections du gibier et des pêcheries soient séparées du ministère des mines, actuellement sous la direction de M. McCrea, et aient pour nouveau directeur M. Monteith.

Des élections partielles nécessitées par ces promotions seront tenues à la fin d'octobre, paraît-il. En même temps, il y aura des élections dans les quatre circonscriptions vacantes: Perth-sud, Waterloo-sud, Nipissing et Lanark-sud.

LE PROCHAIN TAG DAY DE L'HÔPITAL SAINT-VINCENT

Les citoyens de la région d'Ottawa connaissent et reconnaissent leur grande dette à la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix. Cette communauté nous a doté d'admirables maisons éducationnelles, charitables et hospitalières. Le Couvent du Sacré-Coeur, l'Ecole Normale de Hull, l'Orphelinat St-Joseph, l'Hôpital Général, l'Hospice St-Charles, émerveillent les résidants et visiteurs, non-catholiques comme catholiques, tant par les proportions de leurs édifices que par le dévouement de leurs personnels et l'étendue de leurs bienfaisances.

Cependant une des fondations de cette admirable congrégation, plus récente, est moins connue du public de la région: l'Hôpital des Incurables St-Vincent, situé au début de l'avenue King-Edward, entre les rues Daly et Stewart, l'oeuvre bientôt déborda l'exiguité de son premier établissement, son trop-plein se réfugia dans l'élargissement de l'Hospice St-Charles, où près de cent patients sont maintenant hospitalisés.

L'Hôpital St-Vincent abrite, nourrit et traite les victimes des maladies que la faculté s'est déclarée impuissante à guérir. C'est la seule institution qui recueille les cas avancés de cancer, maladie terrible dont les croissants ravages épouvantent les autorités. A l'Hôpital des Incurables on trouve des patients de toute nationalité et de toute croyance religieuse. Les contributions privées et les subsides publics que reçoivent les directrices sont inadéquates pour subvenir aux besoins de ses nombreux malades et elles doivent refuser l'hospitalisation à une multitude de demandes.

De toute nécessité, il faut que la bienfaisance publique vienne en aide à cette oeuvre indispensable. Il faut donner afin que les pauvres condamnés du sort abrités sous son toit, reçoivent tout l'allègement possible à leurs souffrances. Il faut donner pour que le plus tôt possible une construction plus grande, mieux située, plus ensoleillée, permette d'étendre à d'autres victimes les dons de la charité chrétienne et le dévouement des filles de la Vénérable Mère d'Youville.

Dans ce but, un "Tag-Day" est organisé pour vendredi et samedi de cette semaine. Des dames zélatrices vous tendront la main au passage. Vous qui jouissez de la santé, qui sortez, marchez, chantez et riez, donnez généreusement pour ceux que la douleur, la paralysie, immobilisent et qu'une sentence implacable menace de jeter en proie à la désespérance.

LE DIFFEREND SUBSISTE

MONTREAL, 16. (P.C.)—Le différend entre l'association protectrice des musiciens et la Famous Players Canadian Corporation demeure aujourd'hui dans une impasse. La grève a été amenée par un différend au sujet d'un contrat entre un théâtre local des Famous Players et des musiciens.

Poste de Médecin
Ste-Cécile de Masham
(350 familles)
Louerait maison moderne garnie, avec option d'achat. S'adresser à M. le Curé ou à M. Gédéon Meunier.

1,200 paires de Bas de Soie
Tous Parfaits. **$1.15** 2 paires pour $2.25
La qualité régulière de $2.00.
Une surprenante aubaine, n'est-ce pas? Pour un peu plus de $2.00 vous pouvez vous procurer deux paires de nouveaux bas de pure soie, entièrement façonnés. Des bas faits par un confectionneur réputé, bas se vendant régulièrement $2.00 la paire. En une épaisseur légère et dans les teintes d'ambre, beige, fumée, tan Windsor, kasha, blanc et noir. Pointures 8½ à 10. Mercredi, $1.15; 2 paires pour $2.25.
Murphy-Gamble
Limited

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE DEMANDENT LE DÉSARMEMENT

GENEVE, 16 — (P. A.) — L'Italie et l'Allemagne se sont jointes aujourd'hui à l'hon. Arthur Henderson, secrétaire des Affaires Etrangères d'Angleterre, et à d'autres, pour demander qu'on prenne des mesures énergiques de désarmement, sans attendre des mesures de sécurité.

LE VIADUC DU CNR À MONTRÉAL

MONTREAL, 16.— Le Canadien National a émis hier, les soumissions pour la construction de son viduc entre les rues Saint-Antoine et Ottawa. Ces travaux devront être faits en béton armé et consisteront en un édifice à deux étages avec, sous les voies, un espace pouvant servir de garage ou d'entrepôt. Les voies, qui seront au nombre de huit à la rue St-Antoine, seront prises dans un lit de ballaste et les trains qui passeront dessus seront électrifiés.

Le viaduc traversera les rues suivantes: Saint-Antoine, St-Jacques, Notre-Dame, Saint-Maurice, Saint-Paul et William, les ponts reposeront sur des piliers sur le bord du trottoir.

Les soumissions demandées devront être remises à M. C. B. Brown, ingénieur en chef de la construction, avant le 1er octobre, à midi. Les matériaux devront être de fabrication canadienne. Aujourd'hui, on a commencé quelques travaux d'excavation sur le site de la Gare Centrale, près du tunnel.

LE MOULIN DE DEGRASSE FERMÉ

QUEBEC, P.Q., 16. (P.C.)—L'International Paper et le premier ministre Taschereau ont confirmé la nouvelle annonçant que l'International Paper avait fermé son moulin Degrasse entre le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent dans l'Etat de New-York et avait transféré le tonnage au Canada.

C'est le huitième moulin que la compagnie ferme aux Etats-Unis depuis le commencement de l'année.

D'après le premier ministre Taschereau, la fermeture de ces moulins améliorera la situation des sans travail durant l'hiver au Canada.

REUNION EXTRAORDINAIRE

BERLIN, 16. (P.A.)—Le cabinet du chancelier Bruening s'est réuni cet après-midi en séance extraordinaire, afin d'étudier la situation amenée par les élections de dimanche, où les fascistes ont fait des gains considérables.

INCENDIE DE $12,000

BELMONT, Ont., 16. (P.C.) — Un incendie d'une origine indéterminée a causé hier soir des dommages pour $12,000 à une ferme près d'ici. La grange et les bâtiments adjacents ont été entièrement détruits de même que 40 tonnes de foin, 1,800 boisseaux d'avoine et une machine.

15 JOURS POUR CE RAT DE CALE

UN RAT DE CALE SUR LE PAQUEBOT DORIS, PARTI DE MONTREAL POUR LIVERPOOL, EST CONDAMNE A QUINZE JOURS DE PRISON.

Liverpool, 16. (P.C.) — Un rat de cale a comparu hier en cours de police. H. E. Bradshaw, 32 ans, a admis vouloir passer comme un rat de cale sur le paquebot Doris, en route de Montréal à Liverpool. Il a été condamné à la prison pour une quinzaine. On le trouva dans une chaloupe de sauvetage, avec de la nourriture suffisante pour une semaine, des couvertures, un poêle et du combustible pour faire cuire ses repas.

UNE COURSE À L'OR

LE PAS, Man., 16. (P.C.) — Une course à l'or, rappelant celles d'autrefois dans les premiers jours de l'industrie minière se poursuit actuellement de Cold Lake, à 90 milles au nord d'ici, jusqu'à l'île Yakasavitch, à l'ouest de la mine Sheritt Gordon.

Ce qui donna lieu à cette course, ce sont les riches échantillons que les prospecteurs Jack Owens et Pete Alberts rapportèrent de l'endroit.

Les gens engagés dans l'industrie minière d'ici déclarent que ces échantillons promettent bien. Mais, comme l'on n'a pas d'autres détails, il est impossible de juger de la valeur de la découverte.

Hier, un grand nombre de chercheurs étaient en route pour cette île. D'autres les suivront sous peu, dit-on.

Production aurifère

TORONTO, 16 (Financial News Bureau)—Au cours du mois d'août, le camp de Porcupine a extrait pour $1,260,660 de 211,547 tonnes de minerai, tandis que le camp de Kirkland Lake, y compris plusieurs mines de l'ouest d'Ontario, et principalement Howey, ont produit pour $1,397,780 sur 102,589 tonnes de minéral passées au moulin.

A. M. Bélanger, D. O
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue.
Edifice Plaza—45, rue Rideau
(Au-dessus de McKerracher-Wanless).

AUDITORIUM — OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE
JEUDI, 18 SEPT.
Matinée, 3.30 Soir, 8.30
La 38ème Tournée de
SOUSA
ET SA
Fanfare

Lt-Commandant
JOHN PHILIP SOUSA
Directeur
La plus grande organisation musicale au monde
Un ensemble de près de 100 musiciens et solistes
Une intéressante liste de nouveautés.
Tout est du nouveau.
Prix populaires: Après-midi, 25c à $1; Soir, 75c à $1.50. (Impôt en plus). Vente de sièges, lundi, chez Orme, Limited. Commandes par la poste.

Demandez les Tomates de cette Province

Splendides pour la mise en conserve à bon marché. Elles sont remplies de vitamines. Buvez du jus de tomates au lieu du jus d'orange. Insistez pour avoir des Légumes, Fruits, Volailles, Produits laitiers et de la Viande de l'Ontario.
Ministère d'Agriculture d'Ontario
Hon. John S. Martin, Ministre
J. B. Fairbairn, Sous-Ministre
BUY ONTARIO FARM PRODUCTS